

# Préavis municipal n° 64 relatif au budget de l'exercice 2020

---

Date proposée pour la séance de la commission :

**jeudi 21 novembre 2019**

**Montoly 3, salle 2**

Municipal responsable : M. Gilles Davoine

## Table des matières

Table des matières .....	2
Préambule et résultat prévisionnel.....	3
Perspectives des services de l'administration.....	4
Marge d'autofinancement .....	8
Charges par nature.....	9
Commentaires sur les principaux postes de charges.....	10
Charges du personnel.....	10
Achats de biens, de services et de marchandises .....	12
Intérêts et emprunts .....	13
Amortissements .....	15
Participations cantonales et intercommunales .....	16
Aides et subventions .....	18
Attributions/prélèvements aux fonds.....	19
Imputations internes.....	19
Evolution des charges par nature .....	20
Revenus par nature .....	21
Commentaires sur les principaux postes de revenus.....	22
Recettes régulières d'impôts.....	22
Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers) .....	24
Evolution des revenus fiscaux .....	24
Revenus du patrimoine .....	27
Taxes, émoluments, produits des ventes.....	27
Participations, remboursements à des collectivités publiques.....	27
Autres recettes.....	27
Evolution des revenus par nature .....	28
Conclusion .....	29
Annexes .....	29
Budget 2020 – Récapitulation par fonction .....	30
Budget 2020 – Vue détaillée .....	31
Renseignements complémentaires.....	67
Liste des emprunts au 30 septembre 2019.....	72
Plan des investissements .....	73
Liste des abréviations.....	79

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Par le présent préavis et en conformité avec l'art. 102 du règlement du Conseil communal, la Municipalité soumet à votre approbation le budget pour l'exercice 2020.

A la fin de ce document figure également le plan des investissements qui, contrairement au budget, n'est pas soumis au vote du Conseil communal (art. 18 du règlement sur la comptabilité des communes). Il vous est donc transmis à titre informatif.

### Préambule et résultat prévisionnel

Le budget 2020 de la Ville de Gland prévoit un excédent net des dépenses sur les recettes de CHF 3'544'755.- (2019 : CHF 4'097'047.-) et une marge d'autofinancement positive de CHF 1'963'955.- (2019 : CHF 4'217'611.-).

Cette année encore la péréquation, et en particulier la facture sociale, pèsent lourdement sur les finances communales. Les acomptes pour la facture sociale, péréquation directe et réforme policière fluctuent largement d'une année à l'autre et représentent ensemble 31.1% des charges épurées. Il en coûte à la Commune de Gland CHF 1'645'598.- de plus qu'en 2019, soit une augmentation de 9.0% qui fait largement plus qu'absorber l'économie engendrée par la reprise intégrale des coûts de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) par l'Etat de Vaud. En effet, ce transfert des coûts de l'AVASAD des communes vers le Canton occasionne une économie de CHF 1'258'750.- pour la Commune de Gland par rapport au budget 2019 (CHF 95.00 / habitant x 13'250 habitants).

L'absence de ce poste de dépenses au budget 2020 doit également être relativisée par l'impact de l'abaissement du coefficient fiscal communal de 62.5% en 2019 à 61.0% en 2020 induit par le préavis municipal n°62 relatif à l'arrêté d'imposition 2020, accepté par le Conseil communal le 3 octobre dernier. Les éléments tels que la stabilité financière, une évolution de la marge et de la capacité d'autofinancement satisfaisante, ainsi que des perspectives macro-économiques favorables ont plaidé en faveur de la baisse du coefficient fiscal, en dépit des pertes liées à la troisième réforme vaudoise de l'imposition des entreprises (RIE III VD) et de l'augmentation des acomptes de facture sociale et de péréquation.

La Municipalité veille toujours à une croissance des charges en adéquation avec la croissance des revenus de la commune, mais le déséquilibre de la répartition des charges entre le Canton de Vaud et ses communes ne laisse que peu de marge de manœuvre, et ce malgré la reprise intégrale des coûts de l'AVASAD par le Canton.

La réforme en cours de la péréquation intercommunale vaudoise par le Service des communes et du logement (SCL) en collaboration avec l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et l'Association de Communes Vaudoises (AdCV) donne à la Municipalité l'espoir de pouvoir présenter à moyen terme au Conseil communal un résultat budgété positif, mais les contours du projet et l'horizon de son entrée en vigueur demeurent encore flous à ce stade.

Les points suivants caractérisent le budget 2020 :

Bien que l'impact de la baisse du coefficient fiscal communal ait été dûment pris en compte, les estimations des recettes fiscales demeurent optimistes grâce à l'abandon des statuts fiscaux spéciaux induits par la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) et des résultats économiques vigoureux des entreprises glandoises. Du côté des recettes fiscales des personnes physiques, l'évolution constatée des acomptes 2019 ainsi que la croissance attendue de la population et des revenus des contribuables permettent à la Municipalité de tabler sur une augmentation des recettes en 2020.

Malgré les pertes fiscales induites par la RIE III VD, la valeur du point d'impôt pour l'année 2020, estimée à CHF 641'610.-, est supérieure de 6.9% par rapport à 2019 et en légère diminution par rapport aux comptes 2018 (-1.9%). La valeur du point d'impôt par habitant est estimée à CHF 48.24 pour 2020 (2019 : 45.29). Pour comparaison, la moyenne cantonale est de CHF 44.83 par habitant.

Grâce à l'entrée en vigueur de la RFFA, un montant de compensation compris entre CHF 32'000'000.- et CHF 34'000'000.- sera accordé aux communes vaudoises en 2020 en compensation des pertes fiscales induites

par la RIE III VD. Le montant en faveur de Gland résultant de la répartition de ce dédommagement est estimé à CHF 358'200.-. Cette recette a été prise en compte dans le budget 2020 et dans le calcul des acomptes de péréquation 2020. Pour mémoire, en 2019, la Commune a bénéficié d'un montant de compensation de CHF 442'762.- de l'Etat de Vaud en compensation des pertes fiscales induites par la RIE III VD.

En vertu de l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017, qui précise le principe et l'étendue de la gratuité de l'enseignement public obligatoire, le Conseil d'Etat a indiqué dans un courrier aux communes vaudoises du 13 mai 2019 que le montant maximum de la contribution financière demandée aux parents ne serait plus que de CHF 10.- à CHF 16.- par jour et ce dès la rentrée scolaire 2019-2020. La Municipalité a fixé la participation à CHF 13.- par nuitée pour les élèves du primaire et à CHF 16.- par nuitée pour les élèves du secondaire. L'impact global de cette mesure est un report de charges de CHF 223'450.- dans les comptes communaux, dont CHF 74'050.- en lien avec les courses d'école et CHF 149'400.- imputables aux camps scolaires.

Les coûts du RAT augmentent de CHF 707'429.- par rapport au budget 2019 et de CHF 684'219.- par rapport aux comptes 2018, principalement en raison des frais d'accueil collectif préscolaire : CHF +523'200.-.

Les tarifs de la SEIC augmenteront de 10% en 2020 ce qui fait grimper les charges d'électricité de CHF 87'250.- à CHF 778'150.-, dont CHF 161'700.- pour l'éclairage public (20.8% de la consommation totale).

Le coût du DISREN est plafonné à 0.45 point d'impôt, en fonction des projets qualifiables pour DISREN et parce que le dispositif prend fin le 31 décembre 2019 et ne sera reconduit qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Le montant budgété en 2020 est de CHF 295'000.- (2019 : CHF 420'000.-) occasionnant une économie de CHF 125'000.-.

La statistique de la population résidente est une hypothèse importante du budget. Les coûts des associations et ententes intercommunales sont le plus souvent répartis entre les communes en fonction du nombre d'habitants. Au regard des années précédentes et de l'évolution en cours, la Municipalité estime que la population s'accroîtra de 1.5% à environ 13'300 habitants (2019 : 13'250). En effet, la population officielle au 31 décembre 2018 était de 13'101 personnes. La population estimée le 31 août 2019 était de 13'224 personnes. Le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS) prévoit une augmentation de l'ordre de 1.5% par an en moyenne pour les années à venir dans le district. L'augmentation est de 0.94% pour ce début d'année (8 mois), donc tout-à-fait selon la tendance projetée par le SCRIS, si bien que le nombre de 13'300 habitants devrait être atteint d'ici le 31 décembre 2019.

De plus, cette année encore, le renouvellement de prêts anciens à des taux plus avantageux continuent d'avoir un impact positif sur les charges financières, malgré une expansion de l'endettement due aux investissements importants en cours. Le taux moyen des charges d'intérêt de l'endettement communal pour 2020 est estimé à 0.72% (2019 : 0.92%).

Enfin, en dépit d'une marge d'autofinancement positive, la Municipalité reste consciente que l'équilibre financier demeure relativement fragile et a été particulièrement attentive aux dépenses de fonctionnement de chaque service. A chaque étape de l'élaboration du budget, la Municipalité a dû faire des choix importants afin de maintenir les charges de la commune en adéquation avec ses revenus prévisibles.

## **Perspectives des services de l'administration**

Ces dernières années, l'Administration communale s'est considérablement transformée en poursuivant ses travaux visant l'efficacité et l'efficacités. Il s'agit naturellement d'un processus qualité continu garant des objectifs ambitionnés. L'Administration est en perpétuel mouvement avec comme objectif principal de répondre (voire d'anticiper) les attentes et besoins de la population. A ce titre, nous pouvons être extrêmement satisfaits du chemin parcouru ces dernières années et ce grâce à des collaborateurs impliqués, motivés et croyant au projet que nous construisons ensemble.

Néanmoins, consciente des enjeux financiers et budgétaires cadrant notre fonctionnement, l'Administration communale ambitionne pour 2020 de consolider les acquis et contenir les charges. Elle offrira assurément de nouveaux projets ainsi que de belles perspectives de développement tant à sa population qu'à ses collaborateurs mais cela dans une logique contenue, raisonnable et innovante.

A l'instar de 2019, le projet appelé pour l'heure « Admin. 2.0 » continuera sur sa lancée car il symbolise l'avenir de notre Administration. En effet, nous avons développé une Administration possédant des valeurs fortes que sont la transversalité, l'ouverture, le décloisonnement, le travail ensemble ou encore l'innovation. Afin de soutenir ces valeurs fondamentales, il convient d'avoir les outils opérationnels adéquats permettant leur mise en œuvre concrète. Tel est l'objectif du projet « Admin. 2.0 » qui représente, conséquemment, la clé de voûte du développement stratégique de l'Administration communale.

### *Secrétariat municipal*

Dans la droite ligne des perspectives pour l'ensemble de l'Administration, le Secrétariat municipal va mettre l'année 2020 sous le signe de la consolidation. Il pilotera l'Administration communale dans cette logique tout en encourageant la créativité, l'innovation ainsi qu'en favorisant un management à visage humain.

L'Office de la communication a pris un magnifique élan en 2019 qu'il déploiera en 2020 au travers de sa stratégie de communication interne et externe.

L'Office des ressources humaines mettra sur pied sa politique en matière de gestion des ressources humaines afin d'offrir à la fois de la sécurité à nos collaborateurs mais aussi un environnement sain et adapté aux standards actuels. L'objectif général de l'Office des ressources humaines, qui se traduira également en 2020, est de faire de l'employeur « Ville de Gland » une Administration attractive et où il fait bon travailler et évoluer.

En tant que cheville ouvrière du projet « Admin. 2.0 », l'Office informatique dédiera une partie de ses ressources au développement et au déploiement de ce projet majeur qui représente une valeur-ajoutée importante pour le fonctionnement actuel et futur de notre Administration. L'Office informatique poursuivra autrement la structuration et la sécurisation de nos infrastructures informatiques tout en apportant un support de qualité à nos collaborateurs.

### *Service de la population*

Pour donner suite à la réunification des groupes Sécurité Publique – Contrôle des habitants – Secrétariat du Service de la population, l'optimisation des processus se poursuit. Une attention particulière est donnée aux prestations de guichet afin maintenir la qualité de service à la population.

Le Groupe ASP (Agents de sécurité publique) a traversé une année difficile avec des absences de longues durées et le décès d'un collègue. L'effectif sera désormais complet en 2020 avec l'engagement du 6<sup>ème</sup> agent (poste validé par le Conseil Communal pour l'année 2019). L'équipe sera à même de répondre de manière adaptée aux sollicitations liées aux manifestations (Demandes Pocama, gestion des parkings événementiels, déviations de circulation). Ainsi qu'une mise en place d'actions de prévention aux abords des écoles et un contrôle accru des stationnements.

De son côté, l'Office du contrôle des habitants s'attend pour l'année 2020 à une régulation du nombre de procédures de naturalisations à la suite de l'abandon de l'ancienne loi. Les demandes devraient se stabiliser. L'objectif pour l'Office est de poursuivre l'amélioration du traitement des dossiers ainsi que la délivrance des permis de séjour. Une excellente collaboration avec les services cantonaux est à relever.

Le Secrétariat du Service de la population prévoit une augmentation des demandes liées aux manifestations et projets spéciaux. Dans cette optique, une augmentation de 10% de temps de travail sur le poste du Chef d'équipe est planifiée afin d'allouer des ressources à la planification. La complexification des législations et des normes en matière de mobilité ou de police du commerce oblige à utiliser les ressources humaines avec la plus grande efficacité possible.

### *Service des finances*

Après l'adoption des paiements par le biais de factures électroniques (eBill), dès janvier 2019, le Service des finances s'attèlera en 2020 à l'implémentation des factures QR, avec l'assistance d'un prestataire informatique. En effet, à partir du 30 juin 2020, l'établissement et le règlement de factures seront facilités grâce à la facture QR. Les nouvelles factures comprendront toutes les informations de paiement dans le code

QR et pourront être lues facilement par voie numérique. Le passage à cette nouvelle norme est obligatoire et les bulletins de versement rouges et orange appartiendront bientôt au passé.

Par ailleurs, le Service des finances poursuit en collaboration avec l'Office informatique, le projet « Admin. 2.0 » qui vise à acquérir et implémenter de manière pérenne des outils informatiques de nouvelle génération afin d'améliorer les gains de productivité, optimiser la gestion des flux d'informations et améliorer la qualité des services dans l'intérêt commun des administrés, des collaborateurs de l'administration et des autorités. Le périmètre du projet inclut le remplacement complet du système comptable et financier, de gestion communale et la mise en place d'un guichet virtuel et de la gestion électronique des documents.

En outre, le Service des finances a pour objectif de documenter le système de contrôle interne, une fois l'implémentation des nouveaux systèmes informatiques achevée. L'adoption des nouvelles normes comptables MCH2 devrait intervenir au plus tôt en 2022, selon l'avancement du groupe de travail Canton-communes mené par l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

### *Service de la culture*

En cette année 2020, il s'agit avant tout de stabiliser et de pérenniser les prestations comme les projets développés ces dernières années qui permettront de poursuivre la politique culturelle menée par la Municipalité. Dans ce même état d'esprit, le nombre de postes au sein du Service n'augmentera pas. L'objectif est d'adapter les taux d'activité du personnel existant aux besoins réels du Service en consolidant et en valorisant les ressources et compétences actuelles de l'équipe.

L'objectif principal consiste à maintenir les mêmes prestations à la population que par le passé, en termes d'offre culturelle et d'accessibilité à tous : continuer à proposer un programme complet et pluridisciplinaire au Théâtre de Grand-Champ, lieu culturel phare pour la Ville de Gland. En poursuivant les saisons classique et humour, les charges de ces deux thématiques en incombent dorénavant complètement à la Ville. Ces charges supplémentaires seront néanmoins compensées par des recettes supplémentaires (abonnements, billetterie complémentaire, buvette).

Le second objectif pour 2020 est de maintenir les prestations de soutien et d'accompagnement au tissu artistique et associatif de la Ville, par le biais des subventions annuelles et ponctuelles, comme de le promouvoir, par le biais d'actions spécifiques, de communications dédiées et d'appels à projets. Il s'agit également de consolider le programme tourné vers le jeune public et le public familial, en le complétant par des actions et des outils de médiation. Dans le même ordre d'idées, le maintien et la poursuite des projets de culture mobile sera de mise en 2020 afin d'animer les quartiers, de faire découvrir la Ville et son histoire à la population, et de créer des liens entre eux (Été à la Falaise, Carabouquin, Sentier historique, boîtes à livres, etc.).

### *Service de l'enfance et de la jeunesse*

Cinq années après sa création, le Service de l'enfance et de la jeunesse est sorti de sa phase pionnière de construction pour entrer dans une phase de stabilisation, impliquant une absence de création de poste pour l'année 2020.

Après une année 2019 consacrée entre autres à la consolidation structurelle de son organisation et de l'organigramme qui en découle, l'accent sera placé en 2020 sur la stabilisation de l'Office de la jeunesse récemment créé d'une part, ainsi que sur le renfort et la formation nécessaire des équipes d'auxiliaires de l'Office de l'enfance (Centre aéré et Pause Déjà principalement), avec pour objectif central d'ajuster nos dispositifs à l'évolution du cadre législatif tout en continuant à proposer des prestations de qualité adaptées aux besoins d'une ville jeune de plus de 13'000 habitants.

Toutefois, les principales évolutions budgétaires ne sont pas liées directement aux activités du service en lui-même mais plutôt à celles de ses partenaires associatifs et cantonaux. A titre d'exemple, un soutien supplémentaire a été proposé à l'association du Centre de rencontres et de loisirs dans le but de renforcer l'encadrement humain et l'animation du Relax corner (accueil parascolaire déployé sur la pause de midi à Grand Champ) quatre jours par semaine, en partenariat avec des bénévoles de l'association Vivag et de la Ludothèque de Nyon.

D'autre part, la décision du Conseil d'Etat d'étendre, dès août 2019, la gratuité de l'enseignement public obligatoire aux courses d'école, camps scolaires, voyages d'études, activités culturelles et autres sorties obligatoires (à l'exception des frais de repas restant à la charge des parents), engendrera une baisse non-négligeable des recettes se répercutant par voie de conséquences sur une hausse des charges qui reviennent à présent aux communes.

Enfin, la confiance du Service de protection de la jeunesse (SPJ) renouvelant son soutien au dispositif communal d'insertion socioprofessionnelle « Activ'Action » par le financement d'environ un tiers des charges salariales de notre conseillère en insertion, nous permettra de pérenniser ce projet pilote déjà fructueux.

### *Service des bâtiments et de l'urbanisme*

Après l'engagement d'un assistant Cité de l'énergie (pourcentage de travail de 80%) en 2019, aucun engagement n'est prévu pour l'année 2020. Avec son effectif stabilisé, le Service va poursuivre son travail sur les différents domaines dont il a la charge.

Au niveau des bâtiments, le chantier des Perrerets - qui à ce jour se déroule selon la planification prévue - verra pour 2020 la mise en service de la nouvelle salle de sports ainsi que la fermeture de la piscine, de la salle rythmique et de la salle de gymnastique existante pour la rénovation de leurs façades et installations techniques respectives. Les études menées actuellement en interne pour l'élaboration du programme d'assainissement des bâtiments communaux et prenant en compte la surélévation de certains d'entre eux se poursuivra également tout au long de l'année.

Concernant le volet urbanistique, le Service continuera en 2020 à œuvrer au développement des différents dossiers relatifs au développement territorial, tels que le plan de quartier "Gare Sud", le plan d'affectation communal ainsi que le développement de l'Ouest de la Ville.

Enfin, pour le secteur de l'énergie, les efforts sur le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions Cité de l'énergie seront maintenus. La gestion des subventions communales en lien avec les énergies renouvelables se poursuivra également, tout comme l'élaboration d'une planification énergétique territoriale, en collaboration avec les différents partenaires extérieurs mandataires.

Dans le domaine de la conciergerie et du nettoyage des bâtiments, aucun changement notable n'interviendra pour 2020. C'est à partir de 2021 que des surfaces supplémentaires seront mises à disposition des utilisateurs de nos infrastructures (nouvelle salle de gymnastique et niveau supplémentaire au bloc E du centre scolaire des Perrerets). Les volumes d'heures des concierges et auxiliaires sera alors adaptés en fonction de ces nouvelles surfaces.

### *Service des infrastructures et de l'environnement*

Le Service des infrastructures et de l'environnement, ne prévoyant pas d'engagement en 2020 et ne possédant pas de projet ponctuel important hors préavis. Cela s'explique notamment par le fait que les structures communales sont en bon état et que l'entretien courant a été optimisé au maximum. Par conséquent, les secteurs 43 et 44 dévolus à la Voirie, respectivement aux Espaces verts maintiennent le budget d'entretien et pratiquent dorénavant aussi l'exercice de gestion de projet en réalisant des documents cadres comme le plan de gestion des espaces verts de la Ville et des projets d'aménagements urbains.

De plus, le service travaille actuellement sur une multitude de projets d'investissements, par exemple le renouvellement du parc de véhicules ainsi que sur des projets en cours ou à venir, qui seront soumis bien entendu au Conseil communal par le biais de préavis. Par exemple, le réaménagement du chemin de la Crétaux, la sécurisation des berges de la Promenthouse, etc.

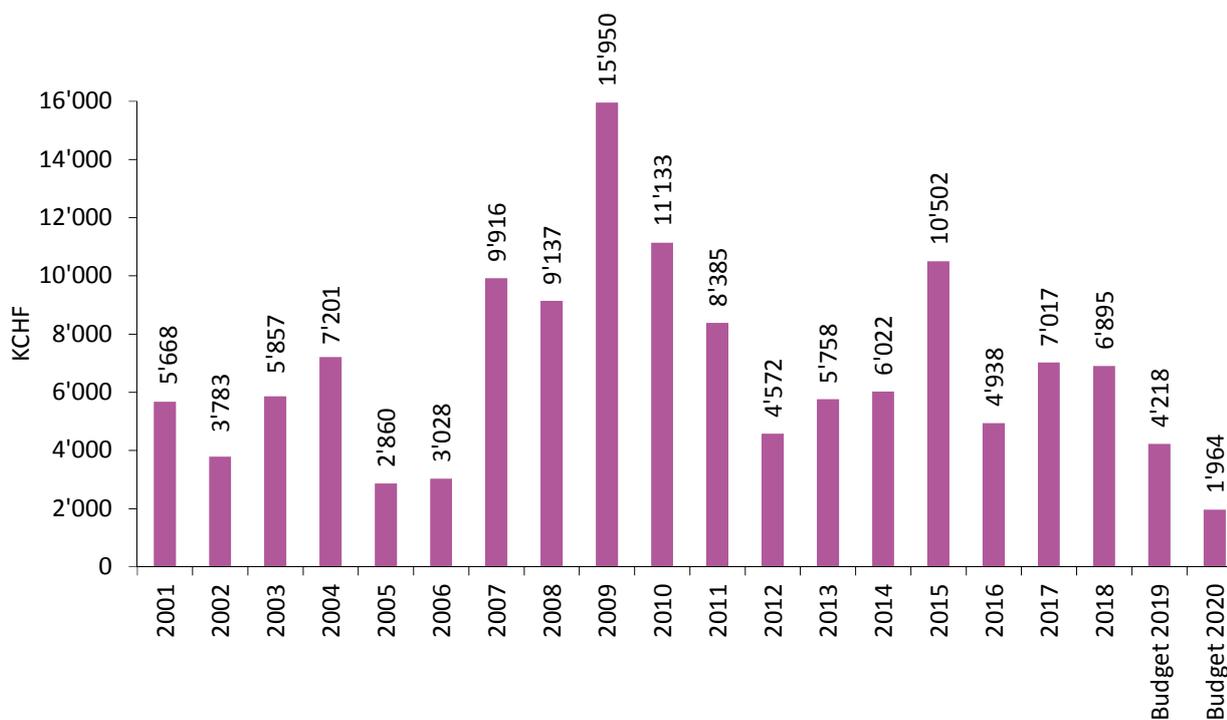
Seul les comptes du secteur 81 subissent une augmentation de près de 20% s'expliquant par le fait que l'exercice 2019 possédait le montant global le plus faible de cette législature ne permettant pas l'entretien optimal du réseau d'eau potable, ce qui a nécessité un dépassement de budget au sujet de l'achat d'eau. Le budget 2020 corrige donc cette situation déficitaire. Les comptes du secteur 45 « Ordures et déchets » sont renforcés après le remaniement effectué l'année passée. Des transferts et des ajustements sont effectués laissant présager une baisse des charges, notamment en faveur de la déchèterie.

## Marge d'autofinancement

### DÉTERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT

	Budget 2020	Budget 2019
<b>Total des recettes</b>	<b>67'653'385</b>	<b>68'226'041</b>
<b>Total des charges</b>	<b>-71'198'140</b>	<b>-72'323'088</b>
<b>Excédent net des charges / revenus corrigé des flux non monétaires</b>	<b>-3'544'755</b>	<b>-4'097'047</b>
Amortissement du patrimoine financier	306'320	306'320
Amortissement du patrimoine administratif - Génie civil	773'000	1'236'050
Amortissement du patrimoine administratif - Bât. et constructions	2'619'500	2'608'263
Amortissement des subv. d'invest. et à des assoc. de communes	28'900	-
	<b>3'727'720</b>	<b>4'150'633</b>
<b>Marge d'autofinancement provenant de comptes non affectés</b>	<b>182'965</b>	<b>53'586</b>
Attribution fonds "Oeuvres culturelles"	20'000	20'000
Attribution au fonds de réserve "Equipement communautaire"	537'300	2'254'620
./ . Prélèvement du Fonds Cartier	-60	-60
./ . Prélèvement du fonds de réserve "Déchets"	-157'850	-192'250
Amortissements infrastructures "Egoûts"	23'050	-
Attribution au fonds de réserve "Egouts"	397'160	914'360
./ . Prélèvement du fonds de réserve "Epuration"	-228'600	-175'400
Amortissements infrastructures "Eau"	261'100	171'100
Attribution au fonds de réserve "Eau"	420'590	688'705
Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	50'000	50'000
Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	311'550	309'200
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	146'750	123'750
<b>Marge d'autofinancement provenant de comptes affectés</b>	<b>1'780'990</b>	<b>4'164'025</b>
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>1'963'955</b>	<b>4'217'611</b>

Evolution de la marge d'autofinancement



## Charges par nature

	Budget 2020	Budget 2019	Variations	Ecart %
<b>3 Charges</b>	<b>71'198'140</b>	<b>72'323'088</b>	<b>-1'124'948</b>	<b>-1.56%</b>
<b>30 Autorités et personnel</b>	<b>14'193'160</b>	<b>13'748'700</b>	<b>444'460</b>	<b>3.23%</b>
Autorités et commissions	678'900	678'900	-	-
Personnel administratif et d'exploitation	10'132'350	9'785'400	346'950	3.55%
Assurances sociales	1'036'710	984'240	52'470	5.33%
Caisse de pensions et de prévoyance	1'586'050	1'511'900	74'150	4.90%
Assurances accidents et maladie	365'850	340'400	25'450	7.48%
Indemnisation et remboursement de frais	124'800	142'260	-17'460	-12.27%
Personnel intérimaire	40'000	38'200	1'800	4.71%
Autres charges des autorités et du personnel	228'500	267'400	-38'900	-14.55%
<b>31 Biens, services, marchandises</b>	<b>9'255'710</b>	<b>9'147'214</b>	<b>108'496</b>	<b>1.19%</b>
Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	289'800	309'040	-19'240	-6.23%
Programme communal de santé	10'000	10'000	-	-
Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	413'250	445'650	-32'400	-7.27%
Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'566'250	1'408'100	158'150	11.23%
Autres fournitures et marchandises	298'600	312'250	-13'650	-4.37%
Entretien des immeubles, des terrains et des routes	2'415'650	2'581'000	-165'350	-6.41%
Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	710'050	681'030	29'020	4.26%
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	242'350	189'750	52'600	27.72%
Réceptions et manifestations	207'000	232'000	-25'000	-10.78%
Honoraires et prestations de service	2'926'610	2'807'844	118'766	4.23%
Impôts, taxes, cotisations et frais divers	176'150	170'550	5'600	3.28%
<b>32 Intérêts passifs</b>	<b>561'550</b>	<b>660'000</b>	<b>-98'450</b>	<b>-14.92%</b>
Intérêts des dettes à court terme	-	-	-	-
Intérêts des dettes à moyen et long terme	521'550	610'000	-88'450	-14.50%
Autres intérêts	40'000	50'000	-10'000	-20.00%
<b>33 Amortissements</b>	<b>4'274'070</b>	<b>4'651'433</b>	<b>-377'363</b>	<b>-8.11%</b>
Amortissements du patrimoine financier	568'520	636'020	-67'500	-10.61%
Amortissements du patrimoine administratif	3'444'450	3'844'313	-399'863	-10.40%
Amortissements du service des eaux	261'100	171'100	90'000	52.60%
<b>35 Remboursements et participations à des collectivités</b>	<b>33'129'400</b>	<b>31'293'740</b>	<b>1'835'660</b>	<b>5.87%</b>
Canton	16'230'100	15'379'493	850'607	5.53%
Communes et associations de communes	16'899'300	15'914'247	985'053	6.19%
<b>36 Aides et subventions</b>	<b>6'318'300</b>	<b>6'955'816</b>	<b>-637'516</b>	<b>-9.17%</b>
Aides et subventions à des institutions privées	5'875'500	6'508'096	-632'596	-9.72%
Aides individuelles	442'800	447'720	-4'920	-1.10%
<b>38 Attributions aux fonds et financements spéciaux</b>	<b>2'331'950</b>	<b>4'747'785</b>	<b>-2'415'835</b>	<b>-50.88%</b>
Attributions aux fonds et financements spéciaux	70'000	70'000	-	-
Attributions aux financements spéciaux	2'261'950	4'677'785	-2'415'835	-51.64%
<b>39 Imputations internes</b>	<b>1'134'000</b>	<b>1'118'400</b>	<b>15'600</b>	<b>1.39%</b>
Imputations internes	1'134'000	1'118'400	15'600	1.39%

## Commentaires sur les principaux postes de charges

### Charges du personnel

Le budget 2020 prévoit une augmentation contenue des charges de personnel (traitements et charges sociales) de CHF 499'020.- par rapport au budget 2019 (+3.9%) (2019 : CHF 940'490.- ; +8.1%). Aucune création de nouveaux postes n'est prévue en 2020. Seules des augmentations de taux d'activité de collaborateurs et collaboratrices en fonction sont prévues par la Municipalité. Elles représentent 1.0 équivalent temps plein (ETP) et coûteront environ CHF 82'000.- de plus qu'en 2019 en termes de traitements bruts (2019 : CHF +193'050.-). Ces ajustements de taux d'activité sont liés à l'augmentation du volume de travail au sein de l'Administration communale, tel qu'exposé dans les perspectives des services de l'Administration.

Les augmentations de taux d'activité envisagées par la Municipalité dès 2020 représentent 1.0 ETP et se répartissent comme suit entre les services :

Service, poste	ETP
<b>Secrétariat municipal</b>	<b>0.30</b>
Cheffe office communication (augmentation de taux)	0.10
Assistante communication (augmentation de taux)	0.10
Collaborateur support informatique (augmentation de taux)	0.10
<b>Service de la population</b>	<b>0.20</b>
Assistante promotion économique (augmentation de taux)	0.10
Collaboratrice secrétariat (augmentation de taux)	0.10
<b>Service de la culture</b>	<b>0.50</b>
Assistante promotion culturelle (augmentation de taux)	0.20
Responsable accueil / billetterie (augmentation de taux)	0.20
Assistante administrative (augmentation de taux)	0.10
<b>Total</b>	<b>1.00</b>

L'augmentation du nombre d'ETP est globalement très inférieure à l'annonce faite au Conseil communal lors de sa séance du 14 décembre 2017, soit 0.8 ETP de moins que prévu initialement en 2020. De plus, des augmentations de taux d'occupation, en accord avec les employés en poste, ont été privilégiées par rapport à la création de nouveaux postes.

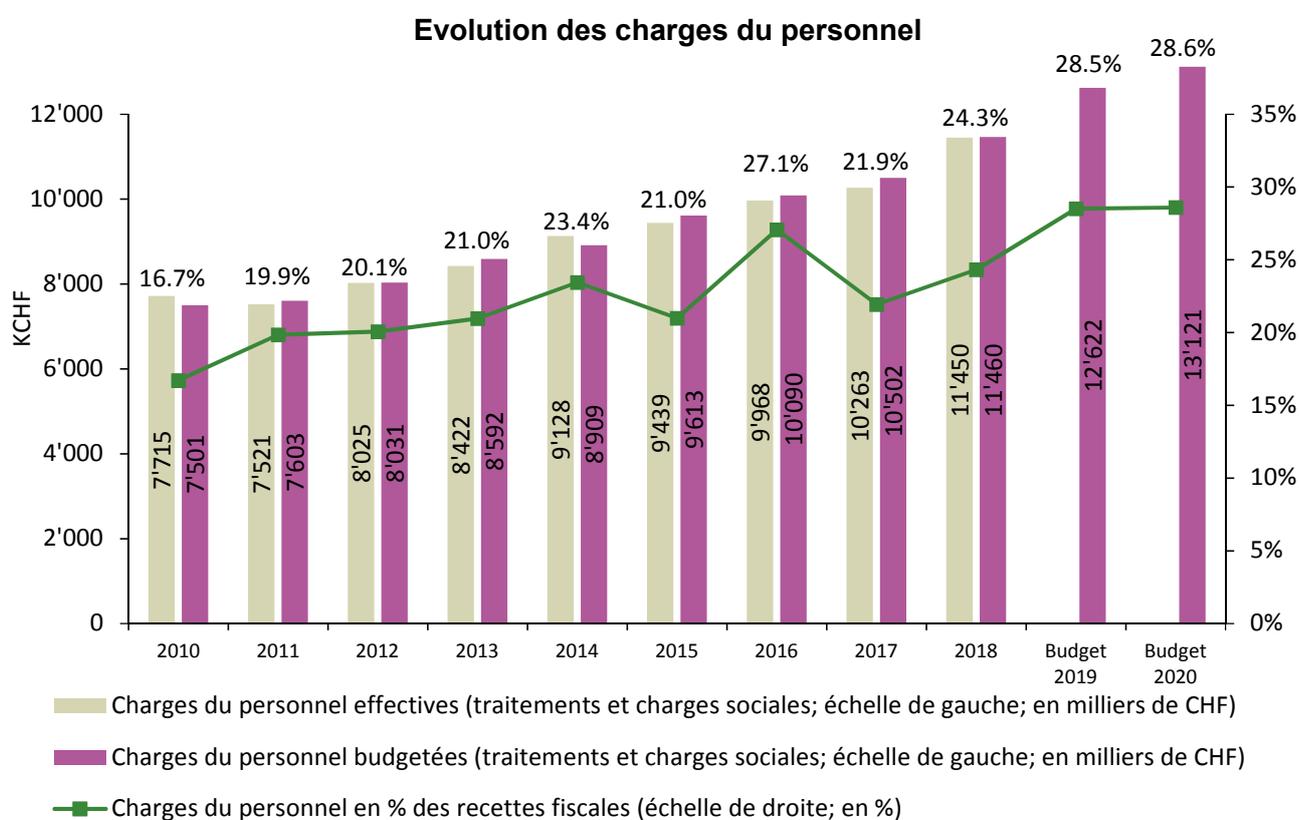
L'augmentation des traitements bruts est de CHF 346'950.- par rapport au budget 2019 (+3.5%) (2019 : CHF 682'500.- ; +7.5%). Cette augmentation est induite notamment par les éléments suivants :

- Comme susmentionné, les ajustements de taux d'activité représentent 1.0 équivalents temps plein (ETP) et sont estimés à CHF 82'000.- bruts (2019 : CHF +193'050.-).
- Les traitements des auxiliaires et apprentis augmenteront de CHF 73'250.- par rapport à 2019 (2019 : CHF +84'950.-).

- Les augmentations de salaires sont octroyées individuellement sur proposition des Chefs de service afin de tenir compte des efforts et de la situation personnelle de chaque employé. Elles représentent une enveloppe de CHF 67'550.-, soit 0.9% des salaires bruts budgétés en 2019 (2019 : CHF 92'420.-, soit 1.1%).
- L'indexation des salaires au coût de la vie en vertu de l'art. 43 du règlement du personnel est estimée à CHF 26'150.-, soit 0.3% (2019 : CHF 97'530.-, soit 1.2%).
- Les primes et jubilés représentent CHF 32'100.- (2019 : CHF 31'100.-). Les primes discrétionnaires budgétées sont de CHF 9'700.- (2019 : CHF 13'800.-) alors que les jubilés et primes de retraite, qui découlent du règlement du personnel sont de CHF 22'400.- (2019 : CHF 17'300.-).
- Les postes créés en 2019, pourvus en cours d'année, déploieront pleinement leurs effets en 2020 pour un coût additionnel de CHF : 51'450.- (2018 : CHF 182'806.-).
- Enfin, d'autres facteurs peuvent influencer la masse salariale, comme les postes repourvus en 2019 avec un salaire supérieur à celui du collaborateur précédent ou au montant budgété. L'impact est estimé à CHF 45'550.- sur le budget 2020 par rapport à 2019 (2019 : CHF +138'000.-).

Par ailleurs, par suite de l'acceptation du projet RFFA, les taux de cotisations paritaires AVS seront relevés de 0.3% dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (+ 0.15% à la charge de l'employeur et + 0.15% à la charge du salarié). Le surcoût est estimé à CHF 14'900.-. De plus, le taux de cotisation à la Caisse intercommunale de pensions (CIP) passera de 19.0% à 19.5% dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, occasionnant ainsi un coût additionnel de CHF 37'200.- par rapport à 2019. Enfin, la hausse des taux de prime SUVA coûtera CHF 11'450.- de plus qu'en 2019. En outre, les charges sociales sur les traitements additionnels, primes et augmentations se monteront à CHF 88'500.-.

Comme le démontre le graphique ci-après, après une adaptation progressive de l'Administration à l'évolution de la société, les charges de personnel budgétées restent stables en 2020, tant en valeur absolue qu'en proportion des recettes fiscales.



A noter que la courbe verte qui montre les charges du personnel en pourcent des recettes fiscales est tirée vers le bas en 2015 et 2017 grâce à des rentrées fiscales plus importantes que prévues. Elle a augmenté légèrement en 2019 à cause des pertes fiscales liées à RIE III VD et la consolidation des charges de personnel, puis se stabilise selon le budget 2020.

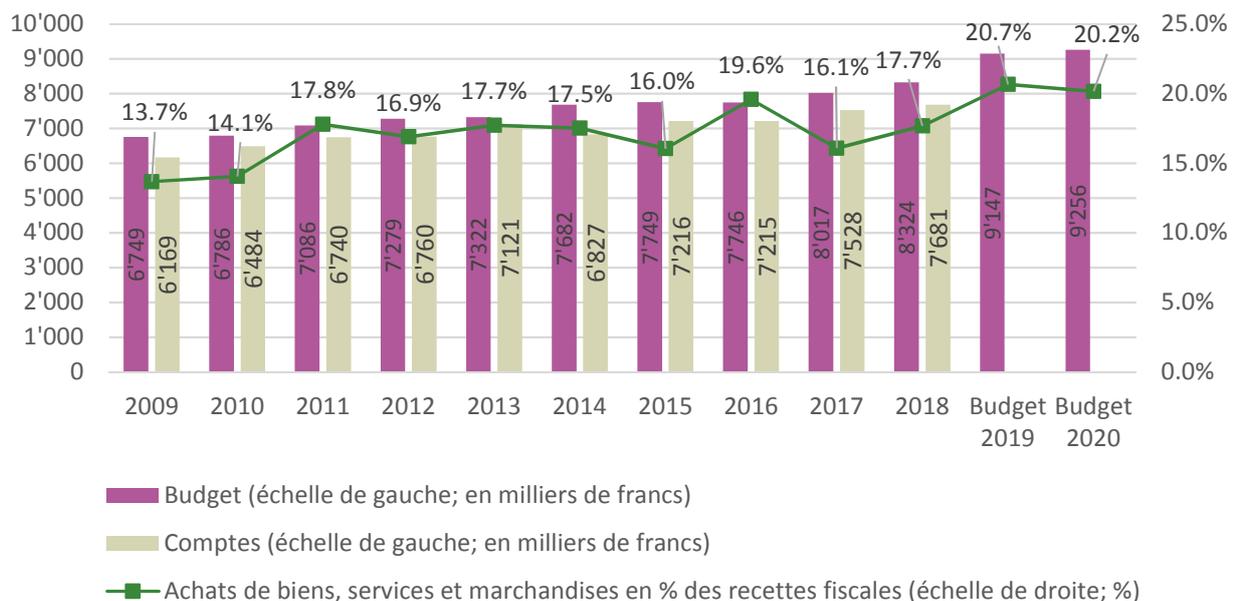
## Achats de biens, de services et de marchandises

Le budget des charges liées aux achats de biens, de services et de marchandises connaît une légère croissance de 1.2% par rapport au budget 2019, soit CHF 108'496.-. Mise en relation avec les recettes fiscales qui augmentent également, la baisse du ratio est de l'ordre de 2.4%. Cette dernière décennie, la Municipalité a été très prudente afin que les coûts liés aux achats de biens, de services et de marchandises évoluent au même rythme que les revenus, dans la mesure du possible. Dans le cadre de l'élaboration du budget, des économies ont été recherchées, mais ceci peut entraîner des reports de projets et des retards dans l'entretien des bâtiments. Enfin, il est à noter que les dépenses en biens, services et marchandises effectives ont systématiquement été inférieures aux montants budgétés durant cette dernière décennie. Cela tient au processus de suivi budgétaire en lui-même (les crédits octroyés par le Conseil communal ne doivent pas être dépassés, par conséquent les dépenses réelles sont normalement inférieures aux dépenses budgétées), mais dénote également la gestion rigoureuse des dépenses par l'Administration et la Municipalité.

Le budget 2020 en matière d'achats de biens, de services et de marchandises est caractérisé par les éléments particuliers suivants :

- Augmentation des charges de la saison culturelle à hauteur de CHF 110'000.- pour 2020 (soit autant que la hausse des revenus prévue).
- Le loyer des locaux pour l'UAPE à la Rue de la Paix 1 est nouveau et augmente les charges de CHF 51'700.- par rapport à 2019.
- Les contrats de maintenance pour le service informatique seront en augmentation de CHF 50'320.-, notamment avec l'ajout de nouvelles licences utiles pour la sécurité et pour le développement des outils de travail communaux.
- Le coût des énergies des autres bâtiments augmentera globalement de CHF 158'150.- principalement à cause de la hausse des prix de 10% annoncée par la SEIC.
- Des efforts ont été consentis également par les différents services. Notamment en ce qui concerne les montants alloués aux réceptions et manifestations (CHF -25'000.-), les frais d'impression et fournitures de bureau (CHF -27'540.-).
- La ventilation « tempête » prévue au budget 2019 pour CHF 62'000.- (compte 815.3141.00) et qui était un élément non-récurrent permet de baisser également les charges de ce compte en 2020.

Evolution des achats de biens, services et marchandises



## Intérêts et emprunts

Compte tenu de la marge d'autofinancement estimée et des projets d'investissements prévus et à terminer, nous estimons que la dette à fin 2020 devrait s'élever à CHF 76'535'000.-. Le niveau historiquement bas des taux d'intérêts et notre politique de maintenir une partie de notre dette à court terme va nous permettre de réduire fortement nos charges financières cette année encore, et ce malgré un volume d'emprunts plus élevé que par le passé. Compte tenu des paramètres évoqués ci-après, le taux d'intérêt moyen budgété des emprunts communaux est estimé à 0.72% pour l'année 2020 (pour comparaison : 0.92% estimé pour 2019).

### *Nouvel emprunt en 2019*

Comme prévu lors du budget 2019, le préavis municipal n° 28 relatif à la deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets a débuté et un financement de CHF 5'000'000.- auprès de la Basler Kantonal Bank a été obtenu, au taux de 0.10% par an et avec échéance au 26 septembre 2029.

### *Emprunts renouvelables à court terme*

Deux emprunts à court terme auprès de Swissquote Bank avec une échéance de six mois et à taux négatifs sont en cours et la Municipalité prévoit de les renouveler comme suit :

- Renouvellement de l'emprunt à court terme, échéance 28 novembre 2019, actuellement de CHF 8'000'000.- au taux de -0.34% par un emprunt de six mois renouvelables au taux de -0.25% (hypothèse).
- Renouvellement de l'emprunt à court terme, échéance 23 décembre 2019, de CHF 2'000'000.-, actuellement au taux de -0.40% par un emprunt de six mois renouvelables au taux de -0.25% (hypothèse).

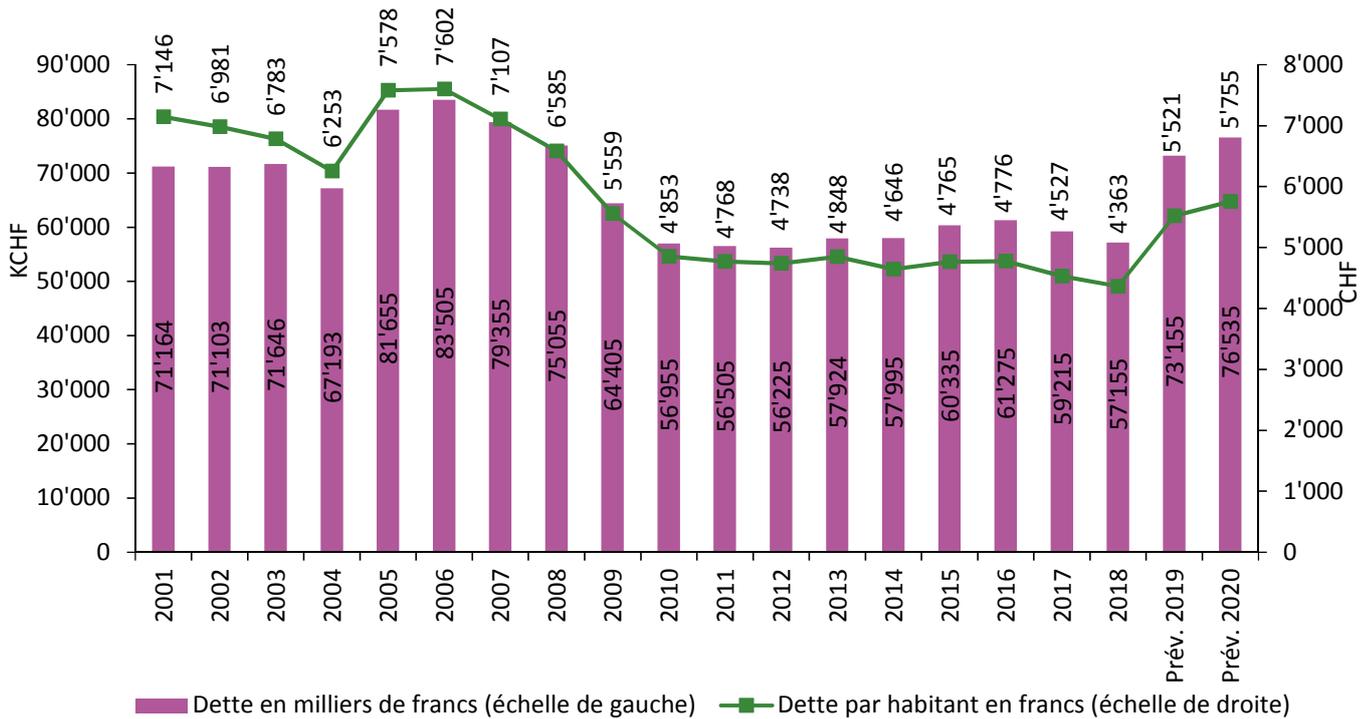
### *Nouveaux emprunts à effectuer en 2020*

Les dépenses prévisionnelles d'investissements 2020 sont estimées à CHF 10'571'000.-. Compte tenu de la marge d'autofinancement estimée à CHF 1'963'955.- et de la variation du fonds de roulement, nous estimons que la dette à fin 2020 devrait s'élever à CHF 76'535'000.-, comme indiqué ci-dessus, soit à CHF 5'755.- par habitant (contre CHF : 4'363.- par habitant au 31 décembre 2018).

Le plan des dépenses d'investissements est découpé par trimestre et permet d'estimer le volume d'emprunt dont nous aurons besoin l'année prochaine et compte tenu des préavis acceptés jusqu'à fin septembre 2019. Le plus conséquent d'entre eux, le préavis municipal n° 28 relatif à la deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets, accepté le 14 décembre 2017, nécessitera un financement important prévu au budget 2020. Ce financement est assuré par un crédit cadre d'une limite maximale de CHF 20'000'000.- auprès de la Basler Kantonal Bank, dont les avances à terme fixe peuvent être appelées par blocs de CHF 1'000'000.- au minimum. La Municipalité se réserve, bien entendu, le droit de contracter un emprunt au bailleur de fonds le plus compétitif au moment de l'appel de fonds.

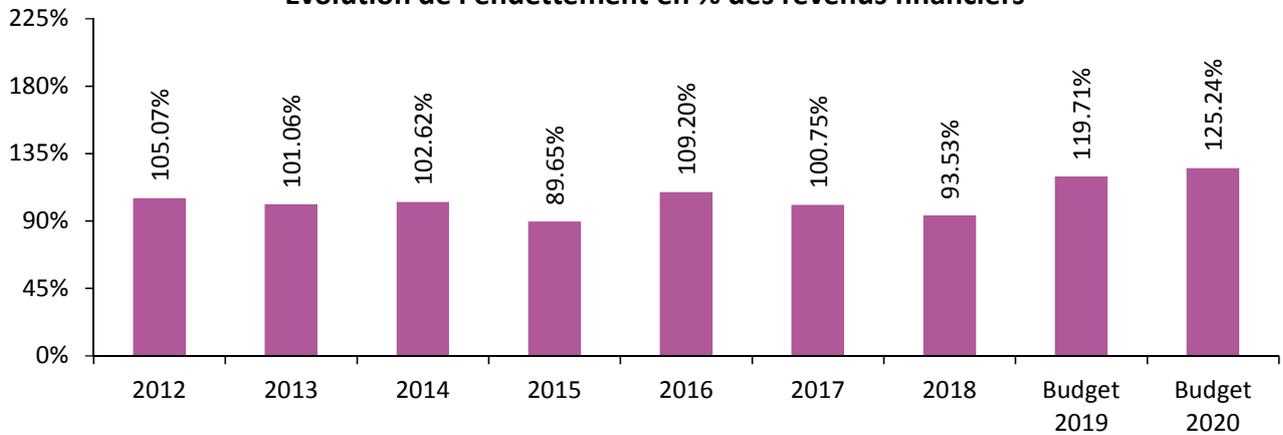
Dans son rapport sur la politique monétaire du 19 septembre 2019, la Banque nationale suisse (BNS) déclare maintenir le cap expansionniste de sa politique monétaire afin de stabiliser l'évolution des prix et soutenir l'activité économique. La banque centrale helvétique laisse inchangés, à -0,75%, son taux directeur et le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue à la BNS. Elle continuera d'intervenir, au besoin, sur le marché des changes en tenant compte de la situation pour l'ensemble des monnaies. Le taux d'intérêt négatif et la disposition de la BNS à intervenir au besoin sur le marché des changes restent nécessaires pour maintenir à bas niveau l'attrait des placements en francs et, partant, réduire les pressions à la hausse sur le franc. A la lueur de l'examen de la situation économique et monétaire de la BNS, la Municipalité ne s'attend pas à une remontée des taux avant fin 2020, pour autant que l'environnement macro-économique demeure inchangé. Le taux d'intérêt pour les nouveaux emprunts est estimé à 0.3% par an pour un horizon d'emprunt à dix ans et à 0.5% par an pour un terme de quinze ans, ce qui est une estimation prudente par rapport aux offres indicatives de la mi-septembre 2019. Ces hypothèses retenues pour l'élaboration du budget peuvent varier des taux effectifs au moment de l'emprunt.

### Evolution de l'emprunt et de la dette par habitant



Malgré la hausse prévue de notre niveau d'endettement, le ratio de l'endettement par rapport aux revenus financiers devrait se stabiliser grâce à l'augmentation plus que proportionnelle des revenus financiers. En 2020, il devrait se situer entre 100 et 150%, ce qui correspond à un ratio que l'on pourrait qualifier de moyen.

### Evolution de l'endettement en % des revenus financiers



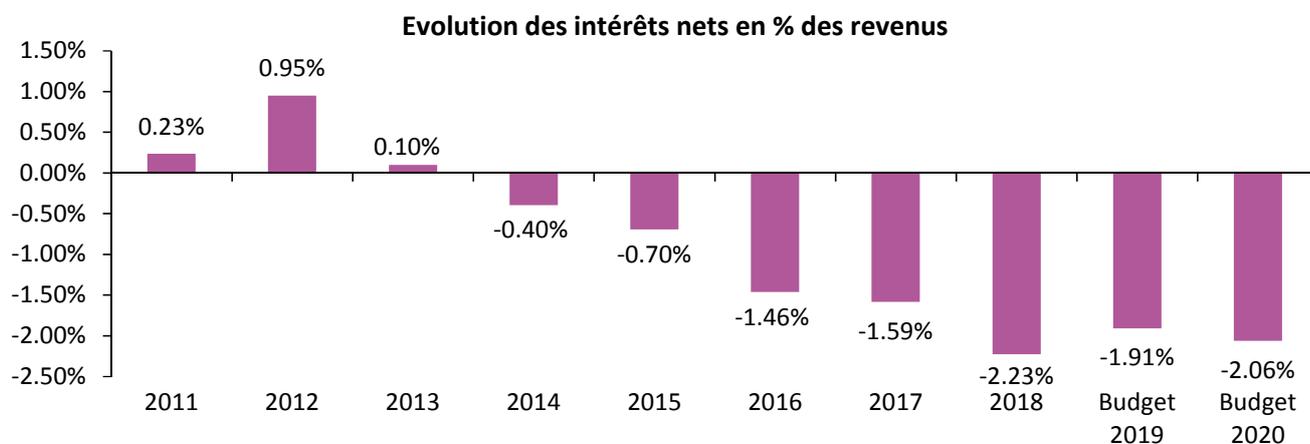
*Endettement brut (court - long terme) / Revenus financiers (groupe 40-41-42-43-44-45-46)*

Appréciation

< 50 %	Très bon	150 - 200 %	Mauvais
50 % à 100 %	Bon	200 - 300 %	Critique
100 % - 150 %	Moyen	> 300 %	Inquiétant

Parallèlement, nous pouvons constater une évolution très favorable de la charge d'intérêts nets par rapport aux revenus financiers sur la dernière décennie. Ceci est dû à notre politique de taux à court terme, au niveau

historiquement bas du coût de l'argent, mais aussi à l'augmentation de nos revenus du patrimoine (loyers, droits de superficie, etc.).



*Intérêts nets (groupe 32 ./ 42) / Revenus financiers (groupe 40-41-42-43-44-45-46)*

Appréciation

0 % à 1 %	charge faible	3 % à 5 %	Charge forte
1 % à 3 %	charge moyenne	> 5 %	Charge très forte

### Amortissements

De manière similaire aux précédents budgets présentés dans la nouvelle législature, le calcul des amortissements a été effectué en tenant compte des amortissements extraordinaires importants effectués ces dernières années (CHF 9'300'000.- entre 2011 et 2015 ; CHF 34'300'000.- de 2006 à 2015). Pour chaque crédit d'investissement, la charge d'amortissement budgétée a été calculée en divisant le solde à amortir (total des dépenses, déduction faite des éventuelles subventions, amortissements ordinaires et extraordinaires) par la durée de vie résiduelle de chaque investissement, telle que définie dans le préavis. En effet, la Municipalité est d'avis qu'être trop en avance sur la période d'amortissement telle que définie par la loi fait peser injustement des charges sur les épaules de contribuables qui ne profiteront peut-être jamais des investissements qu'ils ont consentis via leurs impôts, par exemple parce qu'ils auront déménagé, seront décédés ou ne paieront plus d'impôts. C'est le principe d'équité intergénérationnelle.

Lors de sa première application en 2017, cette nouvelle méthodologie a eu pour effet de baisser significativement le montant des amortissements. En 2018 et 2019, la charge globale d'amortissements a progressivement augmenté par rapport au niveau corrigé de 2017 en raison du volume important des crédits votés par le Conseil communal, ainsi que de l'avancement des travaux en cours. Dans le budget 2020, la charge d'amortissements globale se rétracte, notamment les amortissements du patrimoine administratif concernant le génie civil. Cela est principalement dû à des dépenses moins importantes que prévues en 2019.

Par ailleurs, nous avons mis en place dès 2017 des processus nous permettant de mieux planifier les décaissements liés aux préavis pour l'année à venir et ainsi estimer les amortissements au plus près de la réalité. Les charges liées aux amortissements du patrimoine administratif et financier sont estimées sur la base des préavis en cours et validées à fin septembre 2019. Sauf cas exceptionnel, seuls les investissements terminés au 31 décembre 2020 feront l'objet d'un amortissement. Tous les amortissements calculés ci-dessous comprennent uniquement les amortissements obligatoires, tels que définis par le règlement sur la comptabilité des communes.

## Amortissements

	2020	2019
Amortissement du patrimoine financier		
230.3303.00 Amortissements du patrimoine financier	306'320	306'320
	<b>306'320</b>	<b>306'320</b>
Amortissements du patrimoine administratif		
151.3312.00 Amortissements théâtre	110'200	81'400
230.3311.00 Amortissements du patrimoine adm. - Génie civil	773'000	1'236'050
230.3312.00 Amortissements du patrimoine adm. - Bâtiments	1'060'050	1'343'750
230.3314.00 Amort. subventions d'invest. à des associations de communes	28'900	0
513.3312.00 Amortissements du collège des Perrerets	194'350	0
513.3312.30 Amortissements du collège Les Tuillières	552'250	496'296
526.3312.30 Amortissements du collège de Grand Champ	702'650	686'817
	<b>3'421'400</b>	<b>3'844'313</b>
Amortissements de fonds affectés		
460.3312.00 Amortissements patrimoine administratif	23'050	
810.3329.00 Amortissements du service des eaux	261'100	171'100
	<b>284'150</b>	<b>171'100</b>
<b>Total des amortissements</b>	<b>4'011'870</b>	<b>4'321'733</b>

Les défalcatons sont incluses dans la section 33 du plan comptable par nature dans la rubrique « amortissements du patrimoine financier ». Elles sont estimées à CHF 262'200.- pour l'année 2020 (2019 : CHF 329'700.-) et sont en principe basées sur l'historique des cinq dernières années et nos connaissances de l'état des créances. Lorsque la provision existante a été jugée suffisante pour absorber d'éventuelles pertes sur débiteurs en 2020, le budget 2020 a été estimé à 50% des pertes réelles de 2018. Les provisions au 31 décembre 2018 couvrent entre deux et cinq ans de défalcatons réelles, selon la nature des recettes.

### Participations cantonales et intercommunales

La charge des péréquations pèse chaque année lourdement sur les finances communales. En 2020, les acomptes pour l'ensemble des péréquations, soit la péréquation directe, la facture sociale et la réforme policière, s'élèvent à CHF 19'951'829.- contre CHF 18'306'232.- au budget 2019, soit une augmentation de plus de 9%. Cela représente 31% du total des charges épurées contre 27% en 2019, réduisant ainsi fortement la marge de manœuvre de la Municipalité.

Les montants à charge de la Ville de Gland se présentent comme suit :

	2020 Acomptes corrigés	2020 Acomptes selon SCL	2019 Acomptes corrigés	2018 Décompte
<b>Facture sociale</b>	<b>12'989'341</b>	<b>12'494'548</b>	<b>12'199'397</b>	<b>11'661'612</b>
Prélèvements conjoncturels	2'580'000	2'085'207	2'650'000	2'085'207
Ecrêtage	610'795	610'795	96'040	0
Répartition solde après prélèvements	9'798'546	9'798'546	9'453'357	9'576'405
<b>Péréquation nette</b>	<b>5'034'044</b>	<b>5'034'044</b>	<b>4'230'538</b>	<b>4'580'661</b>
Population	-7'868'076	-7'868'076	-7'761'159	-7'843'102
Solidarité	0	0	0	0
Dépenses thématiques	0	0	0	0
Alimentation	12'902'120	12'902'120	11'991'697	12'423'763
<b>Réforme policière</b>	<b>1'928'444</b>	<b>1'928'444</b>	<b>1'876'297</b>	<b>1'936'902</b>
Charges pour commune sans police	1'085'341	1'085'341	1'098'702	1'123'028
Répartition du solde	843'103	843'103	777'595	813'874
<b>Total</b>	<b>19'951'829</b>	<b>19'457'036</b>	<b>18'306'231</b>	<b>18'179'175</b>

Cette année encore la facture sociale à charge de toutes les communes vaudoises est en augmentation. Le montant total des dépenses intégrées dans la facture sociale prévisionnelle 2020, sous réserve d'éventuels amendements décidés par le Grand Conseil lors du vote final du budget, s'élève à CHF 824'863'600.-, soit une hausse de 0.9% par rapport aux montants calculés pour les acomptes 2019.

Pour la commune de Gland, les prélèvements conjoncturels, calculés par le Service des communes et du logement sur la base des recettes conjoncturelles 2018, s'élèvent à CHF 2'580'000.-, en diminution de 2.64% par rapport à 2019. Néanmoins, les acomptes 2020 sont calculés sur la base des impôts conjoncturels 2018 que nous estimons largement inférieurs aux impôts conjoncturels budgétés pour 2020 sur la base de la moyenne des cinq dernières années. Pour cette raison, les prélèvements conjoncturels ont été corrigés à la hausse et une demande de correction des acomptes à payer sera adressée au Canton dès le début 2020. Cette méthode a été appliquée de manière similaire lors de l'élaboration du budget 2019, même si cette année c'est en notre défaveur (CHF -494'793.-). Ainsi, les prélèvements conjoncturels corrigés diminueront de CHF 70'000.- par rapport au budget 2019.

Pour la deuxième fois consécutive, et en vertu de l'introduction d'un nouveau palier d'écrtage, Gland contribuera pour CHF 610'795 (2019 : CHF 96'040.-). Le solde réparti après prélèvements augmente, quant à lui, à CHF 9'798'546.-, soit +3.65% par rapport à 2019, sur la base d'un nombre de points écrétés à charge de la commune de CHF 15.40, multiplié par la valeur du point d'impôt de CHF 636'120.- (2019 : CHF 15.78 x CHF 599'072.-). Le nombre de points à répartir a diminué, mais la valeur de notre point continue d'augmenter. Il en résulte une augmentation de la facture sociale à charge de Gland de 6.48% par rapport à 2019 et +29.88% par rapport à 2018.

Au niveau de la péréquation directe, l'alimentation du fonds de péréquation est significativement plus élevée en raison de l'évolution positive de la valeur du point d'impôt. La rétrocession de la couche de la population est en augmentation et conforme aux attentes (CHF +106'917.-). Nous ne bénéficions pas des rétrocessions relatives aux dépenses thématiques (routes, forêts, transports). Gland n'en a jamais bénéficié, mais le montant global de l'aide aux autres communes a fortement augmenté et nous contribuons à son financement. Ainsi, la péréquation directe nette subit une inflation de 7.6% (CHF +910'423.-) par rapport à 2019.

Le coût total de la réforme policière augmente de 2.8% par rapport aux acomptes 2019. Il est composé des charges pour commune sans police, facturé par l'Etat au coût réel aux communes délégataires, mais plafonnées à deux points d'impôts. Les charges pour commune sans police diminuent de CHF 24'529.- par rapport à 2019. Le second élément de calcul est le manque de financement pour l'Etat, couvert par la péréquation en fonction des points d'impôts écrêtés. L'acompte est fixé à CHF 64.35 par habitant, sur la base de la population déterminée au 31 décembre 2018, soit 13'101 (2019 : CHF 59.40.- x 13'081 habitants au 31 décembre 2017). La répartition du solde augmente ainsi de CHF 65'508.- par rapport à 2019.

Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il ne s'agit là que d'acomptes et que nous comptabiliserons en 2020 le décompte final 2019, qui viendra augmenter ou réduire notre participation à la péréquation. Cependant, étant dans l'incertitude totale quant au solde final de la facture sociale, à la valeur du point d'impôt par habitant de notre commune mais aussi de ceux des autres communes, il est impossible d'en prédire l'impact pour l'instant. En outre, le décompte final de péréquation 2020 aura un impact sur les comptes annuels 2021 seulement.

Hors facture sociale et réforme policière, les remboursements et participations au Canton (groupe de comptes 351) augmentent de CHF 8'450.- par rapport au budget 2019, principalement en raison des indemnités pour lignes de trafic régional qui augmentent de 0.97%, soit CHF 9'750.-.

Hors péréquation directe, les remboursements et participations à des communes et associations de communes (groupe de comptes 352) augmentent de CHF 74'600.- par rapport au budget 2019. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des frais de courses d'école et des camps scolaires qui ne sont plus facturés des parents dans les mêmes proportions et ce dès la rentrée 2019-2020 (CHF +126'650.-), mais également due à la participation financière communale à l'APEC (CHF +72'200.-) et à la protection civile (CHF +24'100.-). Ces augmentations sont contrebalancées par notre participation budgétée au dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) estimée à 0.45 points d'impôt au budget 2020 contre 0.7 point d'impôt en 2019, compte tenu des projets en cours et de la reconduction du dispositif dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020 seulement (effet : CHF -125'000.-).

### Aides et subventions

Les aides et subventions à des institutions privées sont identique par rapport à 2019. La contribution financière de Gland au budget de fonctionnement de NRTV de CHF 130'000.- décidée par le Conseil communal le 9 novembre 2017 via le préavis municipal n° 30 relatif à une demande de crédit concernant la pérennisation de Nyon Région Télévision (NRTV) est toujours d'actualité pour 2020.

Les coûts de l'accueil de jour (préscolaire, parascolaire et accueil familial) augmentent de CHF 707'429.- (+20.5%) par rapport à 2019 et selon le budget établi par le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Le coût de la subvention communale à l'accueil de jour des enfants dépend de multiples facteurs, notamment du nombre d'enfants, de la fréquentation et des revenus des parents.

L'exploitation des Transports urbain de Gland (TUG) diminue de CHF 43'650.- pour 2020. Il en va de même pour les subventions annuelles pour les activités culturelles (CHF -40'000.-). En revanche, les subventions pour le Centre de loisirs des jeunes augmentent de CHF 9'750.-.

Par ailleurs, l'aide individuelle au logement est diminuée de CHF 10'000.-. Les autres aides et subventions sont relativement stables d'une année à l'autre.

### Attributions/prélèvements aux fonds

Les attributions aux fonds de réserve diminuent fortement par rapport au budget 2019, tandis que les prélèvements des fonds de réserve sont stables. Des attributions très importantes aux fonds de réserve « Equipement communautaire », « égouts » et « eau » étaient prévues au budget 2019 grâce aux taxes d'équipement communautaire et taxes de raccordement, liées aux premiers permis de construire que la Municipalité a délivrés en relation avec le nouveau quartier de la Combaz. On assiste en 2020 à un retour à la normale. Les attributions aux autres fonds de réserve sont stables d'une année à l'autre.

	2020	2019
Attribution au fonds de réserve "Oeuvres culturelles"	20'000	20'000
Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	50'000	50'000
Attribution au fonds de réserve "Eau"	420'590	688'705
Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	311'550	309'200
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	146'750	123'750
Attribution au fond de réserve "Equipement communautaire"	537'300	2'254'620
Attribution au fonds de réserve "Egouts"	397'160	914'360
Prélèvement du fonds de réserve "Fonds Cartier"	-60	-60
Prélèvement du / attribution au fonds de réserve "Déchets"	-157'850	-192'250
Prélèvement du fonds de réserve "Epuración"	-228'600	-175'400
	<b>1'496'840</b>	<b>3'992'925</b>
Total des attributions aux fonds de réserve	1'883'350	4'360'635
Total des prélèvements des fonds de réserve	-386'510	-367'710
	<b>1'496'840</b>	<b>3'992'925</b>

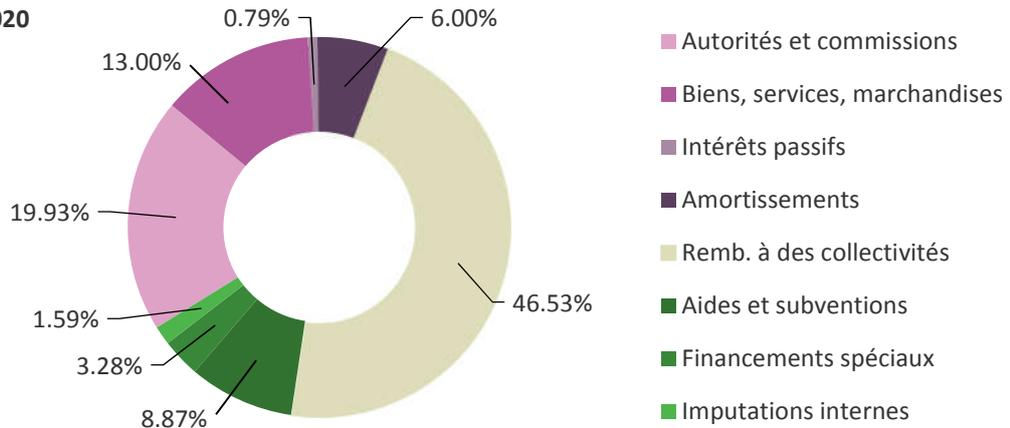
A noter qu'il ne s'agit là que de prévisions et que les attributions, respectivement les prélèvements réels, découleront des charges et des revenus affectés réellement survenus dans l'exercice 2020.

### Imputations internes

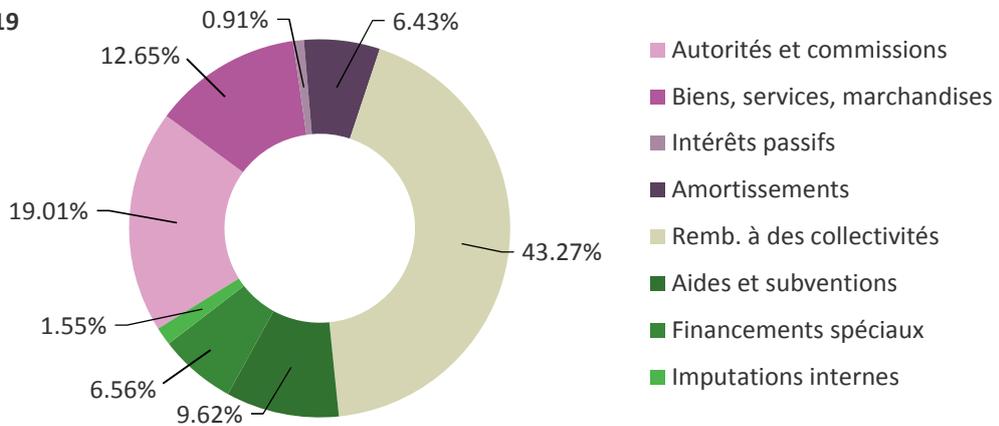
Les imputations internes consistent principalement en imputations des charges financières et frais d'entretien des bâtiments au secteur scolaire. Les imputations internes sont stables en 2020 par rapport à 2019 (+1.39%).

## Evolution des charges par nature

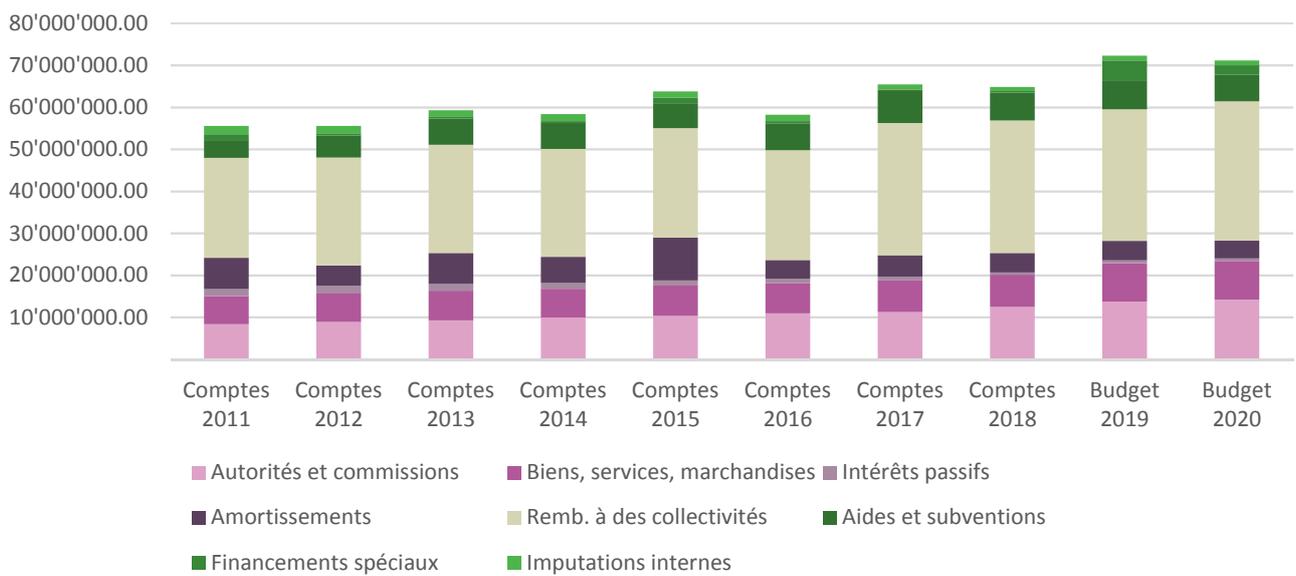
Charges budget 2020



Charges budget 2019



Evolution des charges par nature de 2011 à 2020



## Revenus par nature

	Budget 2020	Budget 2019	Variations	Ecart %
<b>4 Revenus</b>	<b>67'653'385</b>	<b>68'226'041</b>	<b>-572'656</b>	<b>-0.84%</b>
<b>40 Impôts</b>	<b>43'769'000</b>	<b>42'343'800</b>	<b>1'425'200</b>	<b>3.37%</b>
Impôt revenu et fortune des personnes physiques	34'230'000	34'120'000	110'000	0.32%
Impôt bénéfice et capital des personnes morales	3'670'000	2'475'000	1'195'000	48.28%
Impôt foncier	2'805'000	2'680'000	125'000	4.66%
Droits de mutations	1'680'000	1'665'000	15'000	0.90%
Impôt sur les successions et les donations	800'000	850'000	-50'000	-5.88%
Impôt sur les chiens et taxes appareils automatiques	109'000	103'800	5'200	5.01%
Impôts récupérés après défalcatons	475'000	450'000	25'000	5.56%
<b>41 Patentes</b>	<b>2'200</b>	<b>2'000</b>	<b>200</b>	<b>10.00%</b>
Patentes	2'200	2'000	200	10.00%
<b>42 Revenus du patrimoine</b>	<b>1'949'950</b>	<b>1'927'340</b>	<b>22'610</b>	<b>1.17%</b>
Revenus des capitaux du patrimoine financier	29'000	17'000	12'000	70.59%
Revenus des immeubles du patrimoine financier	833'450	815'840	17'610	2.16%
Gains comptables sur les placements patrimoine financier	-	-	-	-
Revenus des prêts du patrimoine administratif	128'000	128'000	-	0.00%
Revenus des immeubles du patrimoine administratif	959'500	966'500	-7'000	-0.72%
<b>43 Taxes, émoluments, produits des ventes</b>	<b>9'413'950</b>	<b>11'663'270</b>	<b>-2'249'320</b>	<b>-19.29%</b>
Emoluments	501'600	559'900	-58'300	-10.41%
Soins médicaux et dentaires	8'000	8'000	-	-
Ecolages	448'350	484'750	-36'400	-7.51%
Taxes de raccordement et d'utilisation	6'265'000	8'554'020	-2'289'020	-26.76%
Ventes et prestations de service	1'572'900	1'537'000	35'900	2.34%
Remboursements de tiers	66'600	66'600	-	-
Amendes	180'000	200'000	-20'000	-10.00%
Autres recettes	371'500	253'000	118'500	46.84%
<b>44 Parts à des recettes cantonales</b>	<b>1'582'200</b>	<b>1'530'500</b>	<b>51'700</b>	<b>3.38%</b>
Parts à des recettes cantonales (gains immobiliers)	1'582'200	1'530'500	51'700	3.38%
<b>45 Participations, remboursements à des collectivités</b>	<b>8'897'225</b>	<b>8'810'121</b>	<b>87'104</b>	<b>0.99%</b>
Canton	699'850	784'662	-84'812	-10.81%
Communes et associations de communes	8'197'375	8'025'459	171'916	2.14%
<b>46 Autres participations et subventions</b>	<b>69'750</b>	<b>75'750</b>	<b>-6'000</b>	<b>-7.92%</b>
Participations et subventions de tiers	69'750	75'750	-6'000	-7.92%
<b>48 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux</b>	<b>835'110</b>	<b>754'860</b>	<b>80'250</b>	<b>10.63%</b>
Prélèvements fonds de réserve et de renouvellement	60	60	-	-
Prélèvements financements spéciaux	835'050	754'800	80'250	10.63%
<b>49 Imputations internes</b>	<b>1'134'000</b>	<b>1'118'400</b>	<b>15'600</b>	<b>1.39%</b>
Imputations internes	1'134'000	1'118'400	15'600	1.39%

## Commentaires sur les principaux postes de revenus

### Recettes régulières d'impôts

En ce qui concerne les recettes régulières d'impôts, nos prédictions sont basées sur la moyenne historique des cinq dernières années, corrigées des éléments non récurrents et des effets conjoncturels. Nous avons calculé la valeur du point d'impôt communal et considéré la plausibilité de son évolution dans un contexte économique favorable et une conjoncture inflationniste. Enfin, nous avons bien évidemment pris en considération l'entrée en vigueur de la réforme de l'imposition des entreprises vaudoise (RIE III VD) depuis le 1er janvier 2019 et la diminution du coefficient fiscal communal à 61% (en 2018 : 62.5%), accepté par le Conseil communal le 3 octobre 2019 via le préavis municipal n° 62 relatif à l'arrêté d'imposition 2020.

### Valeur du point d'impôt communal

La valeur du point d'impôt communal représente le rendement communal d'un point d'impôt. Exprimé par habitant, cette mesure devient un élément comparable entre communes.

Les impôts réguliers déterminants pour le calcul de la valeur du point d'impôt communal sont, déduction faite des défalcons, les impôts sur les personnes physiques et personnes morales, l'impôt à la source, l'impôt spécial des étrangers, les impôts complémentaires sur immeubles, les impôts fonciers, ainsi que les impôts récupérés après défalcons. Cette année, est également pris en compte dans le calcul le montant en faveur de Gland résultant de la répartition des CHF 31'800'000.- de compensation de la Confédération suite à l'entrée en vigueur de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), soit CHF 358'225.-. Cette recette a été prise en compte dans le budget 2020 et est considérée comme une recette d'impôts (compensation d'une perte fiscale) conformément aux communications du Canton et de l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

Ainsi, la valeur du point d'impôt pour l'année 2020 est estimée à CHF 641'610.-, soit 6.91% d'accroissement par rapport au budget 2019 (CHF 600'124.-) et en diminution par rapport aux comptes 2018 (CHF 654'117.-). La valeur du point d'impôt par habitant est estimée à CHF 48.24 pour 2020, ce qui est relativement stable, compte tenu de l'augmentation attendue de la population. Pour comparaison, la moyenne cantonale est de CHF 44.83 par habitant selon acomptes de péréquation 2020 (base 2018) et était de CHF 46.26 par habitant en 2018. L'augmentation de la valeur du point d'impôt reflète l'arrivée dans la commune de contribuables fortunés, ainsi qu'un contexte économique favorable.

	Budget 2020	Budget 2019	Comptes 2018
<b>Impôts réguliers déterminants</b>	<b>39'138'200</b>	<b>37'507'762</b>	<b>40'882'318</b>
Coefficient fiscal	61.0	62.5	62.5
Valeur du point d'impôt communal (VPIC)	641'610	600'124	654'117
Habitants	13'300	13'250	13'100
VPIC / habitant	48.24	45.29	49.93
Moyenne cantonale	44.83	45.22	46.26

### *Personnes physiques – revenus et fortune*

En ce qui concerne l'évaluation des recettes fiscales 2020 des personnes physiques, nous avons considéré les départs et les arrivées de citoyens à forte contribution, ainsi qu'un facteur de croissance des acomptes de l'ordre de 1.0% net, soit une croissance des acomptes anticipée de 2.8%, compensée par l'augmentation des déductions fiscales autorisées (hausse des déductions pour frais de garde, LAMal et contribuable modeste) estimées par le Canton à 1,8% des recettes fiscales. La croissance anticipée des acomptes est corroborée par la hausse de la population pronostiquée par le SCRIS et une hausse générale des revenus. Les compléments reçus au titre des années antérieures sont estimés sur la base de la moyenne des dix dernières années, à l'exception de l'année en cours. Enfin, la diminution du coefficient fiscal communal de 62.5% à 61.0% a été prise en compte dans le calcul.

### *Impôt à la source*

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années.

### *Impôt spécial étrangers*

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années, diminué de la baisse du coefficient fiscal communal de 62.5% à 61.0%.

### *Personnes morales - bénéfiques et capital*

En vertu de la RIE III VD, le taux moyen d'imposition des personnes morales est passé de 20.55% en 2018 à 13.59% en 2019 à Gland, soit une baisse de taux effectif de 33.84% pour les entreprises. L'impact de la troisième réforme vaudoise de l'imposition des entreprises (RIE III VD), entrée en vigueur au 1er janvier 2019 sont ressentis sur la base des acomptes mais les véritables effets de la RIE III VD ne seront connus qu'en 2021 lorsque les déclarations fiscales auront été traitées. Pour mémoire, les pertes fiscales qui en découlent pour la commune ont été estimées à CHF 1'641'560.- selon les projections faites par l'Union des communes vaudoises sur la base des chiffres de l'Administration cantonale des impôts (ACI) et ont été prises en compte dans l'estimation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Le contexte international et les perspectives conjoncturelles suisses se sont légèrement détériorés depuis le début de l'année 2019. Dans ce contexte, le secrétariat à d'Etat à l'économie (SECO) estime l'évolution du produit intérieur brut à 1.7% pour 2020. Le chômage devrait encore baisser pour se situer aux alentours de 2.5%. Au niveau de l'économie locale, les signaux sont au vert : l'impôt sur le bénéfice des personnes morales se monte à CHF 3'549'210.- et l'impôt sur le capital à CHF 212'870.- au 31 août 2019. Nous avons donc largement atteint la cible pour l'exercice 2019 en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice (CHF +1'709'210.-) et ceci est de bon augure pour 2020, en dépit de la baisse des recettes fiscales des personnes morales engendrée par la RIE III vaudoise. Ces facteurs de croissance ont également été pris en compte dans l'estimation de l'impôt sur les bénéfiques des sociétés. En outre, la diminution du coefficient fiscal communal de 62.5% à 61.0% a été prise en compte dans le calcul.

### *Impôt foncier*

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années et de l'évolution du parc immobilier sis sur le territoire communal. L'impôt foncier est un agrégat relativement stable et récurrent par nature.

### *Autres sources de revenus d'impôts*

Pour les autres sources de revenus d'impôts, telles que les impôts récupérés après défalcatons et les intérêts moratoires, l'impôt complémentaire sur immeubles des sociétés, l'impôt sur les chiens, ainsi que les autres postes de moindre importance, l'estimation est basée sur la moyenne historique des cinq dernières années.

### Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)

En ce qui concerne les impôts dits conjoncturels, qui ont par nature un caractère aléatoire et sont irréguliers, tels que les droits de mutation, gains immobiliers, successions et donations et l'impôt complémentaire sur immeubles, l'estimation est basée sur la moyenne historique des cinq dernières années. Nous estimons que cette méthode est objective et au plus proche de la réalité, sans toutefois être imprudente.

#### *Impôts travailleurs frontaliers*

En vertu de l'Accord du 11 avril 1983 relatif à l'imposition des travailleurs frontaliers, la République française rétrocède à l'Etat de Vaud un pourcentage des salaires, traitements et autres rémunérations similaires reçus par des travailleurs frontaliers imposés en France, lorsque certaines conditions sont remplies (retour au domicile principal quatre fois par semaine ; trajet aller-retour de moins de trois heures). La remise à l'employeur d'une attestation de résidence fiscale délivrée par la République française est également une condition. Si l'une des conditions n'est pas remplie, l'employeur vaudois a l'obligation de retenir l'impôt à la source.

Cette année, le budget a été revu quelques peu à la baisse afin de baser notre estimation sur la moyenne historique des cinq dernières années comme pour les autres impôts conjoncturels (2020 : CHF 1'850'000.-). En 2019, nous avons encaissé CHF 1'685'223.- pour CHF 2'100'000.- budgétés.

#### *Part à l'impôt sur gains immobiliers*

Nous sommes largement tributaires de l'évolution du marché immobilier et une ou deux importantes opérations peuvent fortement modifier le résultat. Il est important de relever que la moitié des impôts sur les gains immobiliers - droits de mutation - succession / donation est restituée au canton dans le cadre de notre contribution aux différentes péréquations.

#### *Charges liées à la perception d'impôts*

Enfin, les charges liées à la perception d'impôts se basent sur une moyenne historique. De manière similaire au budget 2019, les défalcatons ont été estimées sur la base de l'historique des cinq dernières années et de nos connaissances de l'état des créances. De plus, elles tiennent compte de la provision pour débiteurs douteux existante, jugée suffisante pour absorber d'éventuelles pertes sur débiteurs en 2020. Elle culminait à CHF 2'348'656.- pour les créances fiscales au 31 décembre 2018, ce qui équivaut à quatre à cinq ans de défalcatons en moyenne.

### Evolution des revenus fiscaux

Le tableau de la page suivante compare les recettes fiscales budgétées pour l'année 2020 au budget 2019, aux comptes annuels 2018, ainsi qu'à la moyenne des années 2014 à 2018.

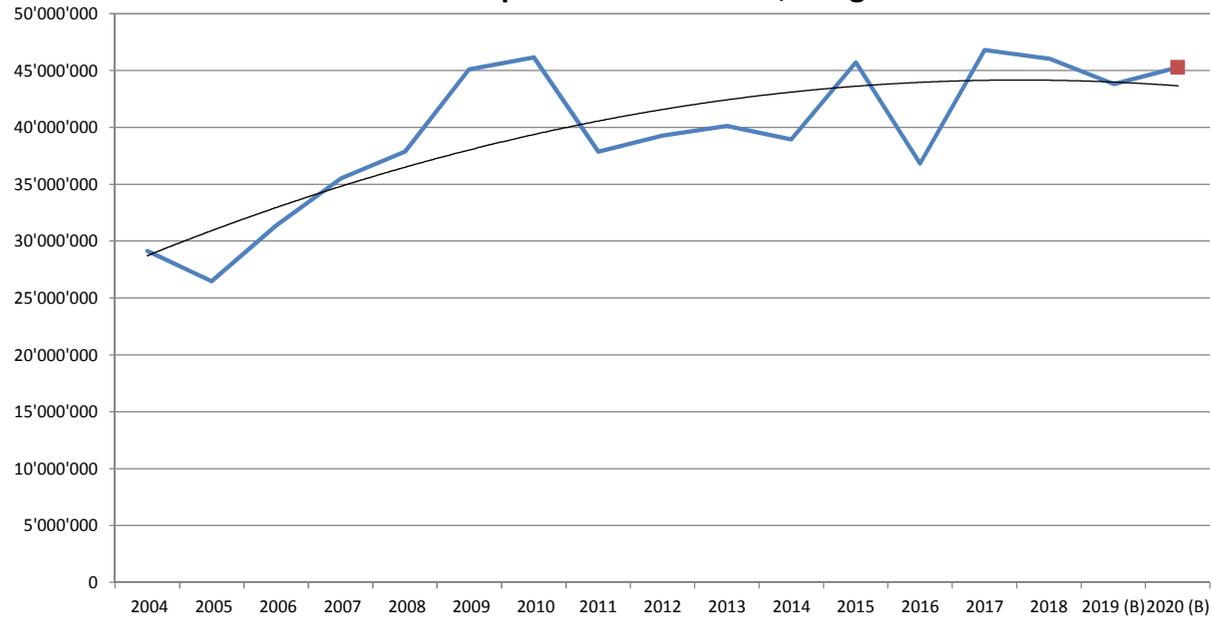
L'évolution des recettes d'impôts réalisées de 2004 à 2018 ainsi que les recettes budgétées pour les années 2019 et 2020 sont montrées sous forme graphique à la page suivante. Ce graphique montre que l'estimation des recettes fiscales pour l'année 2020 suit assez bien la tendance des 15 dernières années, puisque nous positionnons notre pronostic très proche de la courbe de régression (méthode statistique d'estimation).

En outre, le graphique suivant rappelle l'importance relative de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour la Ville de Gland. Cette source de revenu représente environ 71% des recettes d'impôts, ce qui est une situation particulière par rapport à d'autres communes, qui ont relativement plus de revenus fiscaux provenant des entreprises.

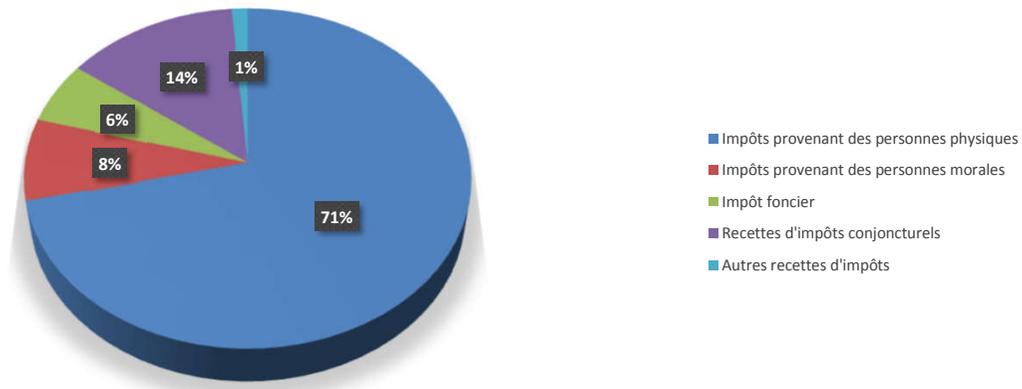
## Analyse des revenus fiscaux des années 2014 à 2020

Comptes	Libellés	Budget 2020	Budget 2019	Variation Budget 2020 vs Budget 2019	Comptes 2018	Variation Budget 2020 vs Comptes 2018	Moyenne Comptes 2014-2018	Variation Budget 2020 vs Moyenne 5 ans
<b>Recettes régulières d'impôts</b>								
210.4001.00	Impôts sur le revenu	25'075'000	24'720'000	1.4%	25'495'004	-1.6%	23'530'747	6.6%
210.4002.00	Impôt sur la fortune	5'125'000	4'975'000	3.0%	7'080'656	-27.6%	4'882'065	5.0%
210.4003.00	Impôt à la source	1'200'000	1'230'000	-2.4%	1'044'042	14.9%	1'200'969	-0.1%
210.4004.00	Impôt sur la dépense (spécial étrangers)	980'000	1'095'000	-10.5%	833'671	17.6%	1'006'431	-2.6%
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des sociétés	2'760'000	1'840'000	50.0%	3'275'413	-15.7%	2'667'621	3.5%
210.4012.00	Impôt sur le capital des sociétés	600'000	360'000	66.7%	352'318	70.3%	343'964	74.4%
210.4013.00	Impôt compl. sur immeuble sociétés	310'000	275'000	12.7%	474'228	-34.6%	312'402	-0.8%
210.4020.00	Impôt foncier	2'805'000	2'680'000	4.7%	2'749'544	2.0%	2'514'690	11.5%
210.4061.00	Impôt sur les chiens	65'000	60'000	8.3%	65'600	-0.9%	58'030	12.0%
210.4090.00	Impôts récupérés après défalctions	175'000	190'000	-7.9%	155'503	12.5%	174'134	0.5%
210.4090.10	Intérêts moratoires	300'000	260'000	15.4%	584'559	-48.7%	301'020	-0.3%
210.4519.10	Compensation fédérale RFFA	358'200	0	N/A	0	N/A	0	N/A
		<b>39'753'200</b>	<b>37'685'000</b>	<b>5.5%</b>	<b>42'110'538</b>	<b>-5.6%</b>	<b>36'992'073</b>	<b>7.5%</b>
<b>Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)</b>								
210.4040.00	Droits de mutations	1'680'000	1'665'000	0.9%	1'969'703	-14.7%	1'679'387	0.0%
210.4050.00	Impôts sur les successions & donations	800'000	850'000	-5.9%	78'514	918.9%	797'280	0.3%
210.4003.10	Impôt sur les frontaliers	1'850'000	2'100'000	-11.9%	1'948'987	-5.1%	1'828'463	1.2%
210.4411.00	Part à l'impôt sur gains immobiliers	1'570'000	1'525'000	3.0%	952'806	64.8%	1'567'570	0.2%
		<b>5'900'000</b>	<b>6'140'000</b>	<b>-3.9%</b>	<b>4'950'010</b>	<b>19.2%</b>	<b>5'872'701</b>	<b>0.5%</b>
<b>Recettes totales</b>		<b>45'653'200</b>	<b>43'825'000</b>	<b>4.2%</b>	<b>47'060'547</b>	<b>-3.0%</b>	<b>42'864'773</b>	<b>6.5%</b>
<b>Charges liées à la perception d'impôts</b>								
210.3187.00	Emoluments de perception	315'000	320'000	-1.6%	338'755	-7.0%	316'935	-0.6%
210.3191.00	Remb. impôts étrangers, ecclésiast. & act. dirigeantes	10'000	20'000	N/A	32'207	N/A	43'406	-77.0%
210.3290.00	Intérêts compensatoires	40'000	50'000	-20.0%	11'124	259.6%	38'743	3.2%
210.3301.00	Créances et débiteurs (défalctions)	250'000	300'000	-16.7%	541'845	-53.9%	510'982	-51.1%
		<b>615'000</b>	<b>690'000</b>	<b>-10.9%</b>	<b>923'931</b>	<b>-33.4%</b>	<b>910'066</b>	<b>-32.4%</b>
<b>Recettes nettes</b>		<b>45'038'200</b>	<b>43'135'000</b>	<b>4.4%</b>	<b>46'136'616</b>	<b>-2.4%</b>	<b>41'954'707</b>	<b>7.3%</b>

Evolution des recettes d'impôts de 2004 à 2018, budgets 2019 et 2020



Poids relatif des recettes d'impôts selon leur nature - Moyenne 2014 à 2018



## Revenus du patrimoine

Les revenus du patrimoine financier et administratif sont relativement stables d'une année à l'autre, à l'exception d'une baisse des revenus locatifs aux Perrerets car La Fondation Vernand a résilié le bail à loyer avec effet au 31 juillet 2020 (CHF -43'750.-), partiellement compensée par les nouveaux revenus de sous-location des locaux de la rue de la Paix 1 à la Fondation La Ruche (CHF +31'750.-).

## Taxes, émoluments, produits des ventes

Les recettes provenant des taxes de raccordement au réseau d'eau et d'égouts, ainsi que des permis de construire ont été estimées en enlevant les taxes liées au nouveau quartier de la Combaz, soit CHF 607'000.- de moins qu'en 2019 pour les taxes et CHF 73'500.- de moins pour les permis de construire. En 2019, la taxe « Equipement Communautaire », en lien avec les premiers lots délivrés à la Combaz, était estimée à CHF 2'254'620.-. Cet élément étant unique, le montant budgétisé pour l'année 2020 a été revu à la baisse et s'élève à CHF 537'300 (soit CHF -1'717'320.- par rapport à 2019). A noter que les produits de ces taxes n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice car ils sont strictement compensés par des attributions aux fonds de réserve (eau, égouts et équipement communautaire). En revanche, ils contribuent positivement à la marge d'autofinancement.

Les taxes annuelles d'épuration et d'entretien du réseau d'égouts devraient rapporter CHF 24'000.- de plus qu'en 2019 selon nos estimations et la taxe forfaitaire déchets devrait rapporter CHF 17'900.- de plus selon les habitants et entreprises inscrits à Gland à fin août 2019.

Les produits des taxes d'usage du sol, taxes sur l'éclairage public, taxes pour les énergies renouvelables et pour le développement durable sont quant à eux maintenus au niveau de 2019, selon les estimations qui nous ont été communiquées par la SEIC.

Enfin, la Municipalité compte accroître les recettes des manifestations culturelles de CHF 110'000.- en raison notamment de la diversification des abonnements et de la reprise de la billetterie de diverses thématiques culturelles (augmentation des charges également de CHF 110'000.- en lien avec les animations au Théâtre de Grand-Champ).

La participation des parents, notamment pour les courses d'école et les camps scolaires baisse de CHF 84'350.- car les coûts sont à la charge des communes dès 2020, à l'exception des frais de repas. En revanche, leur participation pour la Pause Déj, ainsi que les devoirs accompagnés et le centre aéré ont été revus à la hausse (CHF +47'950.- par rapport à 2019) grâce à une fréquentation accrue.

## Participations, remboursements à des collectivités publiques

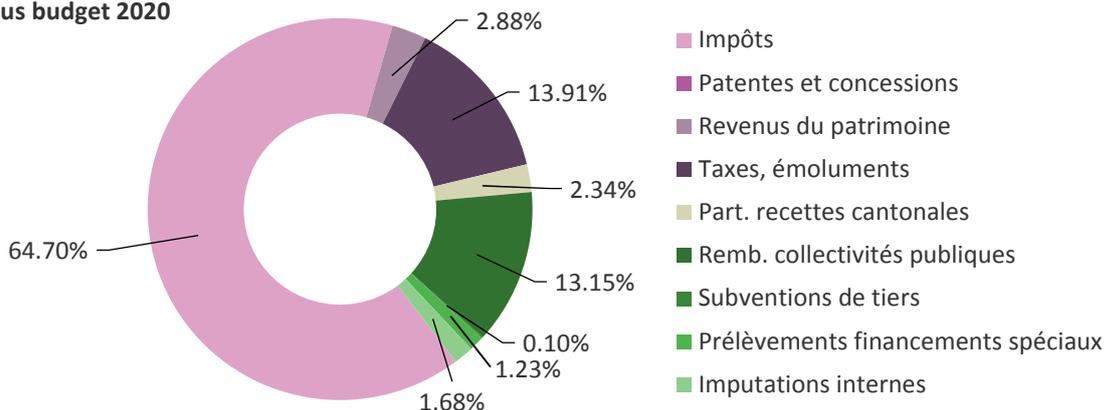
L'augmentation est principalement induite par la rétrocession de l'Etat afférente à la péréquation indirecte (CHF 106'891.-). Par ailleurs, l'estimation des recettes liées aux finances d'écolage a été augmentée de CHF 78'400.- sur la base des élèves d'autres communes enclassés à Gland à la rentrée 2019. En revanche, la participation d'Arzier-le-Muids & Genolier aux frais d'exploitation de SIDEMO diminue de CHF 13'450.-.

## Autres recettes

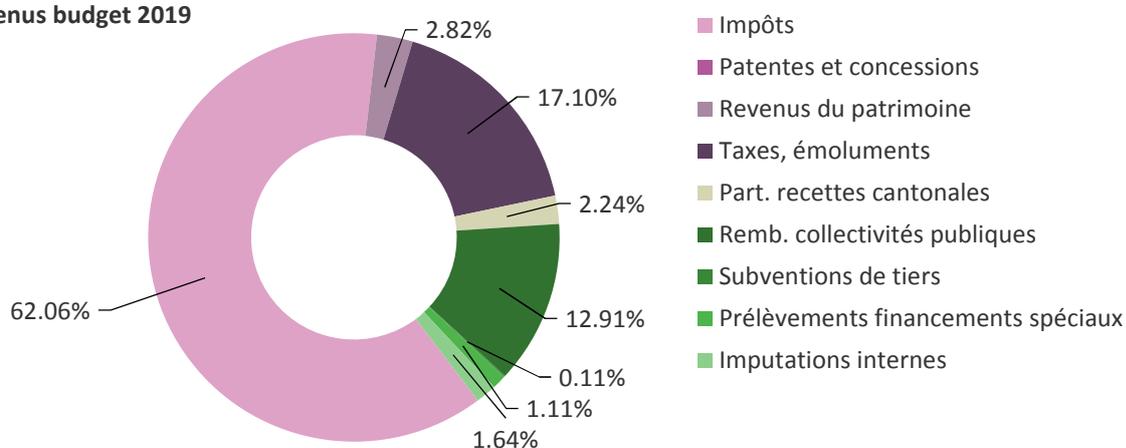
Les autres recettes comprennent essentiellement les émoluments de l'Office des poursuites refacturés, des recettes de publicité sur notre bus TUG et la participation de l'Unité territoriale pour l'entretien de l'éclairage public sur les ponts autoroutiers, identiques à 2019.

## Evolution des revenus par nature

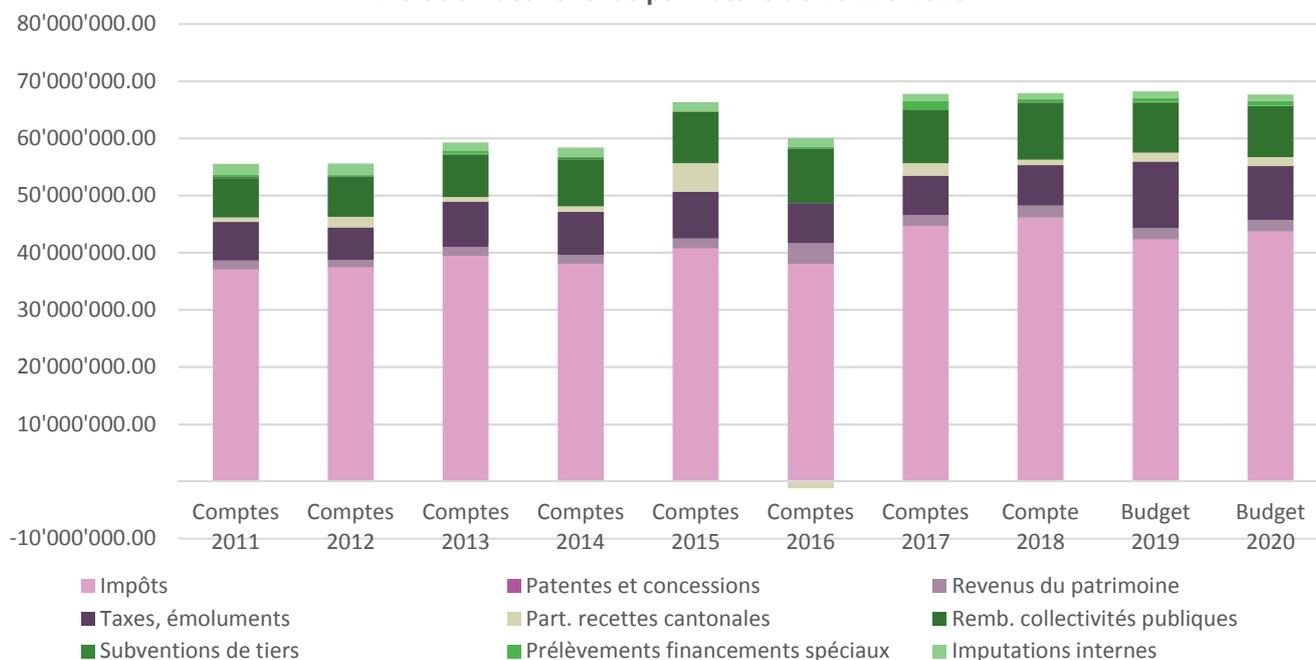
Revenus budget 2020



Revenus budget 2019



Evolution des revenus par nature de 2011 à 2020



## Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 64 relatif au projet de budget pour l'exercice 2020 ;

ouï le rapport de la commission des finances ;

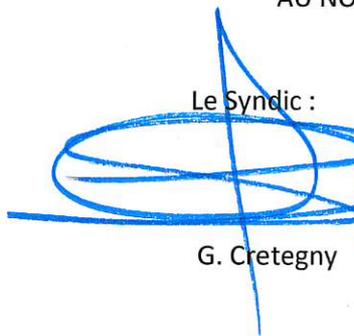
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

### d é c i d e

- I. que le projet de budget de l'exercice 2020 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 3'544'755.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 1'963'955.- est accepté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



G. Cretegnny



Le Secrétaire :



J. Niklaus

## Annexes

- Budget 2020 – Récapitulation par fonction
- Budget 2020 – Vue détaillée
- Renseignements complémentaires
- Liste des emprunts au 30 septembre 2019
- Plan des investissements
- Liste des abréviations

**RECAPITULATION**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	9'824'070.00	805'700.00	9'641'420.00	674'000.00	8'364'271.38	670'237.18
2	FINANCES	16'831'420.00	54'821'450.00	16'800'107.00	53'296'521.45	17'008'307.33	56'460'358.07
3	BÂTIMENTS ET URBANISME	3'768'220.00	2'396'600.00	5'460'100.00	4'133'160.00	2'630'810.94	1'723'093.06
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	8'067'580.00	4'849'850.00	8'403'550.00	5'181'100.00	6'506'668.08	3'652'678.28
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	6'194'240.00	597'325.00	5'670'782.00	632'400.00	5'221'926.53	643'059.32
6	POLICE	4'198'970.00	706'300.00	4'158'397.00	697'700.00	4'237'062.35	692'086.67
7	SECURITE SOCIALE	19'310'640.00	476'210.00	19'023'982.00	450'660.00	18'450'672.89	1'585'426.81
8	SERVICES INDUSTRIELS	3'003'000.00	2'999'950.00	3'164'750.00	3'160'500.00	2'461'034.22	2'464'207.16
	<b>RESULTAT</b>		<b>3'544'755.00</b>		<b>4'097'046.55</b>	<b>3'010'392.83</b>	
	<b>TOTAUX</b>	<b>71'198'140.00</b>	<b>71'198'140.00</b>	<b>72'323'088.00</b>	<b>72'323'088.00</b>	<b>67'891'146.55</b>	<b>67'891'146.55</b>

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>9'824'070.00</b>	<b>805'700.00</b>	<b>9'641'420.00</b>	<b>674'000.00</b>	<b>8'364'271.38</b>	<b>670'237.18</b>
<b>10</b>	<b>AUTORITES</b>	<b>1'436'930.00</b>		<b>1'593'500.00</b>		<b>1'487'349.74</b>	
<b>100</b>	<b>Conseil Communal</b>	<b>111'800.00</b>		<b>143'300.00</b>		<b>87'391.24</b>	
100.3001.00	Rétribution des autorités	30'000.00		30'000.00		24'490.00	
100.3003.00	Jetons de présence et commissions	60'300.00		60'300.00		46'090.35	
100.3030.00	Cotisations AVS - AI	3'000.00		3'000.00		2'756.74	
100.3069.00	Remboursements de frais	4'000.00		10'000.00		3'450.00	
100.3069.10	Indemnités dépouillements	7'500.00		30'000.00		8'415.00	
100.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5'000.00		8'000.00		636.40	
100.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	2'000.00		2'000.00		1'552.75	
<b>101</b>	<b>Municipalité</b>	<b>761'530.00</b>		<b>762'600.00</b>		<b>777'904.50</b>	
101.3001.00	Traitements et vacations	558'000.00		558'000.00		586'085.00	
101.3030.00	Cotisations AVS - AI	52'850.00		52'000.00		49'585.40	
101.3031.00	Allocations familiales communales	1'680.00		1'200.00		1'180.00	
101.3040.00	Cotisations caisse de pension	100'800.00		98'200.00		98'296.00	
101.3069.00	Remboursements de frais	32'200.00		32'200.00		30'799.50	
101.3091.00	Frais formation professionnelle	8'000.00		11'000.00		8'369.00	
101.3099.00	Charges diverses (cadeaux, repas)	8'000.00		10'000.00		3'589.60	
<b>102</b>	<b>Conseil régional</b>	<b>563'600.00</b>		<b>687'600.00</b>		<b>622'054.00</b>	
102.3003.00	Indemnités Conseil intercommunal du Conseil régional	2'600.00		2'600.00			
102.3526.10	Conseil Régional - Participation	266'000.00		265'000.00		261'620.00	
102.3526.20	Disren	295'000.00		420'000.00		360'434.00	
<b>11</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>3'217'370.00</b>	<b>16'800.00</b>	<b>3'047'980.00</b>	<b>3'600.00</b>	<b>2'382'401.16</b>	<b>30'904.77</b>
<b>110</b>	<b>Secrétariat du Service de la population</b>	<b>983'500.00</b>	<b>16'800.00</b>	<b>820'680.00</b>	<b>3'600.00</b>	<b>609'064.92</b>	<b>6'448.27</b>
110.3011.00	Traitements	645'800.00		564'650.00		426'253.60	
110.3011.30	Traitements apprentis					20'488.85	
110.3030.00	Cotisations AVS - AI	61'150.00		52'600.00		40'881.67	
110.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		480.00		640.00	
110.3040.00	Cotisations caisse de pension	106'800.00		91'500.00		68'864.25	
110.3050.00	Assurances accidents & maladie	19'600.00		17'150.00		14'123.02	
110.3069.00	Remboursements de frais	4'400.00		5'400.00		3'965.90	

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	2'000.00		2'700.00		775.70	
110.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	1'000.00		1'500.00		453.75	
110.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	1'500.00		3'000.00		3'291.40	
110.3182.00	Télécommunications	1'150.00		2'800.00		2'821.38	
110.3183.00	Frais cartes crédit	2'000.00		2'000.00			
110.3185.40	Promotion économique	49'000.00					
110.3186.00	Assurances véhicules	900.00		900.00		1'505.40	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	48'000.00		48'000.00			
110.3659.00	Dons et subventions casuels	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
110.3659.10	Aides à l'étranger	13'000.00		13'000.00		10'000.00	
110.3664.00	Littering (Développement Durable)	11'000.00					
110.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		2'000.00				
110.4101.00	Patentes boissons		2'000.00		2'000.00		2'400.00
110.4101.10	Patentes tabacs		200.00				
110.4311.00	Emoluments actes de mœurs		200.00		200.00		400.00
110.4359.00	Ventes et prestations diverses		400.00		400.00		2'125.62
110.4359.10	Recettes location véhicules communaux		1'000.00		1'000.00		1'300.00
110.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						222.65
110.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)		11'000.00				
<b>111</b>	<b>Secrétariat municipal</b>	<b>2'148'670.00</b>		<b>2'154'100.00</b>		<b>1'705'326.07</b>	<b>24'181.50</b>
111.3011.00	Traitements	1'145'600.00		1'129'550.00		1'010'916.45	
111.3011.30	Traitements apprentis	33'300.00		27'900.00			
111.3030.00	Cotisations AVS - AI	111'550.00		107'950.00		85'197.42	
111.3031.00	Allocations familiales communales	1'920.00		2'400.00		1'920.00	
111.3040.00	Cotisations caisse de pension	192'200.00		185'000.00		156'675.20	
111.3050.00	Assurances accidents & maladie	35'750.00		35'200.00		28'792.08	
111.3069.00	Remboursements de frais	5'000.00		2'800.00		1'085.40	
111.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	35'000.00		42'000.00		27'643.19	
111.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	12'000.00		10'000.00		10'683.20	
111.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	6'500.00		6'500.00		4'979.70	
111.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	2'500.00		2'500.00		907.40	
111.3170.00	Réceptions, manifestations	165'000.00		180'000.00		148'583.56	
111.3181.00	Ports, affranchissements	58'000.00		65'000.00		52'842.72	
111.3182.00	Télécommunications	3'100.00		5'500.00		6'221.03	
111.3183.00	Frais cartes crédit					1'600.16	
111.3185.10	Honoraires juridiques	15'000.00		30'000.00		14'654.05	

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
111.3185.20	Honoraires communications	70'600.00		70'600.00		47'032.53	
111.3185.30	Publication Gland Cité	34'000.00		34'000.00		32'441.35	
111.3185.40	Promotion économique			50'000.00			
111.3185.50	Achats d'espaces et crédits sortir.lacote.ch	54'250.00					
111.3186.00	Assurances choses et RC	21'400.00		20'200.00		15'570.70	
111.3189.00	Projets de l'administration	15'000.00		15'000.00		12'637.11	
111.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé					44'942.82	
111.3651.00	Remboursements de dégâts	1'000.00		2'000.00			
111.3653.00	Contribution fonctionnement NRTV	130'000.00		130'000.00			
111.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						24'181.50
<b>112</b>	<b>Archives</b>	<b>85'200.00</b>		<b>73'200.00</b>		<b>68'010.17</b>	<b>275.00</b>
112.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'000.00		1'000.00		1'089.20	
112.3102.10	Reliure, restauration de documents	2'000.00		2'000.00		1'297.00	
112.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	1'000.00		1'000.00		844.35	
112.3189.00	Mandat externe	69'200.00		69'200.00		64'779.62	
112.3189.10	Projet numérisation presse	12'000.00					
112.4359.00	Ventes et prestations diverses						275.00
<b>13</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>264'270.00</b>		<b>274'200.00</b>		<b>263'083.19</b>	
<b>130</b>	<b>Personnel</b>	<b>264'270.00</b>		<b>274'200.00</b>		<b>263'083.19</b>	
130.3012.00	Personnel intérimaire et missions ponctuelles	15'000.00		15'000.00		10'642.65	
130.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'420.00		1'100.00		12.71	
130.3069.00	Remboursements de frais	200.00		200.00			
130.3091.00	Frais formation professionnelle	90'000.00		124'400.00		69'777.10	
130.3092.00	Frais de recherche de personnel	31'000.00		34'500.00		55'759.20	
130.3093.00	Frais sanitaire du personnel	2'500.00		2'500.00		1'507.80	
130.3093.10	MSST - Santé et sécurité au travail	60'000.00		60'000.00		53'420.58	
130.3099.00	Charges diverses du personnel (cadeaux, repas)	29'000.00		25'000.00		18'563.80	
130.3189.00	Appui gestion du personnel	35'150.00		11'500.00		35'031.45	
130.3901.00	Imputations internes - Ventilation coût responsable MSST					18'367.90	
<b>15</b>	<b>AFFAIRES CULTURELLES</b>	<b>2'141'900.00</b>	<b>484'700.00</b>	<b>1'951'120.00</b>	<b>358'400.00</b>	<b>1'738'724.88</b>	<b>303'007.11</b>

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>150</b>	<b>Bibliothèques</b>	<b>565'030.00</b>	<b>188'400.00</b>	<b>555'820.00</b>	<b>184'600.00</b>	<b>531'269.86</b>	<b>181'537.94</b>
150.3011.00	Traitements	366'700.00		366'750.00		354'858.85	
150.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	10'300.00		10'300.00			
150.3011.30	Traitements apprentis	14'200.00		9'900.00		13'397.10	
150.3030.00	Cotisations AVS - AI	37'050.00		36'040.00		31'782.68	
150.3031.00	Allocations familiales communales	480.00		480.00		440.00	
150.3040.00	Cotisations caisse de pension	59'450.00		58'300.00		56'035.65	
150.3050.00	Assurances accidents & maladie	11'900.00		11'750.00		11'184.55	
150.3069.00	Remboursements de frais	2'300.00		2'300.00		2'559.35	
150.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	7'300.00		7'300.00		7'422.40	
150.3102.00	Achats livres	44'000.00		42'600.00		43'631.17	
150.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	3'500.00		3'500.00		3'329.10	
150.3181.00	Ports, affranchissements	500.00		500.00		174.25	
150.3182.00	Télécommunications	1'350.00		1'100.00		1'253.25	
150.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					142.00	
150.3653.00	Animations publiques	6'000.00		5'000.00		5'059.51	
150.4352.00	Rappels, livres abimés		4'000.00		1'600.00		3'367.40
150.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						67.50
150.4512.00	Part. du canton aux traitements des bibliothécaires		184'400.00		183'000.00		178'103.04
<b>151</b>	<b>Théâtre</b>	<b>533'000.00</b>	<b>72'500.00</b>	<b>458'430.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>398'752.69</b>	<b>46'755.55</b>
151.3011.00	Traitements	183'550.00		166'500.00		121'384.70	
151.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	28'000.00		25'000.00		23'590.60	
151.3011.30	Traitements apprentis	7'400.00		2'500.00			
151.3030.00	Cotisations AVS - AI	20'750.00		18'100.00		16'163.14	
151.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		480.00		480.00	
151.3040.00	Cotisations caisse de pension	29'700.00		26'300.00		23'786.50	
151.3050.00	Assurances accidents & maladie	6'650.00		5'900.00		4'627.46	
151.3069.00	Remboursements de frais	1'800.00		800.00		720.00	
151.3113.00	Achats de mobilier, équipements	40'000.00		40'000.00		40'625.10	
151.3113.10	Location de matériel	5'000.00		3'000.00		2'614.47	
151.3131.00	Fournitures buvette	15'000.00		10'000.00		7'892.99	
151.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	15'000.00		15'000.00		12'000.35	

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151.3182.00	Télécommunications	3'750.00		3'450.00		3'227.20	
151.3312.00	Amortissements théâtre	110'200.00		81'400.00		87'460.23	
151.3653.10	Publicité - Promotions	40'000.00		35'000.00		29'179.95	
151.3909.00	Imputations intérêts emprunts	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
151.4271.00	Locations du théâtre		20'000.00		25'000.00		12'940.00
151.4359.00	Recettes buvettes		32'500.00		15'000.00		8'397.55
151.4523.00	Régie théâtre / Participations de tiers		20'000.00		20'000.00		25'418.00
<b>152</b>	<b>Activités culturelles</b>	<b>1'043'870.00</b>	<b>223'800.00</b>	<b>936'870.00</b>	<b>113'800.00</b>	<b>808'702.33</b>	<b>74'713.62</b>
152.3003.00	Indemnités Commission culturelle et Comité cinéma	2'300.00		2'300.00		1'048.75	
152.3011.00	Traitements	233'500.00		205'350.00		179'315.50	
152.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	17'500.00		15'000.00		15'884.60	
152.3030.00	Cotisations AVS - AI	23'800.00		20'550.00		17'623.62	
152.3031.00	Allocations familiales communales	720.00		720.00		720.00	
152.3040.00	Cotisations caisse de pension	38'900.00		33'400.00		31'923.75	
152.3050.00	Assurances accidents & maladie	7'650.00		6'700.00		6'060.87	
152.3069.00	Remboursements de frais	200.00		500.00		317.10	
152.3102.00	Promotion événements culturels	42'000.00		45'000.00		27'025.47	
152.3102.10	Sentier historique - charges	10'000.00		10'000.00			
152.3119.00	Achats de sculptures et oeuvres d'arts					8'351.72	
152.3182.00	Télécommunications	550.00		1'450.00		1'254.34	
152.3183.00	Frais cartes crédit	400.00					
152.3189.00	Manifestations culturelles - Charges	90'000.00		90'000.00		87'217.27	
152.3189.10	Saison culturelle - Charges	240'000.00		130'000.00		97'357.09	
152.3652.00	Subvention LEM	146'350.00		150'900.00		143'210.10	
152.3653.00	Subventions annuelles	110'000.00		150'000.00		118'000.00	
152.3653.10	Subventions ponctuelles	40'000.00		40'000.00		39'650.00	
152.3653.30	Affichage culturel public (SGA)	20'000.00		15'000.00		13'742.15	
152.3802.00	Attribution au fonds de réserve "Oeuvres culturelles"	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
152.4356.00	Sentier historique - Refacturation Prangins		3'300.00		3'300.00		
152.4392.00	Manifestations culturelles - Recettes		220'000.00		110'000.00		66'041.90
152.4653.00	Affichage culturel public ( externe )		500.00		500.00		320.00
152.4802.00	Prélèvement du fonds de réserve "Oeuvres culturelles"						8'351.72

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>16</b>	<b>TOURISME</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'381.00</b>	<b>42'381.00</b>
<b>160</b>	<b>Tourisme</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>42'381.00</b>	<b>42'381.00</b>
160.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)			200.00			
160.3523.00	Nyon Région Tourisme - Participation taxes de séjour	3'150.00		3'050.00		3'178.58	
160.3523.10	Conseil Régional - Participation taxes de séjour	35'700.00		35'700.00		36'023.85	
160.3653.00	Frais administratifs et projets communaux	3'150.00		3'050.00		3'178.57	
160.4066.00	Taxes de séjour, résidences secondaires		42'000.00		42'000.00		42'381.00
<b>17</b>	<b>SPORTS</b>	<b>532'900.00</b>	<b>131'500.00</b>	<b>534'200.00</b>	<b>130'000.00</b>	<b>378'746.50</b>	<b>95'144.80</b>
<b>170</b>	<b>Sports</b>	<b>532'900.00</b>	<b>131'500.00</b>	<b>534'200.00</b>	<b>130'000.00</b>	<b>378'746.50</b>	<b>95'144.80</b>
170.3145.00	Entretien des places de sports	92'000.00		83'400.00		42'561.78	
170.3145.10	Patinoire mobile - charges	389'600.00		392'900.00		301'355.82	
170.3145.15	Entretien des terrains synthétiques					14'800.00	
170.3653.00	Manifestations sportives	36'000.00		38'300.00		8'528.90	
170.3653.10	Acteurs sportifs externes	6'300.00		7'600.00		3'500.00	
170.3663.00	Mérites sportifs	9'000.00		12'000.00		8'000.00	
170.4392.00	Patinoire mobile - recettes		131'500.00		130'000.00		95'144.80
<b>18</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>	<b>1'660'600.00</b>	<b>130'700.00</b>	<b>1'705'120.00</b>	<b>140'000.00</b>	<b>1'646'955.95</b>	<b>198'799.50</b>
<b>180</b>	<b>Transports publics</b>	<b>1'660'600.00</b>	<b>130'700.00</b>	<b>1'705'120.00</b>	<b>140'000.00</b>	<b>1'646'955.95</b>	<b>198'799.50</b>
180.3188.00	CFF - Achat cartes journalières	130'000.00		140'000.00		142'989.72	
180.3189.00	Cartes journalières CFF - TVA non récupérable			770.00		841.35	
180.3517.00	Indemnités pour lignes de trafic régional	1'010'450.00		1'000'700.00		882'220.85	
180.3656.00	Semaine de la mobilité	6'500.00		8'500.00		1'112.85	
180.3657.00	TUG - Exploitation	448'350.00		492'000.00		565'473.70	
180.3657.10	NOCTAMBUS - Participation	11'300.00		11'300.00		11'401.00	
180.3657.20	Vélos en libre service	31'000.00		31'000.00		22'198.70	
180.3657.30	Courses expérimentales	23'000.00		20'850.00		20'717.78	
180.4249.00	Cartes journalières CFF - TVA en notre faveur						509.95
180.4359.10	CFF - Ventes cartes journalières		120'700.00		130'000.00		115'529.15
180.4359.30	TUG - Rétrocession année précédente						72'760.40
180.4657.00	TUG - Publicité		10'000.00		10'000.00		10'000.00

**ADMINISTRATION GENERALE**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>19</b>	<b>INFORMATIQUE</b>	<b>528'100.00</b>		<b>493'300.00</b>		<b>424'628.96</b>	
<b>190</b>	<b>Informatique</b>	<b>528'100.00</b>		<b>493'300.00</b>		<b>424'628.96</b>	
190.3101.20	Imprimés et fournitures de bureau	25'700.00		30'840.00		27'259.35	
190.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	57'800.00		83'860.00		89'664.10	
190.3111.10	Leasings photocopieurs & imprimantes	111'150.00		105'900.00		103'420.05	
190.3151.00	Contrats maintenance	259'850.00		209'530.00		173'377.60	
190.3182.00	Télécommunications - Abt Internet	22'550.00		9'400.00		10'505.20	
190.3182.10	Télécommunications - Centrale téléphonique	14'400.00					
190.3189.00	Honoraires, frais assistance	36'650.00		53'770.00		8'956.50	
190.3189.10	Site Internet					11'446.16	

## FINANCES

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>16'831'420.00</b>	<b>54'821'450.00</b>	<b>16'800'107.00</b>	<b>53'296'521.45</b>	<b>17'008'307.33</b>	<b>56'460'358.07</b>
<b>20</b>	<b>COMPTABILITE</b>	<b>594'150.00</b>	<b>148'600.00</b>	<b>587'990.00</b>	<b>136'600.00</b>	<b>562'180.19</b>	<b>140'885.48</b>
<b>200</b>	<b>Comptabilité générale</b>	<b>594'150.00</b>	<b>148'600.00</b>	<b>587'990.00</b>	<b>136'600.00</b>	<b>562'180.19</b>	<b>140'885.48</b>
200.3011.00	Traitements	414'000.00		406'900.00		402'484.50	
200.3030.00	Cotisations AVS - AI	39'200.00		37'900.00		35'129.62	
200.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		1'440.00		1'440.00	
200.3040.00	Cotisations caisse de pension	69'100.00		66'100.00		61'958.50	
200.3050.00	Assurances accidents & maladie	12'550.00		12'350.00		11'827.16	
200.3069.00	Remboursements de frais	500.00		500.00		640.15	
200.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5'000.00		8'000.00		1'837.34	
200.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	100.00		500.00		77.00	
200.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	100.00		500.00			
200.3182.00	Télécommunications	400.00		1'800.00		1'606.75	
200.3184.00	Contentieux, frais de poursuites	32'000.00		32'000.00		25'179.17	
200.3185.00	Honoraires de la fiduciaire	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
200.4319.00	Frais de rappel		12'000.00				
200.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						6'637.85
200.4362.00	Remboursements de frais de poursuite		12'000.00		12'000.00		9'647.63
200.4362.10	Remboursements de frais (autres collectivités, etc)		19'600.00		19'600.00		19'600.00
200.4901.00	Imputations internes - Gestion eau-égout		105'000.00		105'000.00		105'000.00
<b>21</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>615'000.00</b>	<b>45'653'200.00</b>	<b>690'000.00</b>	<b>44'271'762.45</b>	<b>923'931.02</b>	<b>47'081'342.08</b>
<b>210</b>	<b>Impôts</b>	<b>615'000.00</b>	<b>45'653'200.00</b>	<b>690'000.00</b>	<b>44'271'762.45</b>	<b>923'931.02</b>	<b>47'081'342.08</b>
210.3187.00	Emoluments de perception	315'000.00		320'000.00		338'755.38	
210.3191.00	Remb. impôts étrangers, ecclésiast. & act. dirigeantes	10'000.00		20'000.00		32'206.55	
210.3290.00	Intérêts compensatoires	40'000.00		50'000.00		11'123.63	
210.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	250'000.00		300'000.00		541'845.46	
210.4001.00	PP - Revenus et bénéfices en capital		25'075'000.00		24'720'000.00		25'495'003.69
210.4001.10	Activité dirigeante						13'662.65
210.4002.00	PP - Fortune		5'125'000.00		4'975'000.00		7'080'656.18
210.4003.00	Impôts à la source		1'200'000.00		1'230'000.00		1'044'042.29
210.4003.10	Impôts travailleurs frontaliers		1'850'000.00		2'100'000.00		1'948'987.20
210.4004.00	Impôt spécial des étrangers		980'000.00		1'095'000.00		833'670.55
210.4011.00	PM - Bénéfice		2'760'000.00		1'840'000.00		3'275'412.90

**FINANCES**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4012.00	PM - Capital		600'000.00		360'000.00		352'317.75
210.4013.00	PM - Impôts complémentaires s/immeubles		310'000.00		275'000.00		474'228.40
210.4020.00	Impôts fonciers		2'805'000.00		2'680'000.00		2'749'543.90
210.4040.00	Droits de mutation		1'680'000.00		1'665'000.00		1'969'702.80
210.4050.00	Successions et donations		800'000.00		850'000.00		78'513.90
210.4061.00	Chiens		65'000.00		60'000.00		65'600.00
210.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques				1'800.00		2'160.00
210.4090.00	Impôts récupérés après défalctions		175'000.00		190'000.00		155'502.67
210.4090.10	Intérêts moratoires		300'000.00		260'000.00		584'559.30
210.4101.00	Patentes tabacs						2'400.00
210.4319.00	Commission de perception				2'200.00		2'572.15
210.4411.00	Gains immobiliers		1'570'000.00		1'525'000.00		952'805.75
210.4519.00	Compensation cantonale RIE III VD				442'762.45		
210.4519.10	Compensation fédérale RFFA		358'200.00				
<b>22</b>	<b>SERVICE FINANCIER</b>	<b>13'454'000.00</b>	<b>9'019'650.00</b>	<b>12'635'997.00</b>	<b>8'888'159.00</b>	<b>13'245'746.22</b>	<b>9'238'130.51</b>
<b>220</b>	<b>Service financier</b>	<b>13'454'000.00</b>	<b>9'019'650.00</b>	<b>12'635'997.00</b>	<b>8'888'159.00</b>	<b>13'245'746.22</b>	<b>9'238'130.51</b>
220.3183.00	Frais bancaires & CP		9'000.00		13'000.00		8'285.31
220.3183.10	Frais et commissions emprunts		20'000.00		20'000.00		2'568.30
220.3223.00	Intérêts des emprunts		521'550.00		610'000.00		541'247.06
220.3301.00	Créances et débiteurs (défalctions)		1'300.00		1'300.00		
220.3301.10	Charges extraordinaires						425.55
220.3522.00	Péréquation - Participation - Acomptes		12'902'150.00		11'991'697.00		10'177'192.00
220.3522.10	Péréquation - Participation - Solde année précédente						15'757.00
220.3522.65	Péréquation - Participation - Solde année en cours						2'143'102.00
220.3522.75	Péréquation - Rétrocession Etat - Solde année en cours						357'169.00
220.4221.00	Intérêts des comptes bancaires et emprunts à court terme		25'000.00		12'000.00		34'157.78
220.4221.10	Escomptes créanciers		4'000.00		5'000.00		3'922.45
220.4249.00	Gains comptables						422.70
220.4250.00	Intérêts, dividendes (SRE-SEIC, etc)		128'000.00		128'000.00		108'017.50
220.4319.00	Commission de perception		2'400.00				
220.4342.00	Taxe usage du sol		475'000.00		471'500.00		402'897.50
220.4363.00	Récupérations actes de défauts de biens						4'064.18
220.4411.10	Redistribution taxe CO2		12'200.00		5'500.00		12'230.40
220.4522.00	Péréquation - Rétrocession Etat - Acomptes		7'868'050.00		7'761'159.00		8'097'592.00
220.4522.10	Péréquation - Rétrocession Etat - Solde année précédente						69'826.00

FINANCES

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220.4909.00	Imputations internes - Intérêts		505'000.00		505'000.00		505'000.00
<b>23</b>	<b>AMORTISSEMENTS &amp; RESERVES</b>	<b>2'168'270.00</b>		<b>2'886'120.00</b>		<b>2'276'449.90</b>	
<b>230</b>	<b>Amortissements et réserves non-ventilées</b>	<b>2'168'270.00</b>		<b>2'886'120.00</b>		<b>2'276'449.90</b>	
230.3303.00	Amortissements du patrimoine financier	306'320.00		306'320.00		306'320.00	
230.3311.00	Amortissements du patrimoine adm. - Génie civil	773'000.00		1'236'050.00		797'929.24	
230.3312.00	Amortissements du patrimoine adm. - Bâtiments	1'060'050.00		1'343'750.00		1'013'250.66	
230.3314.00	Amort. subventions d'invest. à des associations de communes	28'900.00				158'950.00	

**BÂTIMENTS ET URBANISME**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>3</b>	<b>BÂTIMENTS ET URBANISME</b>	<b>3'768'220.00</b>	<b>2'396'600.00</b>	<b>5'460'100.00</b>	<b>4'133'160.00</b>	<b>2'630'810.94</b>	<b>1'723'093.06</b>
<b>30</b>	<b>Administration</b>	<b>1'198'280.00</b>		<b>1'150'540.00</b>		<b>882'367.02</b>	<b>1'350.00</b>
<b>300</b>	<b>Administration</b>	<b>1'198'280.00</b>		<b>1'150'540.00</b>		<b>882'367.02</b>	<b>1'350.00</b>
300.3011.00	Traitements	898'200.00		870'950.00		667'006.15	
300.3030.00	Cotisations AVS - AI	85'050.00		81'150.00		58'218.65	
300.3031.00	Allocations familiales communales	2'880.00		1'440.00		1'800.00	
300.3040.00	Cotisations caisse de pension	151'300.00		142'450.00		107'506.25	
300.3050.00	Assurances accidents & maladie	42'500.00		36'100.00		31'220.98	
300.3069.00	Remboursements de frais	8'000.00		6'400.00		6'261.70	
300.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4'500.00		5'000.00		3'847.91	
300.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	300.00		600.00		210.00	
300.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	300.00		300.00		186.22	
300.3182.00	Télécommunications	4'450.00		4'550.00		5'508.91	
300.3186.00	Assurances véhicules	600.00		600.00		600.25	
300.3189.00	Frais divers - Tirages	200.00		1'000.00			
300.4356.00	Services à des tiers						1'350.00
<b>35</b>	<b>BATIMENTS</b>	<b>2'442'940.00</b>	<b>2'195'100.00</b>	<b>4'162'560.00</b>	<b>3'858'160.00</b>	<b>1'653'854.37</b>	<b>1'633'307.96</b>
<b>350</b>	<b>Bâtiments patrimoine administratif</b>	<b>2'348'640.00</b>	<b>1'586'650.00</b>	<b>4'049'110.00</b>	<b>3'254'220.00</b>	<b>1'555'660.02</b>	<b>945'178.36</b>
350.3011.00	Traitements des concierges	161'100.00		159'650.00		158'236.70	
350.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	108'950.00		108'200.00		122'857.33	
350.3030.00	Cotisations AVS - AI	25'600.00		24'950.00		23'844.94	
350.3031.00	Allocations familiales communales	240.00		240.00		260.00	
350.3040.00	Cotisations caisse de pension	25'500.00		30'300.00		31'012.76	
350.3050.00	Assurances accidents & maladie	8'200.00		8'150.00		8'288.06	
350.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	3'200.00		2'500.00		3'157.60	
350.3114.00	Achats de machines d'entretien	5'000.00		25'000.00		557.90	
350.3122.00	Achats de gaz	15'000.00		16'900.00		15'255.85	
350.3123.00	Achats d'électricité	128'700.00		116'300.00		112'739.40	
350.3124.00	Achats de mazout	78'900.00		79'400.00		45'423.05	
350.3133.00	Produits de nettoyage, fournitures	112'000.00		112'000.00		103'753.83	
350.3141.00	Entretien des bâtiments	700'000.00		727'600.00		575'060.65	
350.3154.00	Entretien des machines d'exploitation	15'000.00		15'000.00		13'757.23	
350.3156.00	Entretien d'équipements et matériel spécialisé	257'200.00		255'500.00		230'103.15	

**BÂTIMENTS ET URBANISME**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3161.00	Loyer locaux - Borgeaud 12	52'000.00		51'500.00		54'945.25	
350.3161.10	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)	51'700.00					
350.3182.00	Télécommunications - Concierges	5'600.00		5'650.00		5'792.21	
350.3182.10	Télécommunications - Cabines	1'000.00		1'450.00		885.35	
350.3182.20	Télécommunications - Alarmes	2'100.00		3'600.00		2'082.98	
350.3186.00	Assurances immeubles	54'350.00		50'600.00		45'976.58	
350.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					1'669.20	
350.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Equipement Communautaire"	537'300.00		2'254'620.00			
350.4161.10	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)		31'750.00				
350.4271.00	Location des salles communales et du refuge		58'000.00		58'000.00		60'349.50
350.4271.10	Location Montoly - AVASAD		113'700.00		113'700.00		113'707.40
350.4271.15	Location Montoly - AAS		38'300.00		38'300.00		38'297.40
350.4271.20	Location des bâtiments de service (concierges - divers)		19'200.00		19'200.00		19'200.00
350.4271.30	Location UAPE Mauverney		140'150.00		140'150.00		140'151.00
350.4271.45	Location UAPE - Perrerets		134'500.00		134'500.00		134'484.00
350.4271.80	Stand, tirs militaires		750.00		750.00		750.00
350.4341.10	Taxe "Equipement Communautaire"		537'300.00		2'254'620.00		
350.4363.00	Remboursements dommages (assurances, vandalisme,...)						27'707.10
350.4901.10	Imputations internes - Ventilation coût responsable MSST						18'367.90
350.4902.00	Imputations - Produits d'entretien - Bâtiments scolaires		78'000.00		60'000.00		78'567.35
350.4902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires		435'000.00		435'000.00		313'596.71
<b>351</b>	<b>Bâtiments patrimoine financier</b>	<b>94'300.00</b>	<b>608'450.00</b>	<b>113'450.00</b>	<b>603'940.00</b>	<b>98'194.35</b>	<b>688'129.60</b>
351.3141.10	Hôtel de la Plage - Charges & entretien	25'000.00		33'000.00		24'057.10	
351.3141.60	Immeuble s/Vignes - Charges & entretien	28'950.00		40'000.00		34'836.80	
351.3141.70	Immeuble s/Vignes - Frais de gérance	9'500.00		9'000.00		9'065.65	
351.3186.00	Assurances immeubles	5'150.00		5'750.00		4'569.25	
351.3191.00	Impôts et taxes diverses	700.00		700.00		665.55	
351.3909.20	Immeuble s/Vignes - Imputations intérêts	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
351.4231.00	Hôtel de la Plage - Location		180'000.00		180'000.00		180'000.00
351.4231.20	Immeuble s/Vignes - Location		150'500.00		140'000.00		150'477.60
351.4231.30	Copropriété du Bochet - Location		170'000.00		170'000.00		241'411.00
351.4231.40	SDIS - Location locaux		107'950.00		107'940.00		107'940.00
351.4659.00	Immeuble s/Vignes - Participations Etat & Confédération				6'000.00		8'301.00

**BÂTIMENTS ET URBANISME**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>36</b>	<b>URBANISME</b>	<b>127'000.00</b>	<b>201'500.00</b>	<b>147'000.00</b>	<b>275'000.00</b>	<b>94'589.55</b>	<b>88'435.10</b>
<b>360</b>	<b>Urbanisme</b>	<b>127'000.00</b>	<b>201'500.00</b>	<b>147'000.00</b>	<b>275'000.00</b>	<b>94'589.55</b>	<b>88'435.10</b>
360.3003.00	Indemnités commission d'urbanisme	7'000.00		7'000.00			
360.3102.00	Avis d'enquêtes	13'000.00		13'000.00		6'124.30	
360.3185.00	Honoraires ingénieurs et architectes	30'000.00		40'000.00		53'029.20	
360.3185.10	Honoraires juridiques, avocats	25'000.00		25'000.00		18'473.10	
360.3185.20	Honoraires urbaniste	50'000.00		60'000.00		16'962.95	
360.3185.30	Honoraires - Cité de l'Energie	2'000.00		2'000.00			
360.4313.00	Permis de construire, d'habiter, d'utiliser		201'500.00		275'000.00		88'435.10

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>4</b>	<b>INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>8'067'580.00</b>	<b>4'849'850.00</b>	<b>8'403'550.00</b>	<b>5'181'100.00</b>	<b>6'506'668.08</b>	<b>3'652'678.28</b>
<b>40</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>892'200.00</b>		<b>884'750.00</b>		<b>771'702.78</b>	<b>4'017.45</b>
<b>400</b>	<b>Administration</b>	<b>892'200.00</b>		<b>884'750.00</b>		<b>771'702.78</b>	<b>4'017.45</b>
400.3011.00	Traitements	670'300.00		666'200.00		588'972.25	
400.3030.00	Cotisations AVS - AI	63'450.00		62'100.00		51'450.39	
400.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		1'200.00		1'220.00	
400.3040.00	Cotisations caisse de pension	112'450.00		108'400.00		87'054.20	
400.3050.00	Assurances accidents & maladie	31'700.00		29'300.00		28'602.44	
400.3069.00	Remboursements de frais	2'000.00		1'500.00		1'433.50	
400.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'000.00		4'600.00		4'305.16	
400.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	2'000.00		3'000.00		3'752.70	
400.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	2'700.00		2'700.00		186.28	
400.3182.00	Télécommunications	1'800.00		4'150.00		4'125.61	
400.3186.00	Assurances véhicules	600.00		600.00		600.25	
400.3189.00	Frais divers - Tirages	1'000.00		1'000.00			
400.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						4'017.45
<b>41</b>	<b>TERRAINS</b>	<b>173'950.00</b>	<b>228'200.00</b>	<b>174'550.00</b>	<b>221'400.00</b>	<b>145'170.70</b>	<b>233'473.55</b>
<b>410</b>	<b>Terrains</b>	<b>129'950.00</b>	<b>225'000.00</b>	<b>129'550.00</b>	<b>217'900.00</b>	<b>129'333.00</b>	<b>231'823.55</b>
410.3162.00	Redevance, soulte	129'950.00		129'550.00		129'333.00	
410.4232.00	Loyers, terrains et fermages		225'000.00		217'900.00		231'823.55
<b>415</b>	<b>Forêts</b>	<b>44'000.00</b>	<b>3'200.00</b>	<b>45'000.00</b>	<b>3'500.00</b>	<b>15'837.70</b>	<b>1'650.00</b>
415.3146.00	Entretien des forêts	44'000.00		45'000.00		15'837.70	
415.4355.00	Vente de bois		3'200.00		3'500.00		1'650.00
<b>42</b>	<b>INFRASTRUCTURES</b>	<b>195'000.00</b>		<b>185'000.00</b>		<b>206'503.94</b>	
<b>425</b>	<b>Infrastructures</b>	<b>195'000.00</b>		<b>185'000.00</b>		<b>206'503.94</b>	
425.3185.00	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	175'000.00		175'000.00		196'724.74	
425.3185.10	Honoraires juridiques, avocat	20'000.00		10'000.00		9'779.20	

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>43</b>	<b>ROUTES</b>	<b>1'181'370.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>1'228'910.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>1'184'268.91</b>	<b>43'785.55</b>
<b>430</b>	<b>Service des routes</b>	<b>1'181'370.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>1'228'910.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>1'184'268.91</b>	<b>43'785.55</b>
430.3011.00	Traitements	500'000.00		515'000.00		538'035.25	
430.3030.00	Cotisations AVS - AI	47'350.00		48'000.00		45'306.11	
430.3031.00	Allocations familiales communales	720.00		960.00		960.00	
430.3040.00	Cotisations caisse de pension	79'500.00		81'800.00		80'799.45	
430.3050.00	Assurances accidents & maladie	23'650.00		22'650.00		24'563.69	
430.3065.00	Frais d'habillement	25'000.00		22'000.00		17'782.25	
430.3069.00	Remboursements de frais	800.00		800.00		390.00	
430.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'200.00		1'200.00			
430.3114.00	Achats de machines et matériel d'exploitation	20'000.00		30'000.00		24'987.00	
430.3133.00	Produits et fournitures divers	55'000.00		57'000.00		37'254.22	
430.3135.00	Achats de sel, chlorure	15'000.00		15'000.00		11'204.55	
430.3142.00	Entretien du réseau routier	320'000.00		345'000.00		321'901.35	
430.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	67'000.00		67'000.00		58'611.61	
430.3182.00	Télécommunications	1'250.00		1'500.00		1'502.68	
430.3186.00	Assurances véhicules	15'000.00		14'200.00		14'730.90	
430.3188.00	Déneigement	6'800.00		6'800.00		2'732.90	
430.3192.00	Taxes véhicules	3'100.00				3'506.95	
430.4359.00	Prestations diverses		5'000.00		5'000.00		5'000.00
430.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						36'174.50
430.4363.00	Remboursements dommages (assurances, vandalisme,...)						2'611.05
<b>44</b>	<b>PARCS, PROMENADES, CIMETIERE</b>	<b>1'006'010.00</b>	<b>4'600.00</b>	<b>980'440.00</b>	<b>11'800.00</b>	<b>829'353.92</b>	<b>7'773.00</b>
<b>440</b>	<b>Parcs, Promenades, Cimetière</b>	<b>1'006'010.00</b>	<b>4'600.00</b>	<b>980'440.00</b>	<b>11'800.00</b>	<b>829'353.92</b>	<b>7'773.00</b>
440.3011.00	Traitements	552'800.00		530'750.00		458'868.95	
440.3011.30	Traitements apprentis	18'500.00		12'500.00		4'956.50	
440.3030.00	Cotisations AVS - AI	54'100.00		50'600.00		39'130.56	
440.3031.00	Allocations familiales communales	960.00		1'440.00		1'320.00	
440.3040.00	Cotisations caisse de pension	88'300.00		82'100.00		70'216.30	
440.3050.00	Assurances accidents & maladie	27'000.00		23'900.00		21'779.67	
440.3065.00	Frais d'habillement	5'000.00		5'500.00		7'713.25	
440.3069.00	Remboursements de frais	2'000.00		1'200.00		1'743.85	
440.3114.00	Achats de machines et matériel d'exploitation	15'000.00		15'000.00		15'745.55	
440.3133.00	Produits et fournitures divers	18'600.00		15'700.00		14'552.49	

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440.3145.00	Aménagements de parcs, jardins et plantations	82'000.00		85'000.00		47'377.25	
440.3145.10	Entretien des parcs, jardins et plantations	73'500.00		75'500.00		86'404.83	
440.3145.25	Entretien des places de jeux communales	26'000.00		26'000.00		24'271.39	
440.3145.30	Entretien des ronds-points	28'000.00		40'000.00		14'661.15	
440.3145.40	Entretien du cimetière	6'000.00		6'000.00		6'878.60	
440.3145.50	Feu bactérien			500.00			
440.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	2'000.00		2'000.00		7'283.85	
440.3182.00	Télécommunications	400.00		900.00		642.03	
440.3186.00	Assurances véhicules	5'850.00		5'850.00		5'807.70	
440.4272.00	Redevances, concessions cimetière		4'600.00		4'600.00		2'930.00
440.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						4'790.50
440.4512.00	Etat - Participation feu bactérien						52.50
440.4526.00	FC Gland - Participation conciergerie				7'200.00		
<b>45</b>	<b>ORDURES ET DECHETS</b>	<b>2'209'450.00</b>	<b>2'209'450.00</b>	<b>2'182'500.00</b>	<b>2'182'500.00</b>	<b>1'579'370.19</b>	<b>1'579'370.19</b>
<b>450</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>955'800.00</b>	<b>955'800.00</b>	<b>966'800.00</b>	<b>966'800.00</b>	<b>865'696.15</b>	<b>1'449'851.14</b>
450.3011.00	Traitements					73'646.10	
450.3030.00	Cotisations AVS - AI					6'401.48	
450.3040.00	Cotisations caisse de pension					10'905.15	
450.3050.00	Assurances accidents & maladie					3'475.19	
450.3065.00	Frais d'habillement					628.80	
450.3069.00	Remboursements de frais					120.00	
450.3115.00	Containers, bennes à déchets	29'000.00		12'000.00		11'609.00	
450.3188.00	Frais transports & collectes	436'000.00		442'000.00		326'356.79	
450.3189.00	Frais communication taxes déchets					4'599.00	
450.3189.10	Réduction de l'impôt préalable					871.85	
450.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)			12'800.00		21'356.05	
450.3524.00	Déchets carnés					2'729.23	
450.3526.00	Taxes élimination ordures	430'800.00		440'000.00		344'993.51	
450.3526.10	SADEC - Participation	60'000.00		60'000.00		58'004.00	
450.4342.00	Taxe forfaitaire habitants						710'580.00
450.4342.10	Taxe forfaitaire entreprises						215'400.00
450.4342.20	Rétrocession taxe au sac		544'000.00		560'000.00		523'091.60
450.4359.00	Prestations diverses		1'000.00		1'000.00		720.00
450.4818.00	Prélèvement au fonds de réserve "Déchets"		410'800.00		405'800.00		59.54

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>451</b>	<b>Déchèterie</b>	<b>1'057'000.00</b>	<b>1'057'000.00</b>	<b>1'041'100.00</b>	<b>1'041'100.00</b>	<b>713'674.04</b>	<b>129'519.05</b>
451.3011.00	Traitements	154'500.00		149'050.00		146'955.90	
451.3030.00	Cotisations AVS - AI	14'650.00		13'900.00		12'826.61	
451.3040.00	Cotisations caisse de pension	25'150.00		23'500.00		23'099.85	
451.3050.00	Assurances accidents & maladie	7'300.00		6'550.00		6'962.30	
451.3069.00	Remboursements de frais					86.80	
451.3080.00	Personnel intérimaire	40'000.00		38'200.00		37'508.99	
451.3102.00	Communication déchets	16'300.00		9'800.00			
451.3123.00	Achats d'électricité	1'650.00		1'500.00		1'280.85	
451.3141.00	Entretien de la déchèterie	9'000.00		9'000.00		4'562.75	
451.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	8'000.00		8'000.00		5'978.28	
451.3182.00	Télécommunications	500.00		500.00		542.77	
451.3186.00	Assurances véhicules	800.00		800.00		755.30	
451.3188.00	Frais de transports et location bennes	172'000.00		176'000.00		173'433.90	
451.3188.10	Broyage et tamisage	72'000.00		72'000.00		69'624.85	
451.3192.00	Taxes véhicules	150.00		150.00		108.00	
451.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	6'400.00					
451.3526.00	Taxes éliminations	80'000.00		145'000.00		229'946.89	
451.3818.00	Attribution au fonds de réserve	448'600.00		387'150.00			
451.4342.00	Taxes et redevances déchèterie		103'000.00		105'000.00		109'809.85
451.4342.10	Taxe forfaitaire habitants		734'000.00		730'100.00		
451.4342.20	Taxe forfaitaire entreprises		214'000.00		200'000.00		
451.4359.00	Prestations diverses		6'000.00		6'000.00		5'709.20
451.4656.00	Subvention fédérale déchetterie mobile						14'000.00
<b>452</b>	<b>Déchets particuliers et littering</b>	<b>196'650.00</b>	<b>196'650.00</b>	<b>174'600.00</b>	<b>174'600.00</b>		
452.3011.00	Traitements	76'100.00		74'900.00			
452.3030.00	Cotisations AVS - AI	7'200.00		7'000.00			
452.3040.00	Cotisations caisse de pension	11'900.00		11'550.00			
452.3050.00	Assurances accidents & maladie	3'600.00		3'300.00			
452.3065.00	Frais d'habillement	700.00		700.00			
452.3069.00	Remboursements de frais	150.00		150.00			
452.3188.00	Frais de transports et location bennes	15'000.00		33'000.00			
452.3524.00	Déchets carnés	5'000.00		5'000.00			
452.3526.00	Taxes éliminations	77'000.00		39'000.00			
452.4654.00	Déchets carnés - Remboursement		1'000.00		1'000.00		
452.4818.00	Prélèvement au fonds de réserve		195'650.00		173'600.00		

**INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>46</b>	<b>RESEAU D'EGOUTS - EPURATION</b>	<b>2'402'600.00</b>	<b>2'402'600.00</b>	<b>2'760'400.00</b>	<b>2'760'400.00</b>	<b>1'784'258.54</b>	<b>1'784'258.54</b>
<b>460</b>	<b>Réseau d'égouts - épuration</b>	<b>2'402'600.00</b>	<b>2'402'600.00</b>	<b>2'760'400.00</b>	<b>2'760'400.00</b>	<b>1'784'258.54</b>	<b>1'784'258.54</b>
460.3011.00	Traitements	326'400.00		262'800.00		299'027.60	
460.3030.00	Cotisations AVS - AI	30'900.00		24'500.00		20'030.88	
460.3031.00	Allocations familiales communales	240.00		240.00		240.00	
460.3040.00	Cotisations caisse de pension	52'000.00		41'900.00		35'877.20	
460.3050.00	Assurances accidents & maladie	15'450.00		11'600.00		10'874.23	
460.3069.00	Remboursements de frais	600.00		600.00		360.00	
460.3123.00	Achats d'électricité	2'200.00		2'000.00		1'607.00	
460.3144.00	Entretien du réseau d'égouts	195'000.00		195'000.00		167'116.90	
460.3144.10	Extension du réseau d'égouts			20'000.00			
460.3185.00	Infographie et repérages	45'000.00		45'000.00		13'230.50	
460.3312.00	Amortissements patrimoine administratif	23'050.00					
460.3526.00	APEC - Participation	1'209'600.00		1'137'400.00		1'130'894.23	
460.3811.10	Attribution au fonds de réserve "Egouts"	397'160.00		914'360.00			
460.3901.00	Imputations internes - Gestion	55'000.00		55'000.00		55'000.00	
460.3909.00	Imputations internes - Intérêts	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
460.4341.00	Taxes de raccordement au réseau d'égouts		995'000.00		1'430'000.00		37'267.65
460.4342.00	Taxes annuelles d'entretien du réseau d'égouts		198'000.00		193'000.00		190'272.40
460.4342.10	Taxes annuelles d'épuration		981'000.00		962'000.00		944'518.00
460.4356.00	Facturation de services						14'549.00
460.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						73'324.50
460.4811.00	Prélèvement au fonds de réserve égouts						337'950.76
460.4811.10	Prélèvement au fonds de réserve épuration		228'600.00		175'400.00		186'376.23
<b>47</b>	<b>COURS D'EAU</b>	<b>7'000.00</b>		<b>7'000.00</b>		<b>6'039.10</b>	
<b>470</b>	<b>Cours d'eau, rives</b>	<b>7'000.00</b>		<b>7'000.00</b>		<b>6'039.10</b>	
470.3147.00	Entretien des cours d'eau et des rives du lac	7'000.00		7'000.00		6'039.10	

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>6'194'240.00</b>	<b>597'325.00</b>	<b>5'670'782.00</b>	<b>632'400.00</b>	<b>5'221'926.53</b>	<b>643'059.32</b>
<b>50</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>54'000.00</b>		<b>55'500.00</b>		<b>50'553.21</b>	
<b>500</b>	<b>Conseil d'établissement</b>	<b>4'000.00</b>		<b>4'000.00</b>		<b>3'706.21</b>	
500.3003.10	Indemnités conseil d'établissement	4'000.00		4'000.00		3'706.21	
<b>501</b>	<b>Transports</b>	<b>50'000.00</b>		<b>51'500.00</b>		<b>46'847.00</b>	
501.3662.00	Subventions transports scolaires	50'000.00		51'500.00		46'847.00	
<b>51</b>	<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>3'208'940.00</b>	<b>300'550.00</b>	<b>2'704'925.00</b>	<b>352'900.00</b>	<b>2'446'947.73</b>	<b>366'147.02</b>
<b>511</b>	<b>Administration</b>	<b>50'700.00</b>		<b>55'150.00</b>	<b>3'900.00</b>	<b>72'742.00</b>	<b>4'224.96</b>
511.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	2'700.00		2'700.00		1'407.65	
511.3111.00	Achats mobilier scolaire, administratif	25'000.00		25'000.00		50'020.25	
511.3111.10	Achats matériel informatique et multimédia	8'500.00		8'500.00		8'495.20	
511.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	3'000.00		3'000.00		237.45	
511.3182.00	Télécommunications - Internet	2'150.00		2'800.00		2'446.20	
511.3186.00	Assurances accidents élèves	9'350.00		10'550.00		10'135.25	
511.3522.00	Finances d'écolages (dérogations)			2'600.00			
511.4522.00	Finances d'écolages				3'900.00		4'224.96
<b>512</b>	<b>Administration</b>	<b>19'600.00</b>		<b>19'450.00</b>		<b>19'350.85</b>	
512.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	19'600.00		19'450.00		19'350.85	
<b>513</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>2'803'490.00</b>	<b>223'550.00</b>	<b>2'408'746.00</b>	<b>267'300.00</b>	<b>2'133'811.84</b>	<b>267'744.60</b>
513.3011.00	Traitements des concierges	353'600.00		261'200.00		257'793.30	
513.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	338'600.00		331'900.00		338'928.12	
513.3011.30	Traitements apprentis	9'900.00		9'900.00		13'278.10	
513.3030.00	Cotisations AVS - AI	66'450.00		56'200.00		52'388.31	
513.3031.00	Allocations familiales communales	240.00				180.00	
513.3040.00	Cotisations caisse de pension	65'600.00		63'450.00		60'069.03	
513.3050.00	Assurances accidents & maladie	21'300.00		18'300.00		17'777.48	
513.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	2'800.00		2'800.00		1'977.90	
513.3122.00	Achats de gaz	55'000.00		50'700.00		70'417.90	
513.3123.00	Achats d'électricité	217'800.00		190'000.00		165'283.70	
513.3124.00	Achats de mazout					18'710.50	

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
513.3124.10	Chauffage à distance "Les Tuillières"	50'000.00		50'000.00		35'725.94	
513.3124.20	Chauffage à distance "Les Perrereys"	290'000.00		291'000.00		85'215.97	
513.3186.00	Assurances immeubles	48'600.00		50'000.00		42'689.02	
513.3189.00	Conciergerie par entreprises extérieures	37'000.00		37'000.00		12'932.70	
513.3312.00	Amortissements du collège des Perrereys	194'350.00				11'892.88	
513.3312.30	Amortissements du collège Les Tuillières	552'250.00		496'296.00		534'000.51	
513.3902.00	Imputations - Produits d'entretien	36'000.00		36'000.00		36'629.04	
513.3902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	259'000.00		259'000.00		172'921.44	
513.3909.00	Imputations - Intérêts des emprunts	205'000.00		205'000.00		205'000.00	
513.4271.20	Location des bâtiments de service (concierges)		54'600.00		54'600.00		54'600.00
513.4271.35	Perrereys - Location Fondation Vernand		61'250.00		105'000.00		105'000.00
513.4271.55	Location Les Tuillières - PPLS		92'700.00		92'700.00		92'700.00
513.4271.60	COV - Location salle		15'000.00		15'000.00		15'000.00
513.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						444.60
<b>515</b>	<b>Ecolages</b>	<b>2'600.00</b>	<b>10'400.00</b>				
515.3522.00	Finances d'écolages	2'600.00					
515.4522.00	Finances d'écolages		10'400.00				
<b>516</b>	<b>Préventions</b>	<b>11'100.00</b>		<b>11'079.00</b>		<b>489.85</b>	
516.3185.00	Programmes de préventions	11'100.00		11'079.00		489.85	
<b>517</b>	<b>Activités diverses</b>	<b>93'550.00</b>	<b>21'700.00</b>	<b>93'050.00</b>	<b>21'700.00</b>	<b>87'216.06</b>	<b>22'335.00</b>
517.3011.10	Traitements devoirs parrainés	4'500.00		4'500.00		4'365.00	
517.3012.00	Traitements Sports Scolaires Facultatifs	13'000.00		13'000.00		13'085.90	
517.3012.10	Traitements Surveillant Tuillières	9'600.00		9'600.00		2'502.45	
517.3030.00	Cotisations AVS - AI	2'600.00		2'550.00		1'721.53	
517.3050.00	Assurances accidents & maladie	850.00		850.00		186.53	
517.3103.00	Activités culturelles et chorale	16'500.00		16'000.00		15'507.05	
517.3103.10	Subsides pédagogiques	14'750.00		14'800.00		14'127.70	
517.3116.00	Education physique	1'250.00		1'250.00		1'758.00	
517.3116.10	Sport facultatif					72.00	
517.3170.00	Réceptions, manifestations	8'000.00		8'000.00		7'349.65	
517.3170.10	Fête du Chêne	15'000.00		15'000.00		17'048.25	
517.3522.00	Devoirs parrainés	7'500.00		7'500.00		9'492.00	
517.4332.00	Devoirs parrainés - Participation des parents		7'500.00		7'500.00		9'474.00
517.4512.00	Subsides du SEPS		14'200.00		14'200.00		12'861.00

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>518</b>	<b>Médical</b>	<b>12'500.00</b>		<b>12'450.00</b>		<b>12'083.07</b>	
518.3011.00	Traitements médecin scolaire	10'000.00		10'000.00		11'384.40	
518.3030.00	Cotisations AVS - AI	950.00		950.00			
518.3050.00	Assurances accidents & maladie	350.00		300.00		28.97	
518.3132.00	Pharmacie - Education santé	1'200.00		1'200.00		669.70	
<b>519</b>	<b>Camps scolaires</b>	<b>215'400.00</b>	<b>44'900.00</b>	<b>105'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>121'254.06</b>	<b>71'842.46</b>
519.3522.00	Camps scolaires	153'800.00		105'000.00		121'254.06	
519.3522.10	Courses d'école, sorties culturelles et/ou sportives	61'600.00					
519.4331.00	Participation des parents		21'900.00		49'000.00		48'625.00
519.4512.00	Subsides camps scolaires		23'000.00		11'000.00		23'217.46
<b>52</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>2'449'590.00</b>	<b>202'750.00</b>	<b>2'452'897.00</b>	<b>192'750.00</b>	<b>2'330'816.45</b>	<b>215'772.85</b>
<b>520</b>	<b>Enseignement secondaire</b>	<b>42'400.00</b>		<b>57'800.00</b>		<b>68'344.20</b>	
520.3111.00	Achats mobilier scolaire, administratif	15'000.00		30'000.00		42'243.40	
520.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	1'000.00		1'000.00		47.20	
520.3182.00	Télécommunications - TIFA	1'000.00		1'200.00		1'101.70	
520.3186.00	Assurances accidents élèves	3'600.00		4'000.00		3'724.75	
520.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	21'300.00		21'100.00		21'027.15	
520.3512.10	Conseil des Délégués Secondaire	500.00		500.00		200.00	
<b>521</b>	<b>Activités diverses</b>	<b>46'100.00</b>	<b>850.00</b>	<b>58'350.00</b>	<b>8'500.00</b>	<b>29'602.74</b>	
521.3011.10	Traitements surveillant Grand Champ	7'700.00		7'700.00		7'496.17	
521.3012.00	Traitements Sports Scolaires Facultatifs	1'000.00		1'000.00		102.00	
521.3030.00	Cotisations AVS - AI	850.00		850.00		35.05	
521.3050.00	Assurances accidents & maladie	300.00		300.00		233.72	
521.3103.00	Activités culturelles	15'300.00		12'100.00		7'522.40	
521.3103.10	Subsides pédagogiques	1'450.00		1'500.00		387.80	
521.3116.00	Education physique	1'000.00		1'000.00		252.70	
521.3116.10	Sport facultatif	1'000.00		1'400.00			
521.3170.00	Réceptions, manifestations	10'000.00		25'000.00		8'572.90	
521.3522.00	Appuis scolaires	7'500.00		7'500.00		5'000.00	
521.4512.00	Subsides du SEPS		850.00		8'500.00		

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>522</b>	<b>Restauration</b>	<b>32'100.00</b>		<b>49'850.00</b>		<b>13'058.90</b>	
522.3131.00	Eldora - déficit d'exploitation	32'100.00		49'850.00		13'058.90	
<b>523</b>	<b>Médical</b>	<b>19'000.00</b>		<b>18'850.00</b>		<b>12'142.11</b>	
523.3011.00	Traitements médecin scolaire	11'000.00		11'000.00		7'559.25	
523.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'050.00		1'050.00		699.61	
523.3050.00	Assurances accidents & maladie	350.00		350.00		20.40	
523.3132.00	Pharmacie - Education santé	1'800.00		1'800.00		1'202.85	
523.3185.10	Préventions diverses - ETS secondaire	4'800.00		4'650.00		2'660.00	
<b>524</b>	<b>Camps scolaires</b>	<b>205'250.00</b>	<b>62'000.00</b>	<b>177'250.00</b>	<b>116'250.00</b>	<b>164'647.62</b>	<b>117'580.28</b>
524.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations) - Camps scolaires			700.00		1'565.50	
524.3522.00	Activités hors cadre					216.40	
524.3522.10	Camps scolaires	181'250.00		165'000.00		158'089.78	
524.3522.20	Courses d'école et activités sportives	24'000.00		11'550.00		4'775.94	
524.4331.00	Participation des parents		26'000.00		83'250.00		81'392.10
524.4512.00	Participation du canton		36'000.00		33'000.00		36'188.18
<b>525</b>	<b>Ecolages</b>	<b>25'300.00</b>	<b>139'900.00</b>	<b>16'000.00</b>	<b>68'000.00</b>	<b>18'675.99</b>	<b>97'543.57</b>
525.3522.00	Finances d'écolages	25'300.00		16'000.00		18'675.99	
525.4522.00	Finances d'écolages		139'900.00		68'000.00		97'543.57
<b>526</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>	<b>2'079'440.00</b>		<b>2'074'797.00</b>		<b>2'024'344.89</b>	<b>649.00</b>
526.3011.00	Traitements des concierges	264'050.00		346'100.00		337'180.80	
526.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	158'750.00		158'800.00		148'684.42	
526.3011.30	Traitements apprentis	15'900.00		13'150.00		4'589.85	
526.3030.00	Cotisations AVS - AI	41'550.00		48'250.00		42'625.99	
526.3031.00	Allocations familiales communales	240.00		480.00		480.00	
526.3040.00	Cotisations caisse de pension	63'800.00		60'700.00		57'053.02	
526.3050.00	Assurances accidents & maladie	13'300.00		15'700.00		14'835.76	
526.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	1'500.00		1'500.00		1'082.05	
526.3122.00	Achats de gaz	190'000.00		154'800.00		188'881.40	
526.3123.00	Achats d'électricité	198'000.00		175'500.00		159'221.15	
526.3186.00	Assurances immeubles	68'700.00		70'000.00		58'780.52	
526.3189.00	Conciergerie par entreprises extérieures	8'000.00		8'000.00		6'466.35	
526.3312.30	Amortissements du collège de Grand Champ	702'650.00		686'817.00		686'850.00	
526.3902.00	Imputations - Produits d'entretien	42'000.00		24'000.00		41'938.31	

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
526.3902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	176'000.00		176'000.00		140'675.27	
526.3909.00	Imputations - Intérêts emprunts	135'000.00		135'000.00		135'000.00	
526.4249.00	Gains comptables						307.20
526.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						341.80
<b>53</b>	<b>ENSEIGNEMENT SPECIALISE</b>	<b>111'350.00</b>		<b>110'350.00</b>		<b>107'567.46</b>	
<b>530</b>	<b>Enseignement spécialisé</b>	<b>111'350.00</b>		<b>110'350.00</b>		<b>107'567.46</b>	
530.3512.30	MATAS - participation frais de fonctionnement	3'000.00		3'000.00		357.00	
530.3522.10	PPLS - Participation	85'600.00		85'500.00		85'461.10	
530.3522.20	PPLS La Dôle - Participation	5'250.00		4'350.00		4'291.35	
530.3522.30	Classes accueil - Participation	14'500.00		14'500.00		15'950.01	
530.3522.40	Classes accueil - Transports	3'000.00		3'000.00		1'508.00	
<b>54</b>	<b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>18'050.00</b>		<b>18'400.00</b>		<b>18'444.25</b>	
<b>540</b>	<b>Orientation professionnelle</b>	<b>18'050.00</b>		<b>18'400.00</b>		<b>18'444.25</b>	
540.3522.10	Office d'Orientation Scolaire et Professionnelle	18'050.00		18'400.00		18'444.25	
<b>56</b>	<b>MEDICAL ET DENTAIRE</b>	<b>247'060.00</b>	<b>82'225.00</b>	<b>232'010.00</b>	<b>75'900.00</b>	<b>189'369.90</b>	<b>52'122.02</b>
<b>560</b>	<b>Service médical et dentaire</b>	<b>67'850.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>67'650.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>62'393.85</b>	<b>3'605.30</b>
560.3524.00	Clinique dentaire - Participation	59'850.00		59'650.00		58'864.50	
560.3524.10	Soins dentaires	8'000.00		8'000.00		3'529.35	
560.4320.00	Facturation de soins dentaires		8'000.00		8'000.00		3'605.30
<b>561</b>	<b>Préventions médicales et sociales</b>	<b>179'210.00</b>	<b>74'225.00</b>	<b>164'360.00</b>	<b>67'900.00</b>	<b>126'976.05</b>	<b>48'516.72</b>
561.3011.00	Traitements du personnel CEF	120'400.00		118'300.00		90'533.65	
561.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	7'500.00					
561.3030.00	Cotisations AVS - AI	12'150.00		11'050.00		7'917.64	
561.3031.00	Allocations familiales communales	960.00		960.00		480.00	
561.3040.00	Cotisations caisse de pension	20'150.00		19'300.00		14'925.40	
561.3050.00	Assurances accidents & maladie	3'900.00		3'600.00		2'754.71	
561.3069.00	Remboursements de frais	2'000.00		500.00		1'137.05	
561.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	500.00		500.00			
561.3161.00	Loyer locaux	8'700.00		8'700.00		8'700.00	
561.3182.00	Télécommunications	950.00		1'450.00		527.60	

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
561.3662.00	Aides individuelles à la formation et aux études	2'000.00					
561.4522.00	Etablissement scolaire de Begnins - Participation		35'200.00		33'950.00		24'258.36
561.4522.10	Etablissement scolaire de Genolier - Participation		35'200.00		33'950.00		24'258.36
561.4522.20	Participation financière stage HETS		3'825.00				
<b>58</b>	<b>TEMPLES ET CULTES</b>	<b>105'250.00</b>	<b>11'800.00</b>	<b>96'700.00</b>	<b>10'850.00</b>	<b>78'227.53</b>	<b>9'017.43</b>
<b>580</b>	<b>Temples et cultes</b>	<b>105'250.00</b>	<b>11'800.00</b>	<b>96'700.00</b>	<b>10'850.00</b>	<b>78'227.53</b>	<b>9'017.43</b>
580.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	15'000.00		15'000.00		13'941.31	
580.3012.00	Traitements des organistes - Église Évangélique Réformée	22'700.00		20'000.00		18'012.20	
580.3013.00	Traitements des organistes - Communauté catholique	6'000.00		6'000.00		5'325.15	
580.3013.20	Traitements divers	1'500.00		1'500.00		1'650.00	
580.3030.00	Cotisations AVS - AI	3'600.00		3'300.00		2'737.12	
580.3040.00	Cotisations caisse de pension	4'350.00		950.00		1'271.24	
580.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'150.00		1'100.00		465.89	
580.3123.00	Achats d'électricité	15'300.00		13'600.00		11'374.90	
580.3124.00	Achats de mazout Temple	14'200.00		14'400.00		9'055.23	
580.3131.00	Fournitures culte et messe	4'400.00		3'700.00		3'671.50	
580.3141.00	Entretien des bâtiments	11'100.00		11'100.00		7'235.12	
580.3186.00	Assurances immeubles	4'750.00		4'850.00		2'539.82	
580.3522.00	Paroisse langue allemande	1'200.00		1'200.00		948.05	
580.4522.00	Part. de Vich et Coinsins à la Chapelle catholique		5'000.00		4'950.00		3'724.03
580.4522.30	Part. Vich et Coinsins aux traitements des organistes		6'800.00		5'900.00		5'293.40

POLICE

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>4'198'970.00</b>	<b>706'300.00</b>	<b>4'158'397.00</b>	<b>697'700.00</b>	<b>4'237'062.35</b>	<b>692'086.67</b>
<b>60</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>1'928'500.00</b>		<b>1'876'297.00</b>		<b>1'989'163.00</b>	<b>59'517.00</b>
<b>600</b>	<b>Administration</b>	<b>1'928'500.00</b>		<b>1'876'297.00</b>		<b>1'989'163.00</b>	<b>59'517.00</b>
600.3511.10	Péréquation - réforme policière - répartition du solde	843'150.00		1'876'297.00		1'695'734.00	
600.3511.20	Péréquation - charges pour commune sans police	1'085'350.00					
600.3511.65	Péréquation - réforme policière - Solde année en cours					293'429.00	
600.4521.00	Péréquation - réforme policière - Rétroc. année précédente						59'517.00
<b>61</b>	<b>SERVICE DE LA POPULATION</b>	<b>924'940.00</b>	<b>496'300.00</b>	<b>930'020.00</b>	<b>493'700.00</b>	<b>985'156.19</b>	<b>414'676.97</b>
<b>610</b>	<b>Marché hebdomadaire</b>	<b>21'650.00</b>	<b>7'150.00</b>	<b>15'400.00</b>	<b>4'000.00</b>		
610.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	10'300.00		9'200.00			
610.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'000.00		900.00			
610.3050.00	Assurances accidents & maladie	350.00		300.00			
610.3069.00	Remboursements de frais	1'000.00		1'000.00			
610.3170.00	Réceptions, manifestations	9'000.00		4'000.00			
610.4359.00	Locations emplacements		4'000.00		4'000.00		
610.4359.10	Part communale taxe de séjour		3'150.00				
<b>611</b>	<b>Sécurité routière</b>	<b>40'000.00</b>		<b>60'000.00</b>		<b>17'144.30</b>	<b>1'301.65</b>
611.3143.00	Signalisations, marquages, panneaux affichage	40'000.00		60'000.00		17'144.30	
611.4363.00	Remboursements dégâts - vandalisme - accidents						1'301.65
<b>612</b>	<b>Patrouilleuses scolaires</b>	<b>97'100.00</b>		<b>94'350.00</b>		<b>87'714.78</b>	
612.3012.00	Traitements	85'850.00		83'500.00		81'069.54	
612.3030.00	Cotisations AVS - AI	8'150.00		7'800.00		5'829.46	
612.3050.00	Assurances accidents & maladie	2'600.00		2'550.00		387.58	
612.3069.00	Remboursements de frais					40.00	
612.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	500.00		500.00		388.20	
<b>613</b>	<b>Sécurité publique</b>	<b>62'200.00</b>	<b>1'400.00</b>	<b>52'300.00</b>		<b>63'184.12</b>	<b>1'404.00</b>
613.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire					8'481.37	
613.3030.00	Cotisations AVS - AI					711.88	
613.3050.00	Assurances accidents & maladie					15.97	
613.3189.00	Prestations mandataires externes	59'700.00		49'300.00		50'679.30	

POLICE

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613.3651.00	Projets divers	2'500.00		3'000.00		3'295.60	
613.4359.00	Ventes et prestations diverses		1'400.00				1'404.00
<b>614</b>	<b>Société de Sauvetage de Nyon</b>	<b>11'650.00</b>		<b>6'800.00</b>		<b>4'400.55</b>	
614.3651.00	Participation Société de Sauvetage de Nyon	11'650.00		6'800.00		4'400.55	
<b>615</b>	<b>Service de la Population</b>	<b>692'340.00</b>	<b>487'750.00</b>	<b>701'170.00</b>	<b>489'700.00</b>	<b>812'712.44</b>	<b>411'971.32</b>
615.3011.00	Traitements	476'050.00		469'150.00		564'205.05	
615.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire					6'568.05	
615.3030.00	Cotisations AVS - AI	45'100.00		43'700.00		48'334.71	
615.3031.00	Allocations familiales communales	1'440.00		1'680.00		1'360.00	
615.3040.00	Cotisations caisse de pension	76'200.00		73'200.00		87'732.20	
615.3050.00	Assurances accidents & maladie	14'450.00		14'250.00		15'387.50	
615.3069.00	Remboursements de frais	1'500.00		1'500.00		134.90	
615.3069.10	Remboursements de frais - nettoyages vêtements	3'600.00		1'440.00		1'200.00	
615.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'200.00		6'000.00		4'318.12	
615.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis officiels	1'500.00		2'000.00		71.00	
615.3115.00	Achats de véhicules - Leasing	8'150.00		8'200.00		4'736.55	
615.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	13'000.00		11'000.00		11'544.17	
615.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	9'000.00		9'000.00		5'757.54	
615.3163.00	Mobility - utilisation personnel communal & couverture déficit					9'063.25	
615.3182.00	Télécommunications	4'400.00		5'900.00		5'774.30	
615.3186.00	Assurances véhicules	2'250.00		2'250.00		2'235.60	
615.3189.00	Emoluments divers	3'000.00		3'000.00		2'156.75	
615.3189.10	Plan de mobilité du personnel	25'000.00		40'000.00		23'040.20	
615.3301.00	Créances et débiteurs (défalcati	4'500.00		8'900.00		19'092.55	
615.4272.00	Autorisations de stationner		40'000.00		40'000.00		39'909.00
615.4272.10	Plan de mobilité		80'000.00		70'000.00		86'211.80
615.4312.00	Permissions établissements publics, procédés de réclame		40'000.00		36'000.00		44'029.00
615.4312.10	Emoluments sur auberges et débits de boissons		55'500.00		55'500.00		47'822.30
615.4359.00	Ventes & Prestations diverses		7'250.00		3'200.00		10'437.32
615.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						28'225.20
615.4362.00	Remboursement frais amendes, sommations		35'000.00		35'000.00		18'462.20
615.4370.00	Amendes		180'000.00		200'000.00		85'934.50
615.4659.00	Emoluments OP		50'000.00		50'000.00		50'940.00

POLICE

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>62</b>	<b>CONTROLE DES HABITANTS</b>	<b>609'180.00</b>	<b>210'000.00</b>	<b>629'430.00</b>	<b>204'000.00</b>	<b>620'931.85</b>	<b>216'243.20</b>
<b>620</b>	<b>Contrôle des habitants</b>	<b>609'180.00</b>	<b>210'000.00</b>	<b>629'430.00</b>	<b>204'000.00</b>	<b>620'931.85</b>	<b>216'243.20</b>
620.3003.00	Indemnités Commission de naturalisation	7'200.00		7'200.00			
620.3011.00	Traitements	378'900.00		394'100.00		389'817.90	
620.3030.00	Cotisations AVS - AI	35'900.00		36'750.00		34'023.31	
620.3031.00	Allocations familiales communales	480.00		480.00		480.00	
620.3040.00	Cotisations caisse de pension	60'600.00		62'050.00		51'373.05	
620.3050.00	Assurances accidents & maladie	11'500.00		12'000.00		11'838.58	
620.3069.00	Remboursements de frais	800.00		800.00		192.80	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'000.00		6'500.00		1'338.90	
620.3182.00	Télécommunications			1'250.00		1'415.88	
620.3183.00	Frais cartes crédit	1'800.00		1'500.00		1'471.03	
620.3189.00	Naturalisations - Ateliers et documentation			8'800.00		7'854.80	
620.3191.00	Etat, assignations permis étrangers - CI	110'000.00		98'000.00		121'125.60	
620.4312.00	Emoluments - Permis étrangers - CI		190'000.00		191'000.00		188'239.00
620.4391.00	Naturalisations - Frais administratifs		20'000.00		13'000.00		28'004.20
<b>63</b>	<b>POLICE SANITAIRE</b>	<b>4'200.00</b>		<b>4'200.00</b>		<b>3'519.01</b>	<b>555.85</b>
<b>630</b>	<b>Police sanitaire</b>	<b>4'200.00</b>		<b>4'200.00</b>		<b>3'519.01</b>	<b>555.85</b>
630.3003.00	Indemnités commission de salubrité et d'hygiène	4'200.00		4'200.00		3'414.00	
630.3050.00	Assurances accidents & maladie					5.01	
630.3069.00	Remboursements de frais					100.00	
630.4654.00	Déchets carnés - Remboursement						555.85
<b>64</b>	<b>INHUMATIONS</b>	<b>36'350.00</b>		<b>39'400.00</b>		<b>37'727.65</b>	
<b>640</b>	<b>Service des inhumations</b>	<b>36'350.00</b>		<b>39'400.00</b>		<b>37'727.65</b>	
640.3188.00	Pompes funèbres	7'500.00		7'500.00		5'477.10	
640.3524.00	Centre funéraire régional	28'850.00		31'900.00		32'250.55	

POLICE

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>65</b>	<b>DEFENSE CONTRE L'INCENDIE</b>	<b>427'450.00</b>		<b>434'750.00</b>		<b>373'241.65</b>	
<b>650</b>	<b>Défense contre l'incendie</b>	<b>427'450.00</b>		<b>434'750.00</b>		<b>373'241.65</b>	
650.3521.10	Participation au SDIS	427'450.00		434'750.00		373'241.65	
<b>66</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>	<b>268'350.00</b>		<b>244'300.00</b>		<b>227'323.00</b>	<b>1'093.65</b>
<b>660</b>	<b>Protection civile</b>	<b>268'350.00</b>		<b>244'300.00</b>		<b>227'323.00</b>	<b>1'093.65</b>
660.3186.00	Assurances immeubles	1'850.00		1'900.00		1'284.00	
660.3521.10	Participation à la région PCi	266'500.00		242'400.00		226'039.00	
660.4521.00	Rétrocession année précédente						1'093.65

**SECURITE SOCIALE**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>19'310'640.00</b>	<b>476'210.00</b>	<b>19'023'982.00</b>	<b>450'660.00</b>	<b>18'450'672.89</b>	<b>1'585'426.81</b>
<b>70</b>	<b>SERVICE ADMINISTRATIF</b>	<b>188'900.00</b>		<b>190'800.00</b>		<b>179'209.70</b>	<b>42'977.15</b>
<b>705</b>	<b>Agence d'assurances sociales</b>	<b>188'900.00</b>		<b>190'800.00</b>		<b>179'209.70</b>	<b>42'977.15</b>
705.3515.00	AAS - Participation	188'900.00		190'800.00		179'209.70	
705.4525.00	AAS - Excédent exercice précédent						42'977.15
<b>71</b>	<b>ACCUEIL DE L'ENFANCE</b>	<b>5'864'990.00</b>	<b>416'210.00</b>	<b>5'099'211.00</b>	<b>381'660.00</b>	<b>4'825'604.25</b>	<b>685'334.40</b>
<b>710</b>	<b>Accueil de l'enfance</b>	<b>198'460.00</b>		<b>190'170.00</b>		<b>125'119.65</b>	<b>27'112.75</b>
710.3011.00	Traitements	150'150.00		144'700.00		94'178.05	
710.3030.00	Cotisations AVS - AI	14'250.00		13'500.00		8'427.18	
710.3031.00	Allocations familiales communales	960.00		720.00		448.65	
710.3040.00	Cotisations caisse de pension	25'150.00		23'250.00		16'085.15	
710.3050.00	Assurances accidents & maladie	4'550.00		4'400.00		2'644.64	
710.3182.00	Télécommunications	300.00		500.00		235.98	
710.3655.00	Subvention Jardins Educatif	3'100.00		3'100.00		3'100.00	
710.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						27'112.75
<b>711</b>	<b>Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)</b>	<b>4'221'500.00</b>		<b>3'513'821.00</b>		<b>3'536'185.52</b>	<b>316'907.00</b>
711.3515.00	FAJE - Participation communale	66'500.00		66'250.00		65'405.00	
711.3655.00	RAT - Participation structure administrative	214'750.00		178'521.00		141'310.00	
711.3655.10	RAT - Frais de pension accueil collectif parascolaire	1'012'650.00		928'500.00		762'536.20	
711.3655.20	RAT - Frais de pension accueil collectif préscolaire	1'895'000.00		1'371'800.00		1'597'346.22	
711.3655.30	RAT - Frais de pension accueil familial de jour	998'600.00		956'750.00		946'212.70	
711.3655.40	RAT - Frais de pension enfants hors réseau	34'000.00		12'000.00		23'375.40	
711.4525.00	RAT - Excédent recette exercice précédent						316'907.00
<b>712</b>	<b>Pause dej'</b>	<b>482'480.00</b>	<b>334'600.00</b>	<b>458'620.00</b>	<b>297'600.00</b>	<b>402'809.86</b>	<b>278'109.00</b>
712.3011.00	Traitements	48'600.00		47'000.00		47'744.30	
712.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	223'700.00		209'800.00		182'768.14	
712.3030.00	Cotisations AVS - AI	25'800.00		23'950.00		18'463.15	
712.3031.00	Allocations familiales communales	480.00					
712.3040.00	Cotisations caisse de pension	8'100.00		10'900.00		11'427.31	
712.3050.00	Assurances accidents & maladie	8'250.00		7'800.00		6'395.01	
712.3069.00	Remboursements de frais	500.00		500.00		400.00	

SECURITE SOCIALE

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
712.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	500.00		500.00		72.00	
712.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)	6'000.00		6'000.00		4'939.55	
712.3116.10	Renouvellement vaisselle	1'300.00		1'300.00		1'373.60	
712.3182.00	Télécommunications	1'850.00		1'550.00		1'835.80	
712.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)			400.00		3'430.00	
712.3665.10	Achat repas (Eldora)	157'400.00		148'920.00		123'961.00	
712.4332.00	Participation des parents		334'600.00		297'600.00		276'609.00
712.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						1'500.00
<b>713</b>	<b>Devoirs accompagnés</b>	<b>32'650.00</b>	<b>23'350.00</b>	<b>32'600.00</b>	<b>18'000.00</b>	<b>26'690.91</b>	<b>16'327.50</b>
713.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	29'000.00		29'000.00		24'730.32	
713.3030.00	Cotisations AVS - AI	2'750.00		2'700.00		1'632.25	
713.3040.00	Cotisations caisse de pension					58.13	
713.3050.00	Assurances accidents & maladie	900.00		900.00		86.21	
713.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					184.00	
713.4332.00	Participation des parents		23'350.00		18'000.00		16'327.50
<b>714</b>	<b>Centre aéré</b>	<b>57'550.00</b>	<b>35'000.00</b>	<b>46'110.00</b>	<b>29'400.00</b>	<b>44'730.05</b>	<b>30'349.00</b>
714.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	39'950.00		30'500.00		31'927.50	
714.3030.00	Cotisations AVS - AI	3'800.00		2'850.00		2'816.22	
714.3040.00	Cotisations caisse de pension					50.92	
714.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'250.00		950.00		305.76	
714.3064.00	Remboursement frais de téléphone			200.00			
714.3066.00	Frais de repas - moniteur			420.00			
714.3116.00	Matériel divers, bricolage			1'040.00		1'194.60	
714.3182.00	Télécommunications	150.00		250.00		131.40	
714.3662.00	Frais de transports			4'200.00		2'606.40	
714.3663.00	Activités, loisirs, transports, matériel divers, bricolage	9'450.00		3'900.00		2'764.55	
714.3665.10	Repas	2'950.00		1'800.00		2'932.70	
714.4332.00	Participation des parents		35'000.00		29'400.00		30'349.00
<b>715</b>	<b>Jeunesse</b>	<b>841'790.00</b>	<b>23'200.00</b>	<b>827'330.00</b>	<b>36'600.00</b>	<b>667'455.30</b>	<b>16'519.15</b>
715.3011.00	Traitements	455'350.00		445'200.00		366'103.20	
715.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	10'500.00		10'500.00			
715.3030.00	Cotisations AVS - AI	44'100.00		42'450.00		27'884.86	
715.3031.00	Allocations familiales communales	1'440.00		480.00		480.00	
715.3040.00	Cotisations caisse de pension	76'050.00		72'300.00		51'469.14	

**SECURITE SOCIALE**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
715.3050.00	Assurances accidents & maladie	14'150.00		13'850.00		9'683.37	
715.3069.00	Remboursements de frais	3'500.00		3'500.00		625.85	
715.3182.00	Télécommunications	3'450.00		5'200.00		4'478.54	
715.3189.00	Projets prévention Office Jeunesse	3'000.00					
715.3653.10	Subventions au Centre de loisirs des jeunes	163'750.00		154'000.00		154'200.50	
715.3653.20	Passeports vacances	11'900.00		11'900.00		7'500.00	
715.3654.10	Espace Prévention La Côte - Travailleur social	13'300.00		13'250.00		13'081.00	
715.3655.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots Piccolos)	3'800.00		3'800.00		2'692.65	
715.3664.10	Réseau Jeunesse	1'500.00		1'500.00		616.10	
715.3664.20	Skatepark en fête	5'000.00		5'000.00		2'831.02	
715.3664.30	Parlement des Jeunes (Bourse aux projets)	5'500.00		5'500.00		4'500.00	
715.3664.40	Easy Vote	7'500.00		7'500.00		7'063.50	
715.3664.50	Relax Corner - Partenariat Ludothèque Nyon	3'000.00		3'000.00		2'440.00	
715.3664.60	Dispositif Activ'Action (Subv. versée Association Pro-Jet)					3'761.40	
715.3664.70	Dîner Quizz Citoyen (Repas Jeunes 18 ans)	5'000.00		5'000.00		2'595.55	
715.3664.75	Pépinière	5'000.00		5'000.00		378.00	
715.3664.80	Gland ça Marche	5'000.00		5'000.00		3'080.27	
715.3664.90	Littering (Développement Durable)			13'400.00		1'990.35	
715.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						3'740.80
715.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.		3'800.00		3'800.00		3'878.00
715.4512.10	Subventions Activ'Action versées par SPJ		19'400.00		19'400.00		6'910.00
715.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)				13'400.00		1'990.35
<b>716</b>	<b>Aide sociale communale</b>	<b>30'560.00</b>	<b>60.00</b>	<b>30'560.00</b>	<b>60.00</b>	<b>22'612.96</b>	<b>10.00</b>
716.3183.00	Frais bancaires & CP	60.00		60.00		10.00	
716.3665.00	Aide sociale communale	10'000.00		10'000.00		3'500.00	
716.3665.10	Distribution sacs taxés naissances	20'500.00		20'500.00		19'102.96	
716.4809.00	Prélèvement au fonds de réserve "Fonds Cartier"		60.00		60.00		10.00
<b>72</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>13'027'300.00</b>		<b>12'237'846.00</b>		<b>12'032'446.36</b>	<b>790'975.76</b>
<b>720</b>	<b>Prévoyance sociale</b>	<b>13'027'300.00</b>		<b>12'237'846.00</b>		<b>12'032'446.36</b>	<b>790'975.76</b>
720.3515.05	Facture sociale - acomptes	12'989'350.00		12'199'396.00			
720.3515.10	PC à domicile et hébergement					3'054'698.00	
720.3515.30	Assurances maladie et accidents					1'020'609.00	
720.3515.31	RI et part. cantonale à l'assurance chômage					3'449'064.00	
720.3515.32	Subventions et aides aux personnes handicapées					1'414'572.00	

SECURITE SOCIALE

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
720.3515.33	Prestations pour la famille et autres prestations sociales					683'384.00	
720.3515.34	Bourses d'étude et d'apprentissage					378'815.00	
720.3515.65	Facture sociale - Solde année en cours					1'987'483.00	
720.3525.00	CSR - Participation	37'950.00		38'450.00		43'821.36	
720.4515.00	Facture sociale - Rétrocession année précédente						781'354.00
720.4525.00	CSR - Excédent exercice précédent						9'621.76
<b>73</b>	<b>SANTE PUBLIQUE</b>	<b>42'950.00</b>		<b>1'302'625.00</b>		<b>1'237'458.50</b>	
<b>730</b>	<b>Santé publique</b>	<b>29'950.00</b>		<b>1'288'625.00</b>		<b>1'225'547.50</b>	
730.3109.00	Programme communal de santé	10'000.00		10'000.00			
730.3654.00	AVASAD - Association vaudoise d'aide et soins à domicile			1'258'750.00		1'205'926.00	
730.3654.10	Espace Prévention La Côte	19'950.00		19'875.00		19'621.50	
<b>731</b>	<b>Repas à domicile</b>	<b>13'000.00</b>		<b>14'000.00</b>		<b>11'911.00</b>	
731.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)					96.00	
731.3665.00	Participation achats repas	13'000.00		14'000.00		11'815.00	
<b>74</b>	<b>INTEGRATION DES ETRANGERS</b>	<b>35'500.00</b>		<b>35'500.00</b>	<b>4'000.00</b>	<b>23'675.08</b>	<b>4'000.00</b>
<b>740</b>	<b>Commission d'intégration</b>	<b>13'500.00</b>		<b>13'500.00</b>	<b>4'000.00</b>	<b>8'143.28</b>	<b>4'000.00</b>
740.3003.00	Indemnités commission d'intégration	3'000.00		3'000.00		1'991.50	
740.3030.00	Cotisations AVS - AI					42.09	
740.3655.00	Activités diverses	10'500.00		10'500.00		6'109.69	
740.4512.10	Subvention cantonale - Fête multiculturelle				4'000.00		4'000.00
<b>741</b>	<b>Cours de français</b>	<b>20'000.00</b>		<b>20'000.00</b>		<b>15'000.00</b>	
741.3655.00	Caritas - Subvention	20'000.00		20'000.00		15'000.00	
<b>743</b>	<b>Accueil des migrants</b>	<b>2'000.00</b>		<b>2'000.00</b>		<b>531.80</b>	
743.3515.00	Participation aux programmes d'occupation des migrants	2'000.00		2'000.00		531.80	
<b>76</b>	<b>OFFICE DU LOGEMENT</b>	<b>120'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>130'000.00</b>	<b>65'000.00</b>	<b>124'279.00</b>	<b>62'139.50</b>
<b>760</b>	<b>Logement</b>	<b>120'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>130'000.00</b>	<b>65'000.00</b>	<b>124'279.00</b>	<b>62'139.50</b>
760.3665.00	Aide individuelle au logement	120'000.00		130'000.00		124'279.00	
760.4515.00	Aide individuelle au logement - part. canton		60'000.00		65'000.00		62'139.50

SECURITE SOCIALE

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
77	SENIORS	31'000.00		28'000.00		28'000.00	
770	Séniors	31'000.00		28'000.00		28'000.00	
770.3653.00	VIVAG	31'000.00		28'000.00		28'000.00	

**SERVICE INDUSTRIELS**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>3'003'000.00</b>	<b>2'999'950.00</b>	<b>3'164'750.00</b>	<b>3'160'500.00</b>	<b>2'461'034.22</b>	<b>2'464'207.16</b>
<b>81</b>	<b>EAUX</b>	<b>1'906'000.00</b>	<b>1'906'000.00</b>	<b>2'074'450.00</b>	<b>2'074'450.00</b>	<b>1'514'883.20</b>	<b>1'514'883.20</b>
<b>810</b>	<b>Service des eaux</b>	<b>1'627'400.00</b>	<b>1'833'000.00</b>	<b>1'747'600.00</b>	<b>1'988'000.00</b>	<b>1'311'954.85</b>	<b>1'459'459.35</b>
810.3011.00	Traitements	271'600.00		278'800.00		269'594.00	
810.3030.00	Cotisations AVS - AI	25'750.00		26'000.00		23'241.01	
810.3031.00	Allocations familiales communales	960.00		480.00		480.00	
810.3040.00	Cotisations caisse de pension	43'000.00		45'000.00		41'702.55	
810.3050.00	Assurances accidents & maladie	12'850.00		12'300.00		12'615.55	
810.3065.00	Frais d'habillement	1'500.00		1'500.00		405.70	
810.3069.00	Remboursements de frais	550.00		550.00		430.00	
810.3114.00	Achats et entretien compteurs	24'500.00		9'500.00		6'534.75	
810.3115.00	Achats de véhicules, engins et accessoires	12'000.00		12'000.00		20'419.70	
810.3121.00	SAPAN - Achats d'eau	45'000.00		25'000.00		64'913.20	
810.3121.10	Baules - Achats d'eau	35'000.00		35'000.00		30'770.75	
810.3133.10	Château Grillet - Frais exploitation	9'000.00		13'000.00		4'241.06	
810.3133.20	La Gresollière - Frais d'exploitation	9'500.00		8'000.00		6'079.30	
810.3144.00	Entretien du réseau d'eau	138'000.00		110'000.00		229'614.59	
810.3144.10	Extension du réseau d'eau	45'000.00		40'000.00		35'203.75	
810.3147.00	Entretien des fontaines	15'000.00		13'000.00		12'060.25	
810.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	3'000.00		3'000.00		3'354.51	
810.3182.00	Télécommunications	4'650.00		5'950.00		5'022.71	
810.3185.00	Honoraires analyses d'eau	5'000.00		4'000.00		2'926.35	
810.3185.10	Infographie et repérages	5'000.00		2'000.00			
810.3186.00	Assurances immeubles	2'500.00		2'615.00		2'135.02	
810.3186.10	Assurances véhicules	4'600.00		3'450.00		3'436.10	
810.3192.00	Taxes véhicules	1'600.00		1'100.00		1'089.20	
810.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)			5'400.00		4'644.70	
810.3329.00	Amortissements du service des eaux	261'100.00		171'100.00		236'983.21	
810.3526.00	SAPAN - Participation	115'150.00		115'150.00		113'100.00	
810.3811.00	Attribution au fonds de réserve "Eau"	420'590.00		688'705.00		65'956.89	
810.3901.00	Imputations internes - Gestion	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
810.3909.00	Imputations internes - Intérêts	65'000.00		65'000.00		65'000.00	
810.4273.00	Location des compteurs d'eau		55'000.00		55'000.00		55'040.65
810.4341.00	Taxes de raccordement au réseau d'eau		398'000.00		570'000.00		14'906.95
810.4351.00	Ventes d'eau		1'380'000.00		1'360'000.00		1'379'808.65

**SERVICE INDUSTRIELS**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
810.4359.00	Prestations diverses				3'000.00		
810.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales						3'318.00
810.4363.00	Facturation dégâts - vandalisme						6'385.10
<b>815</b>	<b>Sidemo</b>	<b>278'600.00</b>	<b>73'000.00</b>	<b>326'850.00</b>	<b>86'450.00</b>	<b>202'928.35</b>	<b>55'423.85</b>
815.3121.00	Achats d'eau	15'000.00					
815.3123.00	Achats d'électricité	52'800.00		45'000.00		43'856.98	
815.3133.00	Produits de traitements	25'000.00		25'000.00		23'258.27	
815.3141.00	Entretien des bâtiments	10'000.00		72'000.00		16'122.50	
815.3156.00	Contrats d'entretien	42'000.00		40'000.00		23'730.70	
815.3156.10	Entretien du matériel exploitation	20'000.00		43'000.00		15'846.55	
815.3182.00	Télécommunications	1'800.00		1'150.00		1'834.95	
815.3186.00	Assurances immeubles	5'200.00		5'700.00		4'797.14	
815.3189.00	Frais divers	56'800.00		45'000.00		23'481.26	
815.3809.01	Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
815.4526.00	Participation Arzier-le-Muids & Genolier		73'000.00		86'450.00		55'423.85
<b>82</b>	<b>ELECTRICITE</b>	<b>1'097'000.00</b>	<b>1'093'950.00</b>	<b>1'090'300.00</b>	<b>1'086'050.00</b>	<b>946'151.02</b>	<b>949'323.96</b>
<b>821</b>	<b>Eclairage public</b>	<b>282'700.00</b>	<b>279'650.00</b>	<b>282'000.00</b>	<b>277'750.00</b>	<b>235'292.80</b>	<b>238'465.74</b>
821.3123.00	Achats d'électricité	161'700.00		147'000.00		141'328.30	
821.3143.00	Entretien de l'éclairage public	85'000.00		85'000.00		51'076.25	
821.3143.10	Extension de l'éclairage public			25'000.00		21'533.33	
821.3143.20	Eclairage de Noël	36'000.00		25'000.00		21'354.92	
821.4342.00	Taxe sur l'éclairage public		271'400.00		269'500.00		230'215.74
821.4659.00	Autres participations et subventions diverses de tiers		8'250.00		8'250.00		8'250.00
<b>822</b>	<b>Efficacités énergétiques &amp; Energies renouvelables</b>	<b>475'000.00</b>	<b>475'000.00</b>	<b>471'500.00</b>	<b>471'500.00</b>	<b>402'902.06</b>	<b>402'902.06</b>
822.3003.00	Indemnités Commission de l'énergie	300.00		300.00			
822.3193.00	Cotisations "Cité de l'énergie"	2'600.00		2'600.00		2'600.00	
822.3312.00	Amortissements du patrimoine administratif - Bâtiments					33'200.00	
822.3656.00	Subventions pour "Efficacités énergétiques"	142'550.00		141'400.00		136'592.54	
822.3656.10	Subvent. Efficacités énergétiques - propre usage	18'000.00		18'000.00		34'839.75	
822.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	311'550.00		309'200.00		195'669.77	
822.4342.00	Taxes pour les énergies renouvelables		475'000.00		471'500.00		402'902.06

**SERVICE INDUSTRIELS**

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>823</b>	<b>Développement durable</b>	<b>339'300.00</b>	<b>339'300.00</b>	<b>336'800.00</b>	<b>336'800.00</b>	<b>307'956.16</b>	<b>307'956.16</b>
823.3312.00	Amortissements du patrimoine administratif - Bâtiments					158'412.80	
823.3656.00	Subventions pour Développement durable	101'800.00		101'000.00		83'097.72	
823.3656.10	Subvent. Développement durable - propre usage	79'750.00		98'650.00		64'455.29	
823.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	146'750.00		123'750.00			
823.3902.00	Imputations interne - Littering (Développement Durable)	11'000.00		13'400.00		1'990.35	
823.4342.00	Taxes pour le développement durable		339'300.00		336'800.00		287'822.05
823.4818.00	Prélèvement au fonds de réserve "Développement durable"						20'134.11

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Comptes 2018 Charges	Comptes 2018 Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE						
10	AUTORITES						
100	Conseil Communal						
100.3069.00	Remboursements de frais	4'000.00		10'000.00		3'450.00	
100.3069.10	Indemnités dépouillements	7'500.00		30'000.00		8'415.00	
100.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5'000.00		8'000.00		636.40	

Les frais liés au fonctionnement du Conseil communal diminuent principalement en raison de l'absence d'élections cantonales et fédérales qui ont eu lieu en 2019 (CHF -22'500.-). Le budget des remboursements de frais, imprimés et fournitures de bureau diminuent également (CHF -9'000.-).

102	Conseil régional						
102.3526.20	Disren	295'000.00		420'000.00		360'434.00	

Le coût du DISREN est plafonné à 0.45 point d'impôt, en fonction des projets qualifiables pour DISREN et parce que le dispositif prend fin le 31 décembre 2019 et ne sera reconduit qu'à partir du 1er juillet 2020. Le montant au budget 2020 est ainsi de CHF 295'000.- (2019 : CHF 420'000.-) occasionnant une économie de CHF 125'000.-.

11	ADMINISTRATION						
110	Secrétariat du Service de la population						
110.3664.00	Littering (Développement Durable)	11'000.00		-		-	
110.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)		11'000.00				-
715.3664.90	Littering (Développement Durable)			13'400.00		1'990.35	
715.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)				13'400.00		1'990.35
	Comptes transférés du secteur 715 au secteur 110 dès 2020.	<b>11'000.00</b>	<b>11'000.00</b>	<b>13'400.00</b>	<b>13'400.00</b>	<b>1'990.35</b>	<b>1'990.35</b>
110.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		2'000.00				-
210.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques				1'800.00		2'160.00
	Compte transféré du secteur 210 au secteur 110 dès 2020.		<b>2'000.00</b>		<b>1'800.00</b>		<b>2'160.00</b>
110.4101.10	Patentes tabacs		200.00				-
210.4101.00	Patentes tabacs						2'400.00
	Compte transféré du secteur 210 au secteur 110 dès 2020.		<b>200.00</b>				<b>2'400.00</b>

111	Secrétariat municipal						
111.3181.00	Ports, affranchissements	58'000.00		65'000.00		52'842.72	

Adaptation du solde du compte à la moyenne des charges des cinq dernières années.

111.3185.50	Achats d'espaces et crédits sortir.lacote.ch	54'250.00		-		-	
-------------	--	-----------	--	---	--	---	--

Dépenses prévues par le préavis municipal n° 49 relatif à une demande de crédit de CHF 65'000.- pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique de communication s'appuyant sur une utilisation renforcée des outils papier et numériques de la presse quotidienne locale, La Côte.

111.3653.00	Contribution fonctionnement NRTV	130'000.00		130'000.00		-	
-------------	----------------------------------	------------	--	------------	--	---	--

La contribution financière de Gland au budget de fonctionnement de NRTV de CHF 130'000.- décidée par le Conseil communal le 9 novembre 2017 via le préavis municipal n° 30 relatif à une demande de crédit concernant la pérennisation de Nyon Région Télévision (NRTV) est toujours d'actualité pour 2020.

112.3189.10	Projet numérisation presse	12'000.00		-		-	
-------------	----------------------------	-----------	--	---	--	---	--

Dans le cadre d'un important programme visant à offrir un accès en ligne au contenu historique des principaux titres de la presse périodique éditée dans le canton de Vaud, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCU), forte de l'expérience acquise ces dernières années dans ce domaine, entreprendra la numérisation d'un ensemble de journaux publiés dans le district de Nyon entre 1864 et 2017, selon convention entre la Bibliothèque nationale suisse, la BCU, la Ville de Nyon et la Ville de Gland.

130.3189.00	Appui gestion du personnel	35'150.00		11'500.00		35'031.45	
-------------	----------------------------	-----------	--	-----------	--	-----------	--

Outre les frais usuels d'accompagnement de l'Office des ressources humaines, le budget 2020 comprend les frais liés à une enquête de satisfaction du personnel souhaitée par la Commission de gestion (CHF 12'000.-) et des frais juridiques pour la révision du règlement du personnel (CHF 8'000.-).

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Comptes 2018 Charges	Comptes 2018 Revenus
<b>16</b>	<b>TOURISME</b>						
<b>160</b>	<b>Tourisme</b>						
160.3523.00	Nyon Région Tourisme - Participation taxes de séjour	3'150.00		3'050.00		3'178.58	
160.3523.10	Conseil Régional - Participation taxes de séjour	35'700.00		35'700.00		36'023.85	
160.3653.00	Frais administratifs et projets communaux	3'150.00		3'050.00		3'178.57	
610.4359.10	Part communale taxe de séjour		3'150.00		-		-

Le produit des taxes de séjour (160.4066.00) doit être rétrocédé à 85% à Région de Nyon et 7.5% à Nyon Région Tourisme. Les 7.5% restant peuvent être gardés par la Commune pour financer des projets en lien avec le développement du tourisme et de l'économie locale. Dès 2020, cette part sera virée au secteur 610 dédié au marché hebdomadaire. Auparavant, elle était comptabilisée dans le compte 615.4359.00 Ventes & Prestations diverses.

### 19 INFORMATIQUE

#### 190 Informatique

190.3182.10	Télécommunications - Centrale téléphonique	14'400.00		-		-	
-------------	--	-----------	--	---	--	---	--

Jusqu'en 2019, les frais de la centrale téléphonique étaient ventilés dans les comptes de frais de télécommunication de chaque service (XXX.3182.00). Pour plus d'efficacité et un meilleur suivi budgétaire, ces coûts seront centralisés sur un unique compte dédié dès 2020.

## 2 FINANCES

### 20 COMPTABILITE

#### 200 Comptabilité générale

200.4319.00	Frais de rappel		12'000.00	-	-	-	-
-------------	-----------------	--	-----------	---	---	---	---

Constatant les efforts importants déployés par le Service des finances pour la gestion du contentieux et afin de réduire le nombre de rappels émis ainsi que de réquisitions de poursuite, la Municipalité entend facturer des frais de rappel sur la base d'un règlement municipal relatif aux frais et émoluments en matière de recouvrement perçus par le Service des finances. Les frais de rappel pourraient rapporter environ CHF 12'000.- par an.

200.4362.10	Remboursements de frais (autres collectivités, etc)		19'600.00		19'600.00		19'600.00
	Ce poste est composé des éléments suivants :						
	Indemnité commune boursière SDIS		8'000.00		8'000.00		8'000.00
	Indemnité commune boursière Clinique dentaire		10'000.00		10'000.00		10'000.00
	Indemnité commune boursière PPLS		800.00		800.00		800.00
	Indemnité commune boursière Service psychopédagogique		800.00		800.00		800.00
			<b>19'600.00</b>		<b>19'600.00</b>		<b>19'600.00</b>

### 21 IMPOTS

#### 210 Impôts

110.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		2'000.00		-		-
210.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		-		1'800.00		2'160.00
	Compte transféré du secteur 210 au secteur 110 dès 2020.		<b>2'000.00</b>		<b>1'800.00</b>		<b>2'160.00</b>
110.4101.10	Patentes tabacs		200.00		-		-
210.4101.00	Patentes tabacs		-		-		2'400.00
	Compte transféré du secteur 210 au secteur 110 dès 2020.		<b>200.00</b>		-		<b>2'400.00</b>
210.4319.00	Commission de perception		-		2'200.00		2'572.15
220.4319.00	Commission de perception		2'400.00		-		-
	Compte transféré du secteur 210 au secteur 220 dès 2020.		<b>2'400.00</b>		<b>2'200.00</b>		<b>2'572.15</b>

Afin que le secteur 210 Impôts soit le reflet exact du bouclage mensuel de l'Administration cantonale des impôts, divers comptes sont réaffectés dans les secteurs comptables des services qui les gèrent.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Comptes 2018 Charges	Comptes 2018 Revenus
210.4519.00	Compensation cantonale RIE III VD		-		442'762.45		-
210.4519.10	Compensation fédérale RFFA		358'200.00		-		-
			<b>358'200.00</b>		<b>442'762.45</b>		-

Grâce à l'entrée en vigueur de la RFFA, un montant de compensation compris entre CHF 32'000'000.- et CHF 34'000'000.- sera accordé aux communes vaudoises en 2020 en compensation des pertes fiscales induites par la RIE III VD. Le montant en faveur de Gland résultant de la répartition de ce dédommagement est estimé à CHF 358'200.-. Cette recette a été prise en compte dans le budget 2020 et dans le calcul des acomptes de péréquation 2020. Pour mémoire, en 2019, la Commune a bénéficié d'un montant de compensation de CHF 442'762.- de l'Etat de Vaud en compensation des pertes fiscales induites par la RIE III VD.

### 3 BÂTIMENTS ET URBANISME

#### 35 BATIMENTS

##### 350 Bâtiments patrimoine administratif

350.3161.10	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)	51'700.00		-			
350.4161.10	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)		31'750.00				

Face à une augmentation significative des demandes d'inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 à l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) « Uni'Vert » des Perrerets, la Municipalité a signé un bail pour des locaux d'un peu plus de 300m<sup>2</sup> à la rue de la Paix 1, dont le loyer est de 4'308.- par mois, charges incluses. Le loyer est en partie refacturé, en fonction des surfaces utilisées, à la Fondation La Ruche qui exploite cet espace d'accueil. Le montant refacturé à la Fondation augmentera progressivement à l'avenir en fonction de la fréquentation et de l'espace utilisé. La charge nette serait ainsi de CHF 19'950.- pour 2020. Ces nouveaux locaux ont pour but de désengorger l'UAPE des Perrerets tout en proposant un accompagnement pédagogique plus ciblé et par conséquent plus adapté aux élèves de 6P (jusqu'à présent encadrés aux côtés des élèves de 1 à 5P), qui seront rejoints dès janvier 2020 par des élèves de 7 et 8P.

350.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Equipement Communautaire"	537'300.00		2'254'620.00			
350.4341.10	Taxe "Equipement Communautaire"		537'300.00		2'254'620.00		

La taxe « Equipement Communautaire » en lien avec le permis de construire du lot A7 du quartier la Combaz est estimée CHF 537'300.-. Pour mémoire, en 2019, la taxe « Equipement Communautaire » en lien avec les premiers permis de construire délivrés à la Combaz a été de CHF 2'254'620.-. À noter que les produits de ces taxes n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice car ils sont strictement compensés par des attributions aux fonds de réserve. En revanche, ils contribuent positivement à la marge d'autofinancement.

##### 351 Bâtiments patrimoine financier

351.3141.10	Hôtel de la Plage - Charges & entretien	25'000.00		33'000.00		24'057.10	
-------------	---	-----------	--	-----------	--	-----------	--

Par rapport à 2019, le montant budgétaire alloué au compte Hôtel de la Plage retrouve son niveau habituel de CHF 25'000.- pour 2020. En effet, les chiffres de 2019 prenaient en compte le changement de la toile de protection de la terrasse extérieure (travail effectué au printemps dernier).

### 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

#### 51 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

##### 511 Administration

511.3522.00	Finances d'écolages (dérogations)	-		2'600.00			
511.4522.00	Finances d'écolages		-		3'900.00		4'224.96
515.3522.00	Finances d'écolages	2'600.00		-			
515.4522.00	Finances d'écolages		10'400.00				
	Compte transféré du secteur 511 au secteur 515 dès 2020.						

Une section dédiée aux finances d'écolages de l'enseignement primaire a été créée de manière consistante avec l'enseignement secondaire (section 525).

513.4271.35	Perrerets - Location Fondation Vernand	-	61'250.00	-	105'000.00	-	105'000.00
-------------	--	---	-----------	---	------------	---	------------

La Fondation Vernand a résilié le bail à loyer avec effet au 31 juillet 2020.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Comptes 2018 Charges	Comptes 2018 Revenus
<b>519</b>	<b>Camps scolaires - enseignement primaire</b>						
519.3522.00	Camps scolaires	153'800.00		105'000.00		121'254.06	
519.3522.10	Courses d'école, sorties culturelles et/ou sportives	61'600.00		-		-	
519.4331.00	Participation des parents		21'900.00		49'000.00		48'625.00
519.4512.00	Subsides camps scolaires		23'000.00		11'000.00		23'217.46
<b>524</b>	<b>Camps scolaires - enseignement secondaire</b>						
524.3522.10	Camps scolaires	181'250.00		165'000.00		158'089.78	
524.3522.20	Courses d'école et activités sportives	24'000.00		11'550.00		4'775.94	
524.4331.00	Participation des parents		26'000.00		83'250.00		81'392.10
524.4512.00	Participation du canton		36'000.00		33'000.00		36'188.18

Les Directions des établissements scolaires de Gland et la Municipalité estiment le manque à gagner à CHF 74'050.- pour les courses d'école de 2020 par rapport à 2019. Etant donné que la participation parentale aux courses d'école était encaissée directement par les instituteurs/institutrices et portée en déduction des frais de courses d'école, cela occasionne une augmentation de charges de CHF +61'600.- pour le primaire (compte 519.3522.10) et CHF 12'450.- pour le secondaire (compte 524.3522.20). Il est à noter que cela engendre non pas une baisse de revenus mais bien une hausse des charges car cette participation n'était pas comptabilisée dans les comptes communaux par le passé.

Par ailleurs, le manque à gagner est estimé CHF 84'350.- pour les camps de 2020 par rapport à 2019. La participation financière des parents sera inférieure de CHF 27'100.- pour le primaire (compte 519.4331.00) et CHF 57'250.- pour le secondaire (compte 524.4331.10) par rapport à 2019.

En outre, étant donné que la participation parentale aux camps du primaire et la participation des élèves du secondaire étaient encaissées directement par les instituteurs/institutrices et portée en déduction des frais des camps scolaires, cela occasionne une augmentation de charges de CHF 48'800.- pour le primaire (compte 519.3522.00) et de CHF 16'250.- pour le secondaire (compte 524.3522.10). De manière identique aux courses d'école, il convient de noter que cela engendre non pas une baisse de revenus mais bien une hausse des charges car ces participations financières n'étaient, autrefois, pas comptabilisées dans les comptes communaux.

### 52 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

#### 521 Activités diverses

521.3170.00	Réceptions, manifestations	10'000.00		25'000.00		8'572.90	
-------------	----------------------------	-----------	--	-----------	--	----------	--

Le budget du compte "Réceptions, manifestations" du secteur 521 revient à la normale après la célébration des 30 ans du collège de Grand-Champ.

### 56 MEDICAL ET DENTAIRE

#### 561 Préventions médicales et sociales

561.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	7'500.00		-		-	
-------------	-------------------------------------	----------	--	---	--	---	--

Création d'un poste de stagiaire pour un étudiant HETS de janvier à juin 2020, soit pour une période de 17 semaines. Au travers de cette démarche éducative, il s'agira de pouvoir accueillir tous les ans un stagiaire de 3ème année durant cette même période. Le stagiaire travaillera tous les jours sauf les mercredis après-midi dans le cadre de sa formation pratique, pour le Bachelor, dans le domaine du travail social et sera rattaché à la conseillère école-famille, certifiée praticienne formatrice HES-SO.

### 6 POLICE

#### 60 ADMINISTRATION

##### 600 Administration

600.3511.10	Péréquation - réforme policière - répartition du solde	843'150.00		1'876'297.00		1'695'734.00	
600.3511.20	Péréquation - charges pour commune sans police	1'085'350.00		-		-	
		<b>1'928'500.00</b>		<b>1'876'297.00</b>		<b>1'695'734.00</b>	

Pour plus de transparence, les charges pour commune sans police sont montrées séparément de la répartition du solde entre les communes selon la péréquation et ce dès 2020.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Compte	Désignation	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus	Budget 2019 Charges	Budget 2019 Revenus	Comptes 2018 Charges	Comptes 2018 Revenus
<b>61</b>	<b>SERVICE DE LA POPULATION</b>						
<b>610</b>	<b>Marché hebdomadaire</b>						
610.4359.10	Part communale taxe de séjour		3'150.00				
160.3523.00	Nyon Région Tourisme - Participation taxes de séjour	3'150.00		3'050.00		3'178.58	
160.3523.10	Conseil Régional - Participation taxes de séjour	35'700.00		35'700.00		36'023.85	
160.3653.00	Frais administratifs et projets communaux	3'150.00		3'050.00		3'178.57	

Le produit des taxes de séjour (160.4066.00) doit être rétrocédé à 85% à Région de Nyon et 7.5% à Nyon Région Tourisme. Les 7.5% restant peuvent être gardés par la Commune pour financer des projets en lien avec le développement du tourisme et de l'économie locale. Dès 2020, cette part sera virée au secteur 610 dédié au marché hebdomadaire. Auparavant, elle était comptabilisée dans le compte 615.4359.00 Ventes & Prestations diverses.

## 7 SECURITE SOCIALE

### 71 ACCUEIL DE L'ENFANCE

#### 711 Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)

711.3655.00	RAT - Participation structure administrative	214'750.00		178'521.00		141'310.00	
711.3655.10	RAT - Frais de pension accueil collectif parascolaire	1'012'650.00		928'500.00		762'536.20	
711.3655.20	RAT - Frais de pension accueil collectif préscolaire	1'895'000.00		1'371'800.00		1'597'346.22	
711.3655.30	RAT - Frais de pension accueil familial de jour	998'600.00		956'750.00		946'212.70	
711.3655.40	RAT - Frais de pension enfants hors réseau	34'000.00		12'000.00		23'375.40	
		<b>4'155'000.00</b>		<b>3'447'571.00</b>		<b>3'470'780.52</b>	

Les coûts de l'accueil de jour (préscolaire, parascolaire et accueil familial) augmentent de CHF 707'429.- (+20.5%) par rapport à 2019 et selon le budget établi par le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Le coût de la subvention communale à l'accueil de jour des enfants dépend de multiples facteurs, notamment du nombre d'enfants, de la fréquentation et des revenus des parents.

#### 714 Centre aéré

714.3066.00	Frais de repas - moniteur	-		420.00		-	
714.3665.10	Repas	2'950.00		1'800.00		2'932.70	
		<b>2'950.00</b>		<b>2'220.00</b>		<b>2'932.70</b>	
714.3116.00	Matériel divers, bricolage	-		1'040.00		1'194.60	
714.3662.00	Frais de transports	-		4'200.00		2'606.40	
714.3663.00	Activités, loisirs, transports, matériel divers, bricolage	9'450.00		3'900.00		2'764.55	
		<b>9'450.00</b>		<b>9'140.00</b>		<b>6'565.55</b>	

Les frais de repas du centre aéré ont été consolidés sur un seul compte car les repas des moniteurs ne sont pas facturés séparément. De plus, les coûts des activités sont regroupés dans un seul compte pour plus d'efficacité et de flexibilité dans la gestion.

## 73 SANTE PUBLIQUE

### 730 Santé publique

730.3654.00	AVASAD - Association vaudoise d'aide et soins à domicile	-		1'258'750.00		1'205'926.00	
-------------	--	---	--	--------------	--	--------------	--

Charge intégralement reprise par le Canton dès 2020 (2019 : CHF 95.00 / hab x 13'250).

## 8 SERVICES INDUSTRIELS

### 81 EAUX

#### 815 Sidemo

815.3141.00	Entretien des bâtiments	10'000.00		72'000.00		16'122.50	
-------------	-------------------------	-----------	--	-----------	--	-----------	--

La ventilation « tempête » prévue au budget 2019 pour CHF 62'000.- était un élément non-récurrent permettant de baisser les charges de ce compte en 2020.

**EMPRUNTS AU 30 SEPTEMBRE 2019**

Taux	Etablissements	Échéances	Montants
-0.34%	Swissquote Bank	28.11.2019	8'000'000
-0.40%	Swissquote Bank	23.12.2019	2'000'000
2.30%	UBS	30.03.2020	3'000'000
1.68%	SUVA	22.12.2021	4'000'000
1.57%	SUVA	03.06.2022	4'000'000
1.69%	Postfinance	31.01.2023	5'000'000
1.38%	Postfinance	13.03.2023	1'610'000
1.50%	SUVA	12.07.2024	4'000'000
0.44%	Caisse de pensions Poste	16.06.2025	5'000'000
0.98%	BCV	29.11.2027	10'000'000
0.40%	SUVA	30.06.2028	5'000'000
0.42%	SUVA	24.11.2028	5'000'000
0.10%	Basler Kantonal Bank	26.09.2029	5'000'000
			<b>61'610'000</b>

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

<b>CRÉDITS ACCORDÉS - SOLDES À PAYER AU 1 NOVEMBRE 2019</b>		
<u>N° Préavis</u>	<u>Objets</u>	<u>Soldes à payer</u> <u>Axe du programme de législature</u>
71/2005 43/2008	Etablissement d'une étude de faisabilité comprenant une étude préliminaire en améliorations foncières et une étude d'aménagement du territoire dans le cadre de la mise en oeuvre du schéma directeur intercommunal Gland/Vich – site 1c	15'759 Economie et habitat des synergies à exploiter
64/2009	Demande de crédit d'étude pour la création d'une île de baignade et ses infrastructures au lieu-dit "Sous la Lignière"	161'992 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
94/2010	Crédit d'investissement pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015	575'163 Economie et habitat des synergies à exploiter
12/2011	Demande de crédit pour la réalisation du Plan partiel d'affectation (PPA) «Falaise – Plage» pour les parcelles Nos 941, 942 et 943 du Plan cadastral de la commune de Gland	67'600 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
19/2012	Motion de M. Marco Fulvio Amado Ribeiro «Pour une révision du Plan directeur communal»	7'920 Economie et habitat des synergies à exploiter
21/2012	Octroi d'un crédit pour la réalisation de la première phase des aménagements nécessaires à la réorganisation des lignes de transports publics régionaux et du TUG	165'384 Economie et habitat des synergies à exploiter
38/2012	Demande d'un crédit de construction pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de la « Falaise » et al parcelle N° 933	1'126'824 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
45/2013	Révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et le règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions.	121'640 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
59/2014	Rénovation de l'enveloppe et des installations techniques des blocs A, B, C du Centre scolaire des Perrerets	337'186 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
66/2014	Demande de crédit pour les prestations d'urbanistes et de spécialistes pour l'élaboration du Plan partiel d'affectation (PPA) Gare Sud	79'535 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
71/2014	Octroi d'un crédit d'étude pour le réaménagement du vieux-bourg	159'024 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
82/2015	Octroi d'un crédit pour la démolition des bâtiments ECA N° 674, 310, 842, 2029 et la construction d'un nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF	1'691'622 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
83/2015	Participation financière à la construction d'une nouvelle église catholique à Gland	775'640 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
95/2016	Octroi d'un crédit pour l'assainissement de la chaufferie et la mise aux normes du tableau électrique principal du complexe communal de Montoly	107'965 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
96/2016	Octroi d'un crédit d'étude pour: la 2ème étape de la rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques du centre scolaire des Perrerets (blocs D et E), la construction d'une salle de gymnastique, la construction de salles de classe sur le bloc E, la construction d'un préau couvert, la réalisation d'une place de jeu	10'984 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
98/2016	Crédit d'étude pour le réaménagement de la plage de la Falaise	567 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
99/2016	Demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du Centre sportif "En Bord", la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires.	23'704 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
100/2016	Equipement du Collège de Grand-Champ en écrans interactifs	2'861 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
14/2017	Demande de crédit de CHF 1'431'500.-- destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public	1'347'086 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

17/2017	Demande de crédit pour l'aménagement de locaux consécutif à la réorganisation des services de l'Administration communale pour la législature 2016-2021.	91 Administration communale et gouvernance
21/2017	Octroi d'un crédit d'étude pour la requalification du chemin de la Vy-Creuse et de la rue du Perron	1'496 Economie et habitat des synergies à exploiter
24/2017	Demande de crédit pour la mise en place de protections solaires au collège des Tuillières	167'379 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
28/2017	Deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets.	14'777'758 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
33/2017	Rénovation du système de gestion des secteurs d'évacuation et des éclairages de sécurité à Grand-Champ (Complexe et Collège).	12'768 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
37/2018	Demande de crédit d'investissement pour l'étude d'agrandissement et de relocalisation de la déchèterie	125'839 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
39/2018	Demande de crédit d'investissement pour la construction d'une plateforme élévatrice, d'un local de stockage et l'aménagement de bureaux au Théâtre de Grand Champ	86'282 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
40/2018	Augmentation du capital de ThermorésÔ SA, 1ère étape	900'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
41/2018	Demande de crédit d'investissement pour l'assainissement du pont de la Vy-Creuse	1'229'370 Economie et habitat des synergies à exploiter
42/2018	Demande de crédit d'investissement complémentaire pour la réfection des vestiaires et de la buvette du Centre sportif En Bord	73 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
48/2018	Crédit d'investissement pour l'étude de mesures d'entretien du réseau d'eau potable, selon le Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE)	156'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
49/2019	Demande de crédit de CHF 65'000.- pour la mise en oeuvre d'une nouvelle politique de communication s'appuyant sur une utilisation renforcée des outils papier et numériques de la presse quotidienne locale, La Côte.	23'098 Administration communale et gouvernance
50/2018	Demande de crédit d'investissement pour l'équipement des collèges des Tuillières et Mauverney A et B en Wi-Fi professionnel et en écrans interactifs	982'896 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
54/2019	Préavis municipal n° 54 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la salle des maîtres, d'un vestiaire filles, d'une détection incendie, d'une commande de gong et la mise en conformité des garde-corps au collège de Mauverney A et B	148'925 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
55/2019	Préavis municipal n° 55 relatif à la demande de crédit complémentaire d'investissement pour l'étude de l'aménagement de la plage de la Dullive	90'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
56/2019	Préavis municipal n° 56 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réfection du collecteur d'eaux claires à la Route des Avouillons	175'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
57/2019	Préavis municipal n° 57 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires	0 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
58/2019	Préavis municipal n° 58 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de rénovation et d'achèvement de l'orgue du Temple Saint-Paul	205'986 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
60/2019	Préavis municipal n° 60 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la rue Mauverney, tronçon Perron-Alpes.	1'732'273 Economie et habitat des synergies à exploiter
61/2019	Préavis municipal n° 61 relatif à la demande d'un crédit d'investissement de CHF 50'000.- pour la création d'un pôle média à Gland et de nouvelles infrastructures de production pour Nyon Région Télévision.	50'000 Administration communale et gouvernance
<b>Total soldes à payer</b>		<b>27'643'693</b>

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

<b>DEGRÉ DE PRIORITÉ 1 - PRÉAVIS 2019</b>		
<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législature</u>
63/2019 Préavis municipal no 63 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'acquisition du bâtiment A5.4 du quartier de La Combaz, sis sur la parcelle n° 4317 et destiné à l'aménagement d'une crèche et de quatre appartements.	5'672'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux	1'100'000	Administration communale et gouvernance
Demande de crédit d'investissement pour la sécurisation des berges de la Promenthouse	550'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
<b>Total degré de priorité 1</b>	<b>7'322'000</b>	

<b>DEGRÉ DE PRIORITÉ 2 - PRÉAVIS 2020</b>		
<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législature</u>
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires	1'300'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'installation de Portakabins au collège de Grand-Champ	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la modernisation de l'environnement informatique - Admin 2.0 (ERP, GED)	1'200'000	Administration communale et gouvernance
Demande de crédit d'investissement pour l'étude relative à la réorganisation de la Ballastière	100'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la modification du collecteur de la Lignière	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la promotion et gestion différenciée de la nature en milieu construit	600'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la place de jeux du Temple de Gland	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'exploitation des espaces culturels à Grand-Champ	500'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les terrains de sport extérieurs - Mauverney	1'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la bibliothèque communale	100'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la surélévation des bâtiments scolaires	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la prospection de la nappe de la Cézille (SIDEMO)	300'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

Demande de crédit d'investissement pour la requalification du chemin de la Crétaux et de la rue du Perron "Nord"	2'400'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude d'une passerelle Prangins-Gland : liaison modes doux	60'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le secteur "Tuillières"	700'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude et la planification des aménagements routiers à Gland Ouest	100'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la plage de la Falaise (phase travaux)	1'900'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la rénovation des places de jeux du Ruttet et de la Dôle	300'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de l'agrandissement du centre sportif "En Bord"	2'400'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le bâtiment administratif (grande salle) : remplacement fenêtres, ventilation, équipement de cuisine	700'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'installation de tableaux numériques école primaire (2ème phase)	675'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les aménagements liés à la patinoire régionale	2'000'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le remplacement et bouclage du réseau d'eau sous pression au chemin des Oiseaux	1'000'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression à la rue de la Gare	2'000'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie	4'800'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux du Vieux bourg - réaménagement (espace public + sous-sol)	13'000'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement PPA Gare Sud - élaboration du plan d'affectation	200'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de l'extension des lignes de bus TUG	100'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'acquisition de complément de droits à bâtir à Mauverney	1'500'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales	70'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la requalification de la jonction autoroutière	200'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du réseau d'assainissement à la rue de la Combe	600'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la mise en place d'un géoportail	300'000 Administration communale et gouvernance
<b>Total degré de priorité 2</b>	<b>40'905'000</b>

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

<b>DEGRÉ DE PRIORITÉ 3 - PRÉAVIS 2021</b>		
<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législation</u>
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réalisation de la liaison Cézille-Grésollière (SIDEMO)	1'600'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réalisation du captage de la nappe de la Cézille (SIDEMO)	1'850'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la mise en séparatif du chemin des Vignes	1'100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la plage de la Dullive	4'400'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de valorisation et réalisation à Gland Ouest	200'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement de la route Suisse (RC1)	100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la plage de la Falaise : hôtel/restaurant	250'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la bibliothèque communale	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de l'assainissement du bâtiment scolaire de Grand Champ	600'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la surélévation du bâtiment scolaire de Grand Champ (1ère phase)	2'500'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la passerelle Prangins-Gland: liaison modes doux	700'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales	1'230'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Crédit d'investissement pour la mise en place d'une place d'accueil au massif "Malagny", selon le Plan de gestion des forêts communales.	600'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
<b>Total degré de priorité 3</b>	<b>15'330'000</b>	

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

<b>DEGRÉ DE PRIORITÉ 4 - Au-delà de la législature</b>	
<u>Objets</u>	<u>Axe du programme de législature</u>
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la bibliothèque communale	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la relocalisation des batraciens de la Ballastière (OBAT)	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la construction d'un immeuble locatif à Mauverney	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'extension des lignes de bus TUG	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la piscine communale	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de l'assainissement bâtiment scolaire Grand Champ	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la surélévation du bâtiment scolaire de Grand Champ (2ème phase)	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'un local communautaire au quartier de la Combaz	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les terrains de sport extérieurs - Grand-Champ	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de Gare Sud	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour les aménagements routiers à Gland Ouest (collectrice ouest phase travaux)	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la requalification du chemin de la Vy-Creuse et de la rue du Perron	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la route Suisse (RC1)	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux de requalification de la jonction autoroutière	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du réseau d'assainissement à la rue du Perron, tronçon Mauverney/Vy-Creuse.	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la valorisation du patrimoine historique (fortins)	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale

## Liste des abréviations

<b>AAS</b>	Agence d'assurances sociales	<b>OMSV</b>	Organisme Médico-Social Vaudois
<b>AC</b>	Assurance chômage	<b>OP</b>	Office des poursuites
<b>ACG</b>	Association des Commerçants de Gland	<b>OPL</b>	Office de protection locale
<b>ACI</b>	Administration cantonale des impôts	<b>OPTI</b>	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
<b>AIL</b>	Aide individuelle au logement	<b>OSEO</b>	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
<b>AO</b>	Amende d'ordre	<b>PC / PCi</b>	Protection civile
<b>APEC</b>	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte	<b>PGEE</b>	Plan général d'évacuation des eaux
<b>ARAS</b>	Association régionale pour l'action sociale	<b>PM</b>	Personnes morales
<b>ASP</b>	Agent de sécurité publique	<b>PP</b>	Personnes physiques
<b>AVASAD</b>	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile	<b>PPA</b>	Plan partiel d'affectation
<b>CEF</b>	Conseillère école-famille	<b>PPLS</b>	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
<b>CGN</b>	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman	<b>PQ</b>	Plan de quartier
<b>CH</b>	Contrôle des habitants	<b>RAT</b>	Réseau d'accueil des Toblerones
<b>CI</b>	Carte d'identité	<b>RC</b>	Responsabilité civile
<b>CMS</b>	Centre médico-social	<b>RPT</b>	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
<b>CIP</b>	Caisse intercommunale de pension	<b>SABOIS</b>	Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson
<b>COV</b>	Conservatoire de l'Ouest Vaudois	<b>SADEC</b>	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
<b>CRIDEC</b>	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens	<b>SANE</b>	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
<b>CRL</b>	Centre de rencontres et de loisirs	<b>SAPAN</b>	Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
<b>CS</b>	Centre scolaire	<b>SBU</b>	Service bâtiments et urbanisme
<b>CSR</b>	Centre social régional	<b>SCRIS</b>	Service de recherche et d'information statistiques
<b>DISREN</b>	Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise	<b>SDIS</b>	Service de défense incendie et de secours
<b>DRPTC</b>	Décret réglant les modalités d'application de l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises pour la facture sociale	<b>SEIC</b>	Société Electrique Intercommunale de la Côte
<b>ECA</b>	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie	<b>SEPS</b>	Service de l'éducation physique et du sport
<b>ELDORA</b>	Entreprise de restauration collective	<b>SI</b>	Société immobilière
<b>EMS</b>	Etablissement médico-social	<b>SIDEMO</b>	Société intercommunale distribution eau du Montant
<b>EPCL</b>	Ecole professionnelle commerciale de Lausanne	<b>SIE</b>	Service infrastructures et environnement
<b>ETS</b>	Etablissement scolaire	<b>SMHab</b>	Surveillance mutuelle des habitations
<b>EVAM</b>	Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants	<b>SPOP</b>	Service de la population
<b>FAJE</b>	Fondation pour l'accueil de jour des enfants	<b>SRE</b>	Société romande d'électricité
<b>LAA</b>	Loi sur l'assurance accident	<b>TUG</b>	Transports Urbains de Gland
<b>LAJE</b>	Loi sur l'accueil de jour des enfants	<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>LEM</b>	Loi sur les écoles de musique	<b>UAPE</b>	Unité d'accueil pour écoliers
<b>LEO</b>	Loi sur l'enseignement obligatoire		
<b>LOF</b>	Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale		
<b>LPP</b>	Loi sur la prévoyance professionnelle		
<b>MSST</b>	Appel aux médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail		